3 1761 05508069 1

MES

Petits Papiers

DEUXIÈME SÉRIE

1871 — 1873

ERRATUM

Page 73, ligne 19, au lieu de : *la zône* et l'heure, lire : *le jour* et l'heure.

Tous droits réservés.

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'Intérieur
en mars 1888.

HECTOR PÉSSARD

MES
Petits Papiers

DEUXIÈME SÉRIE

1871 — 1873

PARIS
LIBRAIRIE MODERNE
MAISON QUANTIN, 7, RUE SAINT-BENOIT

1888

DC
280
.5
P4A32
1888

A

Monsieur le Docteur

JULES CHÉRON

Officier de la Légion d'honneur

Ce livre est dédié par son ami

Hector PESSARD.

MES PETITS PAPIERS

I

UNE MATINÉE DE PRINTEMPS

D'innombrables bottes, à la hussarde, à la Souvarow, bottes de chasse ou d'écuyers de cirque, martelaient depuis quelques heures, de leurs talons éperonnés, l'asphalte ensoleillé du boulevard des Italiens. Ces bottes étaient de province et peut-être de Bohême ou de la petite Pologne. Elles ne se connaissaient pas et pourtant se reconnaissaient, comme des bottes qui ont marché ensemble dans le sentier de la guerre, à la piste d'une chevelure. Au-dessus de ces chaussures exotiques et cosmopolites, s'agitaient des culottes bouffantes ou collantes, des dolmans de coupes hardies et de couleurs criardes, et des têtes à la fois étonnées, inquiètes et menaçantes.

Sur la terrasse du café du Helder, bien qu'il fût à peine huit heures du matin, un jeune homme en maillot et en pourpoint rouges allongeait sur une chaise de grandes bottes bien cirées et suivait de l'œil les nuages d'opale qui se formaient dans son verre d'absinthe. Au coin de la rue de Choiseul, un Traban allumait sa cigarette à la pipe d'un Pandour. Ces vaillants traînaient des sabres fort longs, et montraient, non sans une pointe d'orgueil, aux passants surpris, leurs beaux costumes, dans lesquels il eût été bien difficile de découvrir des uniformes militaires, tant ils étaient variés, différents les uns des autres et dessinés avec goût, par des habilleurs de théâtres départementaux.

M. le comte de Kératry, qui assistait avec moi à cette étrange invasion de nos trottoirs, paraissait préoccupé. En sa qualité de soldat et d'ancien préfet de police, il avait vu jadis toutes les mauvaises figures du nouveau monde et de l'ancien. Maintenant, il retrouvait au passage des visages qu'il lui avait déjà été donné de contempler en province ou à l'étranger, à des heures troublées. Il m'assura que la journée ne se passerait pas tranquillement.

Comme le temps était magnifique, les bouti-

quiers se tenaient sur le seuil de leur porte, causant et disant du mal du gouvernement, de celui d'hier et de celui de demain. Tout en surveillant de l'œil des Mohicans de Marseille, des Desesperados de Tarascon, des Outlaws de Carcassonne, des Frères de la Côte d'Asnières et autres francs-archers, en arrêt devant les riches étalages, ils parlaient de leurs affaires, de la loi sur les échéances, des effets de commerce, du terme d'avril, du « petit » Thiers.

L'air tiède était d'une pureté admirable. Sur la chaussée, où les voitures étaient encore rares, des fillettes couraient, tentant les acheteurs de leurs violettes et de leurs jacinthes embaumées. Il faisait vraiment bon de vivre sous ce ciel si bleu, dans cette ville si gaie et si animée. Cette fois, c'était bien la fin de nos malheurs. Le printemps hâtif avait déjà mis des petites feuilles aux arbres et des sourires sur les visages. On avait oublié les angoisses du siège, les espoirs déçus, les colères impuissantes, les journées si courtes et si sombres, les nuits si longues et si glacées. On ne souffrait plus de la faim, mais on se sentait plein d'appétit, comme des convalescents.

— Viendrez-vous au journal ? demandai-je à

Kératry dont l'air un peu nerveux m'avait frappé. Venez, nous déjeunerons ensemble.

L'ex-préfet de police ne répondit pas. Il songeait.

— Savez-vous ce que c'est que ces bottes? me demanda-t-il tout à coup.

— Quelles bottes?

— Ces bottes.

Et il me montra du bout de son cigare le Traban, le Pandour, le jeune homme aux collants rouges et d'autres compagnons, qui avaient repris leur promenade inquiète.

— Eh bien! cher ami, ces bottes, c'est la Commune.

Kératry avait raison. Pendant que nous causions sur le boulevard, le général Vinoy avait essayé de faire enlever les parcs d'artillerie étagés sur les pentes de la butte Montmartre. Mais la garde nationale veillait. J'eus beaucoup de peine à rentrer chez moi. Sous mes fenêtres, des soldats de la ligne, des mobiles mêlés à une foule en proie à la plus violente surexcitation, acclamaient le député Millière, mon voisin. Le ciel était toujours bleu et l'air toujours pur comme au boulevard des Italiens, mais ce n'était pas aussi gai.

Une vieille dame, fort animée et brandissant un colifichet d'une main, une poignée de mouron de l'autre, eut la bonté de me mettre au courant des événements. Elle m'expliqua que Thiers avait voulu « donner aux Prussiens les canons de la garde nationale, mais que les soldats avaient mis la crosse en l'air, parce que Jules Favre s'était vendu à Bismarck ». Cette démonstration était trop lumineuse pour que je crusse nécessaire d'insister. Et puis à quoi bon comprendre, en temps de révolution !

Un tripier du quartier compléta gracieusement les explications fournies par la dame au colifichet. Il avait tout vu. « Les gendarmes avaient été enlevés et Vinoy n'avait pas pesé deux onces. » J'eus le tort de faire remarquer que ce mouvement populaire excusait un peu la résolution prise par l'Assemblée nationale de tenir, à partir du 20 mars, ses séances à Versailles. Mon interlocuteur prit un air grave, puis dédaigneux, puis méchant.

— Vous êtes donc Versaillais ? me demanda-t-il avec aigreur.

Je protestai, comprenant ma faute.

— Jamais de la vie ! Je suis de Paris et je n'ai jamais vu Versailles.

Cette assurance me rendit la confiance du tripier.

Tandis que la foule commençait à s'écouler, aux cris répétés de : Vive la Commune ! le marchand d'abats me dit qu'il était plus avancé que moi. Il avait vu jouer les grandes eaux. Versailles était une belle ville. Il me recommandait le *Petit Vatel*, un restaurant très convenable.

— Alors, fis-je, vous me conseillez d'aller voir ça ?

— Je crois bien, insista le tripier, retourné comme un gras-double et désormais affectueux.

Sans cet excellent homme, aidé d'ailleurs par la révolution du 18 mars et l'instinct de la conservation, je serais peut-être mort n'ayant pas vu Versailles et les salons de Louis XIV.

II

UNE MARCHE DE NUIT

Maintenant, la journée touche à sa fin. Sur la route de Versailles, M. Thiers bat en retraite devant l'insurrection, tandis que des bandes en désordre, poussées par la gendarmerie, représentent ce qui reste de l'armée française. A mesure que la nuit tombe, l'immense troupeau humain se fait plus rétif. Dans l'ombre qui noircit tout, la couleur des uniformes s'efface. On se croirait au milieu de bataillons de fédérés. Par quel prodige ces hommes à la mine insolente et à l'allure rebelle ne se retournent-ils pas, fusillant, avant de regagner Paris, les voitures qui emportent le gouvernement?

Sur les flancs de la colonne, la rage au cœur, humiliés et indignés, les officiers feignent de ne pas entendre les propos malséants. Ils ont le sentiment que tout acte de rigueur serait suivi d'un acte de révolte ouverte. Ils se contiennent, pour ne pas briser le faible lien qui retient encore,

dans une discipline relative, leurs troupes pleines de mauvaises pensées.

Quant aux soldats, ils marchent instinctivement, par habitude, incertains des projets de ceux qui les suivent et de ceux qui les précèdent. L'ordre de départ, brusquement donné et rapidement exécuté, a surpris cette cohue en flagrant délit de défaillance. Un instant ressaisie, poussée, furieuse contre elle-même d'avoir obéi, redoutant qu'il soit trop tard désormais pour désobéir, elle s'avance, laissant derrière elle les quais, puis les barrières, puis les faubourgs.

En tournant la tête, les hommes ne voient plus que le souffle, l'haleine de Paris qui s'élève à l'horizon en une buée rougeâtre. A mesure qu'ils s'éloignent de la grande ville, ils se sentent repris par la règle et le devoir. Déjà quelques voix impérieuses ont fait entendre des commandements, aussitôt exécutés. Les rangs se resserrent. Les files sont moins flottantes. Le silence s'est rétabli. Les chefs respirent plus à l'aise.

Des estafettes, devant lesquelles les hommes s'écartent, jettent en passant des nouvelles rassurantes. Le gouvernement est arrivé à Versailles. La ville est bien gardée. Déjà M. Thiers est installé à la Préfecture. Il travaille.

III

UNE VUE DE VERSAILLES

J'ai toujours admiré les savants passionnés qui vont observer les phénomènes éruptifs dans les cratères des volcans, mais j'évite avec soin de suivre leur exemple. En voyant la butte Montmartre s'agiter sur sa base, j'entrevis clairement des écroulements prochains. En général, moins la révolution a de raison d'être, plus l'irritation révolutionnaire est dangereuse. Comme l'insurrection qui venait de triompher en quelques heures était à la fois injustifiable et inexplicable, j'en conclus qu'elle serait longue et terrible.

Je pris mes précautions en conséquence.

Je connaisssais de réputation la Commune de 1793, et j'étais de ceux qui ont le mauvais goût de ne point confondre dans un même fétichisme la Révolution de 1789 et ses exécrables suites. Je savais que, lorsqu'une population se promène

tout entière la baïonnette au bout du fusil en chantant des hymnes fraternels, on peut être certain que ces manifestations se terminent par un massacre général couronnant quelques égorgements particuliers.

Depuis deux mois j'avais assisté à trop de tumultes populaires, j'avais lu trop de journaux et entendu trop de discours pour croire à l'innocuité même relative du mouvement, dont la journée du 18 mars avait fait une révolution. Ma qualité de rédacteur en chef du journal le *Soir* ne me recommandait pas d'ailleurs d'une façon particulière à la bienveillance des nouveaux maîtres de Paris. Il était facile de prévoir que les écrivains ayant pris parti pendant le siège contre les révolutionnaires ne pouvaient prétendre à aucune faveur de la part des triomphateurs du jour.

En guise d'avertissement, quelques compagnies de fédérés avaient envahi et saccagé les bureaux du *Figaro* et du *Gaulois*, et nous avions aggravé notre cas en signant une déclaration rédigée par M. A. Guéroult de l'*Opinion Nationale*, et invitant les citoyens à ne pas reconnaître le gouvernement installé à l'Hôtel de Ville.

Devançant l'injustice du peuple, un certain

nombre de bourgeois et de fonctionnaires s'étaient déjà réfugiés à Versailles, plaçant entre eux et les attouchements des fédérés une vingtaine de kilomètres et autant de milliers de soldats. Je pris, à mon tour, le train pour le chef-lieu de Seine-et-Oise.

Dans la cour d'honneur du Palais, raide sur son cheval de bronze et son socle de marbre, le roi Louis XIV me parut surpris. Il y avait de quoi. Au milieu des tentes blanches et des feux de bivouacs d'une armée qui se reformait assez vite, circulaient tout ce qu'à mon estime la France peut produire de gens ayant peur de perdre leur position ou de personnages désirant obtenir une place d'un pouvoir nouveau. Cet empressement était de bon augure. Tant de dévouements venant s'offrir pour occuper des emplois civils et rétribués devaient marquer assez exactement l'étiage de la confiance inspirée par le gouvernement de M. Thiers.

J'avais quitté Paris, frappé de l'inconscience de la foule pour laquelle Versailles, son gouvernement et son armée semblaient ne plus exister. Je trouvais à Versailles une foule aussi insouciante des affaires du pays, préoccupée uniquement de ses intérêts particuliers, et paraissant

avoir oublié que Paris était au fond de la vallée, avec ses trois cent mille gardes nationaux et ses deux mille bouches à feu. A peine envisageait-on, dans des conversations banales et superficielles, l'hypothèse du choc inévitable et terrible dans lequel devaient se heurter tant de Français.

Dans la rue des Réservoirs, transformée en petite Provence pour crânes âgés, quelques personnages connus, en général étrangers à la politique, artistes ou auteurs dramatiques, se souvenaient, il est vrai, du demi-million de Prussiens à éloigner du sol national et des cinq milliards de rançon à payer à l'Allemagne. Mais c'était là l'exception.

Comme on supposait que M. Thiers, élu chef du Pouvoir exécutif par une Assemblée en majorité monarchique, voudrait se séparer au plus vite du personnel préfectoral improvisé par Gambetta et le gouvernement de la Défense nationale, on faisait queue chez Ernest Picard, ministre de l'intérieur. On cherchait de tous côtés des recommandations, on quêtait des apostilles. Les malins se faisaient présenter par M. de Larcy, ministre des travaux publics, légitimiste, et appuyer par Jules Simon, ministre de l'instruction publique, républicain. Certains poussaient jus-

qu'à l'héroïsme la folle envie d'être préfets. Dès qu'on apprit le meurtre du préfet de Saint-Étienne et la vacance de sa préfecture, J.-J. Weiss nous raconta qu'une heure après « il y avait déjà trois solliciteurs réclamant la faveur d'être assassinés ».

Avec un peu d'imagination, on pouvait se croire au foyer du Théâtre-Français, un soir de première représentation. En un quart d'heure, on serrait la main à tous les Parisiens ayant un nom dans les arts, les lettres, les sciences, la finance, l'armée, la magistrature et la haute galanterie. Edmond About donnait le bras à Gustave Doré, et Robert Mitchell, accompagné de M. Feuillant et de M. Gare, le neveu d'Émile de Girardin, racontait au prince Lubomirski des épisodes de sa captivité en Allemagne. Paul de Saint-Victor consultait, sous une porte, le professeur Germain Sée. Le général Chanzy, échappé aux prisons communalistes, s'appuyait tristement sur l'épaule du général Langourrian.

Dans un groupe, un homme gras et court, à l'air recueilli, décrivait à un auditoire charmé la prise de Jérusalem par Titus et les horreurs qui marquèrent la chute de la Ville Sainte. L'orateur, s'animant, s'efforçait de trouver des rai-

sons pour expliquer l'insurrection parisienne. Puis, vaticinant, il disait : « La France fait en ce moment une expérience qui ne s'est jamais faite. Les peuples obéissent toujours à une autorité dont le principe leur échappe et qui prend à leurs yeux quelque chose de sacré. Ainsi, autrefois, la Sainte-Ampoule, apportée par un ange et déposée sur le front de nos rois, était une figure de l'autorité, symbole absurde, mais utile et peut-être nécessaire. » Ce parleur, c'était M. Renan.

A trois pas de là, le général Trochu défendait certains membres de la Défense nationale. Il professait la plus haute estime pour « Jules Favre, qu'il avait vu, à Ferrières et à Versailles, accomplir les deux plus nobles actions qu'on puisse voir », et comme on essayait de médire de Jules Ferry : « J'en fais le plus grand cas », répliquait vivement le général Trochu. « Il est plein de courage, de sang-froid et de ressources dans l'esprit, jamais je ne l'ai vu faiblir ni faillir. »

Et comme midi sonnait, les causeurs et les promeneurs entraient tranquillement déjeuner à l'hôtel des Réservoirs, tandis qu'une batterie d'artillerie partait au grand trot pour prendre

position aux postes avancés, et qu'en sens inverse, des cacolets et des voitures d'ambulance ramenaient aux hôpitaux les mutilés de la nuit.

IV

PREMIÈRES ESCARMOUCHES ROYALISTES

La fille Clio, muse de l'histoire, racontera sans doute à nos arrière-petits-neveux que l'insurrection communaliste de mars 1871 marque une date féconde dans l'histoire du peuple français. On la croira. Les peuples aiment à être trompés. Ils ont du goût pour les légendes. On invoquera des témoignages irrécusables.

On citera un discours de M. de Bismarck, disant, le 2 mai, à la tribune du Reichstag : « Il est hors de doute qu'il n'y ait, au fond de la Commune parisienne, quelque noyau de raison. » On publiera, « aux pièces à l'appui », un article d'un autre ministre, M. Edouard Lockroy, écrivant le 2 avril, dans le *Rappel :* « Il n'y a plus à en douter aujourd'hui : c'est ainsi que se résume la situation ; le triomphe de la Commune, c'est le triomphe de la Ré-

publique; le triomphe de Versailles, c'est le triomphe de la réaction, peut-être de la royauté. Qui hésiterait? »

Un Taine de l'avenir essayera de rétablir la vérité. Il aura, dans un patient travail, compulsé tous les journaux, annoté toutes les brochures, relevé tous les documents sérieux, extrait la moelle de tous ces os blanchis. Il démontrera, preuves en main, qu'à l'exception de quelques sectaires convaincus, les fédérés parisiens étaient ou de pauvres niais ou de malfaisants personnages. Il mettra entre guillemets l'opinion d'un combattant pour la Commune, M. Edgar Monteil, écrivant sur ses camarades et disant : « On trouvait, dans la plupart des individus qui étaient là, de singuliers enseignements, on avait beau vouloir s'en garder, cela sentait le chevalier d'industrie. Ceux qui véritablement prenaient part à la Commune avaient pour but, soit de s'emparer d'un péculat quelconque, soit de se tailler une position dans le mouvement. » Mais rien n'y fera. Nos arrière-petits-neveux répliqueront à cet arrière-petit-Taine qu'il calomnie le passé, et ils considéreront les communalistes, non comme des victimes, ce qui serait juste dans une cer-

taine mesure, mais comme des martyrs, ce qui est faux et absurde.

Pour moi, mon opinion était faite, avant le 18 mars, et sur les démagogues qui devaient brûler Paris, et sur l'Assemblée nationale dont les fautes allaient permettre de trouver des circonstances atténuantes à l'insurrection. Ce qui s'était passé à Bordeaux, pendant les premiers jours de mars, m'avait inspiré des doutes sérieux sur le patriotisme et l'intelligence des élus du peuple.

Ils avaient à peine pris séance que déjà leurs principaux chefs, légitimistes ardents et orléanistes fougueux, intriguaient à l'envi pour leurs saints, saint Henri et saint Paris. Tout surpris de constituer la majorité dans une assemblée, ils avaient fini par croire qu'on les avait choisis pour leurs opinions, alors qu'ils avaient été nommés seulement en haine des républicains, représentant avec Gambetta la guerre à outrance, et par horreur des bonapartistes, écrasés sous le poids et la responsabilité de nos désastres. Le suffrage universel avait crié : « Vive la paix! » Les députés avaient entendu : « Vive la paix! Vive la monarchie et Vive Henri V ! »

Aussi ces Machiavels départementaux n'avaient-

ils pas hésité à confier à M. Thiers, élu sans conteste chef du pouvoir exécutif de la République française, le soin de conclure la paix avec l'Allemagne. Une fois l'ordre rétabli, ils comptaient avoir facilement raison d'un vieillard suspect aux républicains et sur lequel devait rejaillir, à leur sens, l'inévitable humiliation infligée à la nation par le futur traité de paix. Tandis que l'ancien ministre de Louis-Philippe dépenserait sans compter les dernières heures d'une vie déjà longue à disputer à l'aigle prussienne quelque lambeau de territoire et s'épuiserait à remettre un peu d'ordre dans le pays, eux, l'esprit libre, devaient faire leurs accords, réconcilier Etéocle et Polynice, mettre la main du fils de la duchesse de Berry dans la main du petit-fils de Louis-Philippe.

Chacun avait son plan.

Certains orléanistes manœuvraient de façon à ce que la fusion ne fût en réalité que l'abdication de Henri V au profit du comte de Paris. Mais les légitimistes voyaient dans cette manœuvre une seconde édition des journées de juillet 1830, avec le complaisant concours du monarque légitime à dépouiller, et il ne leur plaisait pas de faire jouer à l'oint du Seigneur,

au seul représentant du droit divin, le rôle de dupe et de Jocrisse. Quelques-uns, pressés d'agir, avaient eu l'idée, dès le 10 février, de confier au duc d'Aumale, élu député, la lieutenance générale du royaume.

Il avait fallu que M. Thiers, détournant un instant son attention de Paris, où l'émeute grondait déjà, de Versailles où M. de Bismarck jetait sur le papier les bases du traité de Francfort, perdît son temps à regarder ces myrmidons parlementaires, embarrassant ses jambes du fil blanc de leurs malices.

Allant au plus pressé, il avait, tout net, déclaré au duc Decazes, mandataire du duc d'Aumale et du prince de Joinville, que si les princes d'Orléans, actuellement et légalement bannis, venaient occuper leurs sièges de députés, ils s'exposeraient à se faire « fusiller ». Puis, comme deux précautions valent mieux qu'une, il avait réveillé les défiances des légitimistes contre les fils de Louis-Philippe. De sa petite voix aiguë et coupante, il leur disait : « Si vous n'ajournez pas la validation des pouvoirs des princes, vous êtes perdus. Celui qui représente votre principe sera dépouillé. » Puis se retournant sur les amis personnels du comte de Paris,

un peu effacé à cette heure par ses oncles, il leur conseillait en souriant de relire l'histoire d'Angleterre. « Le duc de Glocester, lui aussi, avait des neveux, il est devenu Richard III. »

En faisant appel aux moins nobles passions de ses adversaires, M. Thiers était certain de réussir à gagner du temps. Quelques paroles encourageantes adressées aux républicains, fort abattus et se demandant, tout penauds, si le chef du pouvoir exécutif était avec eux ou contre eux, décidèrent du vote de la propositiou de M. Barthélemy Saint-Hilaire. L'Assemblée ajourna la validation des pouvoirs des princes d'Orléans, et M. Thiers put prendre le train pour Paris.

Le chat parti, les souris blanches et tricolores se remirent à danser et aussi à se quereller. Les blanches étaient intraitables, les tricolores demandaient des garanties. MM. de Carayon, de Juigné, de Gontaut-Biron et Audren de Kerdrel représentaient les prétentions du comte de Chambord ; Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, MM. Saint-Marc Girardin et de Lasteyrie, le duc Decazes et le duc d'Audiffret-Pasquier avaient été chargés d'exposer les scrupules et de défendre les intentions des partisans du comte de Paris.

On s'était à la fin décidé à rédiger un petit

programme que devaient ratifier simultanément Henri V et les princes de la maison d'Orléans. Dans cette charte, les délégués avaient eu la bonté d'inscrire la liberté des cultes, le maintien du suffrage universel, la responsabilité ministérielle et les libertés qualifiées de nécessaires sous l'Empire, par M. Thiers lui-même.

Tout frémissants de leur hardiesse quasi-révolutionnaire, les neuf délégués avaient prié un ami de M. le comte de Chambord, l'honorable M. de Saint-Victor, de se rendre à Frohsdorff et d'obtenir du « Roi » un acquiescement à ce programme.

De son côté, le duc Decazes partait pour Bayonne solliciter des princes d'Orléans quelques déclarations préalables exigées par les légitimistes.

Les Princes devaient renoncer formellement et par écrit à toute idée de présidence de la République ou de Monarchie élective. Cruelles exigences auxquelles les Princes n'entendaient se soumettre qu'en partie ! Ils renonçaient bien volontiers à une présidence de la République que personne, d'ailleurs, ne songeait à leur offrir ; mais comment refuser d'obéir « à la volonté du peuple », écrivaient ils au duc Decazes,

si le peuple veut élire un Roi ? Et les souris blanches, effrayées et mises en défiance par cette lettre enfarinée, battaient en retraite, tandis que le général Ducrot, affairé, violent, prenait des billets d'aller et retour entre Bordeaux et Bayonne où résidait le duc d'Aumale, jurait de revenir victorieux des scrupules des Princes, et regagnait l'Assemblée, furieux, mais troublé, et passant son temps à déboucler sa valise et à la refermer.

Il semble à première vue que des hommes de bien, appartenant par leur position sociale, leur éducation et leur fortune, à ce qu'on appelle l'élite de la nation, eussent pu faire un moins triste usage de leurs loisirs et de leurs talents. Mais les passions politiques sont comme les harpies de la fable. Elles contaminent ce qu'elles touchent de leur bouche et de leurs griffes empoisonnées. Elles aveuglent. Elles rendent sourds.

Leur victoire inespérée, invraisemblable, au scutin du 8 février, avait affolé les royalistes. Ils croyaient tenir l'occasion par les cheveux et, cramponnés, on eût pu leur arracher les bras avant de les séparer de cette mèche providentielle. Ils avaient tous oublié Paris et la France, et l'Allemagne. Avec une sincérité d'hallucinés,

ils étaient convaincus qu'une fois en possession de la formule magique, ils remettraient chaque chose en place et relèveraient en monuments grandioses les ruines de la patrie.

M. Thiers, très optimiste par tempérament, n'attachait d'abord que peu d'importance aux menées de ces représentants de la noblesse française. Comme Henri IV, avec lequel il aimait à se trouver des points de ressemblance, il professait d'ailleurs un souverain mépris pour les parti, « les factions », comme il disait, et à l'instar du Béarnais, ce Marseillais se plaisait à lutter avec eux de finesse et d'habileté.

Très certain que l'entente ne se ferait pas du premier coup entre les lis et le coq gaulois, il avait laissé les plénipotentiaires de la monarchie rédiger à leur aise des protocoles inoffensifs. Il était parti, espérant mettre à profit ces dix jours de congé et rétablir l'ordre avant l'arrivée des députés à Versailles. Mais, cette fois, son imperturbable confiance avait été cruellement déçue et il avait fallu déguerpir au plus vite, d'abord pour se mettre à l'abri d'un coup de main, ensuite pour arracher l'armée à cette température exceptionnelle dans laquelle elle se fondait à vue d'œil. L'angoisse fut cruelle pour M. Thiers;

mais il se reprit bien vite, et dès le 19, à quatre heures du matin, il recevait tout gaillard ses ministres arrivés pendant la nuit à Versailles.

Ce qui avait contribué à fausser une minute son jugement, ordinairement si net, sur la portée de l'insurrection du 18 mars, c'était à la fois l'anonymat de ses auteurs et l'absence de tout cri de ralliement, de tout mot d'ordre servant de drapeau ou de prétexte aux émeutiers. Et de fait, le Comité central mit deux ou trois jours à découvrir qu'on avait pris les armes au nom des franchises municipales.

Le chef du pouvoir exécutif était convaincu qu'on se trouvait seulement en présence d'une crise finale, d'une convulsion suprême de l'esprit de désordre, résultat naturel des souffrances endurées pendant le siège et des vacances prolongées de toute autorité gouvernementale. Il croyait aussi un peu à la *bonne* garde nationale, à celle qui mettait les émeutiers à la raison sous la monarchie de Juillet et qui donnait bravement l'assaut aux barricades de juin 1848.

Il comptait sur elle, et sa surprise fut grande quand il apprit que non seulement les gardes nationaux de l'ordre n'existaient qu'en infime

minorité, mais que l'armée régulière elle-même se désagrégeait et allait grossir les rangs des fédérés. Il ne voulait pas se rendre à l'évidence et discutait avec âpreté les témoignages qui se multipliaient, attestant de la gravité de la situation. Mais il ne tarda pas à se rendre un compte plus exact des faits et de leur importance, et aussitôt il grandit avec le péril.

Quand je rencontre aujourd'hui, dans les couloirs de la Chambre ou du Sénat, un de nos hommes d'État, tout préoccupé de babioles parlementaires, marchant le front plissé et le dos courbé, comme s'il portait quelque chose sur l'échine, je ne puis m'empêcher de penser avec respect à ce petit vieillard de soixante-quatorze ans que j'ai vu, pendant vingt-sept mois, porter si allègrement une nation sur ses fortes épaules. Vraiment, la France tout entière, avec son courage, son bon sens, son génie confiant et hardi, sa gaieté persistante s'élevant, comme une insouciante alouette, au-dessus de tous les désastres, semblait s'être réfugiée dans la large poitrine de ce petit Français, songeant à tout, commandant à tous et souriant de tout, sauf des destinées de la patrie.

Dès le 19 mars, à l'aube, les députés arrivés

à Versailles bourdonnaient comme des mouches et remplissaient l'air de leurs imprécations.

Les militaires élus représentants du peuple levaient les bras au ciel d'un air désespéré. A les croire, le « petit bourgeois » n'entendait rien aux choses de la guerre. Le général Ducrot, de retour de Bayonne, écrasait de son dédain M. Le Flô, ministre de la guerre, le général Vinoy et M. Thiers. L'amiral La Roncière rivalisait de sévérités avec l'amiral Jauréguiberry dans ses appréciations sur le chef du pouvoir exécutif.

Déjà divisés en deux groupes, les députés de la majorité tenaient séance extra-parlementaire, les uns dans la *Réunion des Réservoirs,* rendez-vous des légitimistes, les autres dans le local réservé au centre droit, composé d'orléanistes.

Tous s'agitaient également, s'étonnant avec une sincérité parfaite de l'inaction de M. Thiers, accusé et convaincu de n'avoir pas repris Paris en un tour de cadran.

D'heure en heure, ils expédiaient des députations au chef du pouvoir exécutif, et ces délégués arrivaient à la Préfecture les mains pleines de conseils et d'injonctions. Par MM. Buffet,

de Lasteyrie et l'amiral Jauréguiberry, messagers de l'Assemblée souveraine, M. Thiers, clignant de l'œil sous ses lunettes, avait appris qu'on élirait le lendemain une commission de quinze membres pour l'assister dans sa tâche. « Un conseil de surveillance? » avait demandé en souriant le chef du pouvoir exécutif.

Puis, on lui avait lu un projet de proclamation à adresser au peuple français. Les rédacteurs de ce document promettaient « de sauver, d'organiser et de constituer le pays ». La chanson était bonne, mais l'air était fait pour agacer l'ouïe de l'opinion publique, et M. Thiers avait très rudement insisté pour qu'on en changeât la musique. On avait mis, après de longs débats, un petit dièze républicain à cette *Marseillaise* de l'ordre.

Ce petit dièze n'avait l'air de rien. En fait, il condamnait momentanément la porte par laquelle la monarchie eût pu se glisser. Mais, comme depuis vingt-quatre heures tout le monde avait à peu près perdu la tête, les oreilles légitimistes elles-mêmes ne furent pas choquées par ce changement de ton, et l'Assemblée nationale déclara spontanément, le lendemain 20 mars, à la France, que la « République était un noble

mot n'ayant de sens qu'avec l'inviolable respect du droit et de la liberté ».

Du moment où la République représentait, de l'aveu même des royalistes, « l'inviolable respect du droit et de la liberté », on eût été bien coupable de ne pas la fonder ou de ne pas la défendre. C'est du moins la conclusion logique qu'il était permis de tirer de la déclaration un peu irréfléchie des droites.

Mais on ne pense pas à tout, et les députés ne pensaient à rien, sinon à invectiver, dans les coins, contre M. Thiers et ses ministres.

V

LES DÉPUTÉS ET LES GROUPES

A l'exception de trois ou quatre membres du cabinet et de quelques douzaines de représentants du peuple, déjà députés ou avocats de l'opposition sous l'empire, les journalistes ne connaissaient pas les membres de l'Assemblée nationale. Nous regardions passer, avec un bout de sourire aux lèvres, ces illustrations locales dont les noms n'éveillaient aucun souvenir dans notre esprit. Presque tous avocats ou médecins, mais pas encore vétérinaires, ces délégués de la souveraineté nationale nous apparaissaient comme de modestes huissiers de province, un peu dépaysés dans la ville aux larges avenues et aux grands souvenirs, et mal à l'aise sous le regard sceptique des Parisiens déportés à Versailles.

La plupart d'entre eux — nous l'avions remarqué — se mettaient en toilette le dimanche, et

faisaient à l'heure des repas, ce jour-là, de petits extras hebdomadaires dans les humbles restaurants où ils prenaient pension.

Habitués, sous Napoléon III, à compter pour rien intellectuellement les dix millions d'électeurs sous lesquels nous avions vécu si longtemps étouffés, il nous paraissait impossible que cette masse eût tiré de son sein des députés de valeur et d'intelligence. Avec la légèreté d'hommes pour qui le boulevard résume la patrie, nous faisions peu de cas de tous ces bâtonniers, veillant, dans une sous-préfecture de six mille âmes, sur la moralité et la bonne tenue de trois ou quatre avocats ; nous tenions en piètre estime tous ces gentilshommes de chefs-lieux de canton, arrachés de leur banc d'œuvre par les événements et devenus législateurs après avoir été si longtemps marguilliers.

C'était bien pis quand le hasard d'une rencontre nous permettait d'échanger quelques mots avec nos nouveaux maîtres. A la fois timides et défiants, pénétrés cependant de leur importance, chargés de reliques et cherchant néanmoins à ne pas paraître provinciaux, n'osant guère confesser leur préjugés et souffrant d'en voir rire ceux qu'ils appelaient, entre eux, « des blagueurs

de Paris », ils hésitaient longtemps avant de se livrer.

Mais bientôt ils eurent le sentiment que nous étions, avec nos airs évaporés, les vrais et les seuls dispensateurs de la renommée. A la pensée que nos journaux apporteraient à leurs familles, aux habitués « du café de la Comédie » leurs noms encadrés dans quatre lignes de bienveillante réclame, ils s'humanisèrent. Les connaissant mieux, nous les jugeâmes plus favovablement.

Ils n'étaient pas sans qualités. Tous ou à peu près étaient sincères et, au début, désintéressés. Ils avaient des opinions, mais ils ignoraient encore l'art de les modifier ou de les régler au mieux de leurs profits. Ils ne connaissaient pas les chemins détournés et se jetaient honnêtement dans tous les jeux de quilles. Ils avaient l'esprit et le mot gros. Pour les uns, M. Thiers était « une canaille » parce qu'il n'avait pas proclamé la monarchie. Aux yeux des autres, il apparaissait comme un vieux réactionnaire « accusé et convaincu de défiance à l'égard des républicains ». Mais tous subissaient avec une bonne foi parfaite le charme de la conversation du « petit bourgeois » et n'essayaient

guère de se défendre contre les entraînements de sa parole. Ils s'inclinaient, d'assez bonne grâce, quand M. Thiers leur paraissait avoir raison, et M. Thiers avait toujours raison quand il parlait.

Ce qui les distinguait entre tous les produits du suffrage universel connus jusqu'à ce jour, c'était le goût de la liberté. A côté d'eux, Émile de Girardin pouvait passer pour un autoritaire. Ils exigeaient furieusement que la liberté fût partout, en tout, au-dessus de tout. Par esprit de réaction contre la dictature de 1851, ils réclamaient le département libre, le canton libre et la commune libre dans l'État libre et l'individu affranchi. Ils cherchaient sans relâche quelque chose à décentraliser pour faire pièce aux doctrines césariennes ou jacobines, si bien que la France, tirée à droite par les Versaillais, à gauche par les fédérés parisiens, risquait fort de se rompre en morceaux, sans les coups de bride de M. Thiers.

En dépit de ses ridicules et de ses travers. livrée à elle-même, cette masse de députés eût pu faire de bonne besogne. Malheureusement, quelques personnages de marque, dépourvus d'innocence et de naïveté, comprirent quel parti

des ambitions actives et expérimentées pouvaient tirer de ces recrues pleines de candeur et de sincérité. Et tout de suite ils se mirent à organiser des groupes.

Bientôt ces ruches de frelons se multiplièrent. Il y en eut pour toutes les opinions, pour toutes les nuances d'opinion, pour toutes les défaillances d'opinion.

Tandis que les légitimistes purs délibéraient, comme je l'ai dit, au Cercle des Réservoirs, et surveillaient, pleins de défiance, la réunion du centre droit dévouée aux princes d'Orléans, les républicains, serrés autour de Jules Simon, constituaient la gauche républicaine. Sous la présidence de M. Feray, maire d'Essonnes, les indécis, encore incertains de leur conviction, acceptaient provisoirement, après de longues délibérations, la forme actuelle du gouvernement et subissaient l'influence directrice de M. Thiers dans la pratique journalière de la politique. C'était l'embryon d'un faux centre gauche, penchant à droite, et qu'il n'eût point fallu faire un grand effort pour faire tomber sur le nez.

Pour recueillir les députés errants en quête d'une direction, M. Saint-Marc Girardin avait eu l'ingénieuse idée de constituer un cercle des

Travailleurs. Dans cette école d'apprentissage législatif, on était censé ne devoir s'occuper que de questions d'affaires.

Quelques-uns vinrent et reconnurent que ces prétendus travailleurs avaient ouvert un bureau de recrutement orléaniste. Orléanistes ! beaucoup consentaient à l'être, mais peu tenaient à se dire tels.

Et puis, dès ce moment, l'orléanisme pur, né sur les barricades de juillet 1830, se réclamant des principes de 1789, offrant à ses fidèles « la meilleure des Républiques », hissée sur le cheval blanc de Lafayette, n'existait plus. Il n'était question, officiellement du moins, que de la « monarchie unie », du règne de la Maison de France, tout entière réconciliée et rangée autour de l'archaïque monarque qui rendait des oracles à Frohsdorff. Or, il faut bien le reconnaître, même parmi les adversaires les plus résolus de la République, on n'eût pas trouvé cent personnes sérieusement décidées à couronner ce document historique à deux jambes et à belle barbe, paraissant ne causer sérieusement qu'avec le Saint-Esprit.

« Comment », écrivait, le 14 juillet 1871, M. Doudan à son élève M. le duc Albert de

Broglie, « comment la Providence n'a-t-elle pas inspiré au comte de Chambord d'abdiquer, de s'envelopper, lui et sa vertu, dans un drapeau blanc? Il aurait fait une belle action qui aurait eu sa grandeur. » Si des monarchistes de naissance, résignés aux nécessités de la politique, parlaient avec cette irrévérence ironique du représentant de l'idée monarchique, comment des hommes jeunes, frottés de libéralisme, ayant fait leurs premiers pas dans les rangs de l'opposition, sous l'Empire, tout imprégnés de l'esprit moderne, eussent-ils pu se résigner à s'incliner devant cette ombre de monarque qui n'enfourchait, en guise de cheval de guerre, que des formules dont Louis XIV lui-même eût hésité à se servir?

L'opinion républicaine, d'autre part, ne semblait pas devoir faire de nombreux prosélytes. Parmi ses représentants, certains, sincères, je veux le croire, mais bien mal inspirés, avaient quitté Versailles et touché barre à Paris, prêtant ainsi un vague et platonique appui aux insurgés du 18 mars.

MM. Clémenceau, Floquet, Lockroy, que M. Lissagaray appelait plus tard, dans un livre apologétique de la Commune « les petits crevés du radicalisme », après avoir déclaré très

nettement à la tribune qu'ils ne reconnaissaient d'autre autorité que celle de l'Assemblée nationale, avaient assez brusquement changé d'avis et fourni un excellent prétexte à la réaction de soutenir que les républicains n'étaient séparés des communards que par des nuances.

Les membres de la gauche républicaine, de leur côté, étaient fort gênés. Ayant à toute époque endossé la responsabilité des catastrophes publiques, ils pliaient sous le faix, n'osant pas remuer, dans la crainte de mécontenter M. Thiers et de transformer sa bienveillance en hostilité déclarée. Ils ne voulaient pas, d'autre part, se disqualifier aux yeux de leurs mandants par une attitude trop franchement hostile au peuple de Paris. Ils biaisaient, ajournaient, puis perdaient dans un mouvement de colère, parfois fort excusable, le bénéfice de huit jours de silence et de sagesse.

Quant au centre gauche qui devait pendant quelques années exercer une influence décisive sur les affaires du pays, il n'existait pas encore.

Dans un logis d'étudiant situé rue Duplessis, un député du Nord, conseiller à la Cour d'appel de Douai, M. de Marcère, en compagnie de quatre amis, couvait les œufs d'où devaient

s'élancer plus tard quelques aiglons et une si grande quantité de pigeons.

Tous les soirs, M. Christophle, ancien préfet de la Défense nationale, avocat; MM. Félix Renault et Durreault, députés de Saône-et-Loire, avocats aussi, cela va sans dire, travaillaient avec M. de Marcère et M. Gailly, riche industriel des Ardennes.

Ces modestes ouvriers de la première heure, inconnus de tous et ne connaissant personne, avaient le rare mérite, en ces temps incertains, de vouloir quelque chose et d'avoir deviné ce qu'il fallait vouloir pour rester dans le domaine de la politique pratique. Ils avaient compris que le vieux parti républicain, compromis par ses propres fautes et les extravagances de ses enfants perdus, n'avait pas, en ce moment, l'autorité morale nécessaire pour séduire et convaincre l'opinion publique, et ils s'étaient mis en tête de présenter au peuple français une République rajeunie, frisée au petit fer, souriante, ayant le mot pour rire et reniant avec énergie tout lien de parenté avec les mègères qui dansaient la *Carmagnole* en 1793, tiraient sur les mobiles de Cavaignac en 1848, ou se préparaient à brûler Paris en 1871.

A peine mêlés aux luttes violentes de la fin du second Empire, un peu enclins par inexpérience à ne pas mesurer alors exactement la distance qui sépare l'idéal de la réalité, honnêtes et modérés, on peut le dire, ils étaient décidés à demander à la forme républicaine une stabilité que les diverses monarchies établies et renversées depuis 1789 n'avaient ni su ni pu assurer à la France. Avec cela consciencieux, un peu minutieux, au point de discuter sérieusement si les nouveaux groupes devaient s'intituler « Réunion des républicains conservateurs » ou bien « Réunion des conservateurs républicains ».

Au bout de quelques jours, le programme rédigé par M. de Marcère et ses amis comptait une soixantaine d'adhérents. On quittait le petit local de la rue Duplessis devenu trop étroit et on s'installait dans une salle de l'Hôtel de Ville obligeamment prêtée par M. Rameau, maire de Versailles.

M. Thiers commençait à demander aux personnes de son entourage ce que « voulait encore » ce nouveau groupe et invitait ses amis personnels à s'y faire inscrire « pour savoir ».

VI

PETITS CÔTÉS D'UNE TRISTE HISTOIRE

Avant l'année 1871, en lisant les histoires de la Terreur, je m'étais souvent arrêté, me demandant, avec une anxieuse curiosité, comment nos ancêtres avaient pu vivre de la vie ordinaire, en ces horribles temps. Ils mangeaient pourtant, dormaient, faisaient la fête, remplissaient les spectacles, dansaient à toute occasion et s'amusaient comme si la guillotine n'eût point répandu chaque jour des flots de sang. Ils s'amusaient! Et je n'entends pas parler seulement des distractions un peu invraisemblables de l'*Abbesse de Jouarre* et de son ami, dont l'héroïsme physique et la puissance de volonté sont faits pour étonner.

Les amusements de nos pères, à en croire les journaux et les mémoires de 1793, ne différaient pas sensiblement de ceux que nous prenons. On le disait, et je ne voulais pas le croire,

et les incrédules de mon espèce étaient nombreux, se refusant à admettre que le cours régulier des choses fût à peine troublé par ces effroyables événements.

Les deux mois pendant lesquels la Commune fut maîtresse de Paris eurent raison de mes incertitudes et de mes doutes. J'ai su qu'on s'amusait ferme sur les boulevards. J'ai vu qu'on ne s'ennuyait guère à Versailles. Il y avait du monde dans tous les cabinets particuliers où de jolies quenottes dépeçaient des écrevisses avec des intentions perverses. L'artillerie de la veuve Cliquot foudroyait de ses bouchons les plafonds des restaurants, tandis que les canons fédérés échangeaient de sifflants obus avec les batteries du maréchal de Mac-Mahon.

A la tombée de la nuit, dans les ombres du parc, s'échappaient, sous les rideaux des civières remplies de blessés, des soupirs auxquels l'écho répondait par d'autres soupirs moins pénibles à entendre. Là-bas on vivait, ici on mourait sans se gêner réciproquement.

On s'occupait de ses petites affaires. Jamais, malgré les menaces de l'heure suivante, les marchands ne furent plus âpres au gain. Ils pensaient à peine à l'irruption possible des

bandes parisiennes, ivres de vengeance et disposées à échanger, en socialistes pratiques, des coups de fusil contre des produits plus comestibles. Esclaves de l'habitude, ils vendaient cher toujours et à faux poids, le plus souvent possible. Oui, cela était vrai. Dans l'ouragan déchaîné, brisant les branches, déracinant les arbres, couchant à terre au hasard les hommes et les monuments, des milliers de pucerons pouvaient vivre et grignoter leurs feuilles, indifférents au cataclysme, obéissant avec sérénité à leurs intérêts et ne se laissant distraire de leurs occupations naturelles par aucun écroulement.

En première page du journal le *Rappel*, rédigé et imprimé à Paris, en pleine fournaise, il y avait, par exemple, des réclames pour les livres de Victor Hugo. Il est beau de garder, sous la mitraille, le sentiment de la librairie. « Les trois pièces, *Un cri, Pas de Représailles, Dans le Cirque,* que le *Rappel* a publiées, disait cette annonce, font partie d'un demi-volume que Victor Hugo va bientôt faire paraître sous ce titre : *Paris combattant.* »

Lue entre deux récits de rencontres sanglantes entre Versailles et fédérés, cette affiche donnait à penser.

A Versailles, on s'habillait, on se parait pour aller voir passer, dans les larges avenues poudreuses, les longues files de prisonniers. Ceux qui ont assisté à ce spectacle, animé comme un retour des courses, auront de la peine à croire que l'homme et la femme ne sont pas un couple de vilains animaux. En regardant cette foule endimanchée, venant, après déjeuner, se repaître des angoisses, des défaillances physiques, des tortures morales des vaincus s'avançant en troupeau, têtes nues, le sabre aux reins, vers des prisons qui leur apparaissaient comme des abattoirs, je me rappelais la phrase cruelle du Méphistophélès du poète Méry : « La nature l'avait fait bête, heureusement l'éducation l'a rendu méchant. »

Avenue de Sceaux, avenue de Paris, on avait une idée vague des plaisirs du cirque et des fureurs hystériques des vestales ordonnant de leurs ombrelles la mort des gladiateurs terrassés. En se rendant à Roquencourt, sur le plateau voisin de la forêt de Marly, on remontait plus avant à travers les âges, aux époques préhistoriques où l'homme sans armes, ignorant du cuivre et du fer, forçait à la course les animaux pour s'en repaître. Des cris effroyables trou-

blaient par instants le silence des bois. Il se faisait un grand bruit de branchages brisés, de feuilles mortes trépignées, puis la langue aux dents, raidissant les jarrets dans un suprême élan, apparaissait une biche poursuivie par des centaines d'êtres humains, à moitié nus, la tignasse embroussaillée, les bras tendus pour saisir leur proie.

Ces chasseurs, que Victorien Sardou appelait les uhlans de Fonvielle, étaient pour la plupart des gardes nationaux de Saint-Denis. Ils avaient été, pendant le premier siège, vaillamment conduits au feu par lenr colonel, M. Arthur de Fonvielle. L'amiral La Roncière Le Noury avait à maintes reprises rendu hommage à leur courage, à leur discipline et à la fermeté de leur chef. Puis la paix s'était faite. On avait proclamé la Commune, et M. Thiers avait donné à M. Arthur de Fonvielle et à son frère Ulric la difficile et dangereuse mission de recruter pour l'armée de Versailles ces aguerris que tentait l'insurrection.

Arthur de Fonvielle avait réuni un millier d'hommes, placés ainsi que lui sous les ordres du général de Galliffet. Mais il était facile de prévoir que ces irréguliers seraient vus d'un fort

mauvais œil par l'état-major. On refusa d'utiliser ces bonnes volontés vacillantes. Dépourvus d'armes, recevant en retard des rations insuffisantes de vivres, empêchés par les patrouilles de cavalerie de regagner Saint-Denis, ou de s'épandre à Saint-Germain et à Versailles, ces irréguliers avaient repris promptement les mœurs des hommes primitifs. On en vit qui se creusèrent des tanières.

Sans la prise de Paris, en mai, Marly eût eu ses Troglodytes.

Au retour de cette excursion au pays des sauvages, on retombait en pleine civiiisation. Là-bas, on poursuivait des lapins ; ici, on chassait l'homme. Au ministère de l'intérieur, on passait son temps à décacheter des lettres dans lesquelles des personnes aussi imprudentes que peu scrupuleuses faisaient leurs offres de services et promettaient de rapporter Paris égaré, moyennant un honnête courtage : « Donnez-moi cent francs et je tue mon capitaine », écrivait à Ernest Picard un fédéré désabusé, mais pratique.

M. Thiers, qui n'avait pas l'horreur des coquins dont il appréciait en homme de gouvernement les audaces et l'esprit d'entreprise, aimait

assez à négocier avec ces entremetteurs. Il ne se faisait pas beaucoup d'illusions sur les chances de succès de ces innombrables plans de trahison, préparés sur un coin de table de café, marchés douteux dont le payement des arrhes constituait le résultat le plus clair. Mais il ne voulait rien négliger, pas même le hasard. Il aimait d'ailleurs ces parties liées dans l'ombre, avec leur air de conspiration, leurs tricheries mutuelles, où il finissait toujours par étonner les plus habiles par la dextérité de ses doigts et son habileté à deviner les cartes.

Il ne s'en remettait à personne du soin de diriger, dans leurs plus petits détails, les affaires du pays. A l'exception de MM. Jules Simon et Jules Favre, qu'il aimait, estimait et jugeait être des hommes de haute valeur, il considérait ses ministres comme des quantités négligeables, placés là pour la montre, le décor.

Ayant, toute une longue vie d'homme, gouverné et administré, il savait les grandes et les petites choses. Il eût rempli les fonctions de chef de bureau à la satisfaction des directeurs d'un ministère. Muni d'une direction générale, il eût surpris ses subordonnés par

sa connaissance des détails de leur service.

J'ai vu bien souvent des généraux, mandés dans son cabinet, entrer la lèvre un peu dédaigneuse et sortir stupéfaits des connaissances techniques de ce « pékin » né pour commander. Dans les conseils de guerre fréquemment tenus, il recueillait les avis, mais finissait par donner des ordres. A la vigueur intellectuelle d'un homme de trente ans, il ajoutait l'expérience d'un homme de soixante-quatorze. Il ne fallait pas essayer de l'embarrasser en invoquant un précédent. Il les connaissait tous.

Quand il paraissait solliciter un conseil, il n'attendait en réalité que des renseignements de son interlocuteur. « Je n'ai jamais compté sur d'autre appui que sur celui de ma propre volonté », affirma-t-il souvent dans ses entretiens familiers, et, avec un peu de coquetterie, il citait un mot plaisant de M. de Bismarck, lui disant :

« Il n'y a que deux républicains sérieux en Europe : vous et moi. Nous sommes les seuls sachant résister à nos rois. »

Le « petit bourgeois » n'était pas, en effet, commode à contredire, et quand il croyait avoir épuisé la somme de courtoisie et de

patience due, dans sa pensée, à son interlocuteur, il ne reculait ni devant une impertinence ni même devant un gros mot pour mettre fin à l'entrevue.

J'ai assisté une fois à l'une de ces rencontres étonnantes.

Il était sept heures du matin. Dans un salon, une délégation de grands industriels, venus d'un département du Nord, attendaient avec émotion, en habits noirs et en cravates blanches, le moment de raconter au chef de l'État les souffrances de la betterave et les angoisses du colza. Convoqués pour six heures, ils commençaient à piétiner les tapis, réconfortés par un monsieur de grande taille, faisant l'homme d'importance et éprouvant un indicible plaisir à manifester à la tête de tant de millionnaires.

Enfin, M. Thiers sort de son cabinet. Il paraît étonné. Le grand monsieur fait la roue, se présente, nomme ses collègues et rappelle à son hôte qu'il a pour lui et ses amis une lettre d'audience signée par M. Barthélemy Saint-Hilaire.

— Excusez-moi, messieurs, fait le petit bourgeois de sa voix la plus douce. Je suis confus, oui, en vérité, je suis confus. Je ne sais comment

faire. Je viens de recevoir des dépêches très graves, oui, messieurs, très graves. Il faut que j'y réponde tout de suite. Je suis accablé de travail. Il m'est impossible de vous entendre en ce moment.

Le grand monsieur se dresse sur ses talons, il foudroie M. Thiers de ses regards offensés. Il s'étonne de ce manque d'égard pour sa compagnie, représentant de si grands intérêts. Il ne comprend pas qu'on dérange les gens lorsqu'on n'est pas décidé à les recevoir.

M. Thiers, par-dessus ses lunettes, commence à prendre la mesure du grand monsieur. Il rattache nerveusement un bouton de sa redingote marron. Il s'explique cependant; il comprend l'ennui de ses visiteurs. Il est désolé de leur causer du dérangement, mais M. de Bismarck le harcèle. Le soir même, demain au plus tard, il sera tout entier à la disposition des betteraves et des colzas.

Le grand monsieur, devant ses collègues, ne veut pas avoir l'air de faiblir. Il a dû souvent les entretenir de la façon de « traiter le pouvoir ». Il insiste et glisse dans l'impertinence.

— Ah! c'est comme ça, glapit M. Thiers, toisant l'agresseur de la pointe du soulier au

sommet de son plus haut cheveu, eh bien! f.....-moi le camp! vous m'embêtez!

Et il leur jette la porte au nez.

Mais comment ne pas pardonner ces impatiences à l'homme qui avait cent questions à résoudre par heure et donnait des solutions dix-neuf heures par jour? Il ne se bornait pas en effet, à ordonner, il surveillait minutieusement l'exécution de ses ordres. Il ne décrétait pas seulement la victoire, il la préparait par ses soins incessants pour les soldats, rapidement nettoyés au moral et au physique, bien pourvus de vivres et de munitions; il goûtait la soupe des militaires, additionnait les gargousses en réserve et comptait sur ses doigts ce qu'il appelait « ses dettes criardes », les dettes de la patrie.

Il devait cinq milliards aux Prussiens, quinze cents millions à la Banque. La Défense nationale avait dépensé deux milliards et demi. La lutte contre Paris lui coûterait deux cent trente millions. En outre, il avait cinq cent mille Allemands d'occupation à nourrir! Des estomacs exigeants, réclamant, la baïonnette au bout du fusil, par jour et par homme, 750 grammes de pain, 500 grammes de viande, 250 grammes de

lard, du café, cinq cigares et du tabac, plus un demi-litre de vin. Les chevaux prussiens eux-mêmes avaient la dent patriote et mangeaient double ration pour ruiner plus vite l'ennemi héréditaire.

Mais il pourvoirait à tout, il ferait face à toutes les exigences. Il comptait tout haut sur les ressources inconnues de la France et tout bas sur son génie et son amour profond pour la patrie. « Ah! si les ducs voulaient le laisser tranquille », mais non, ils le harcelaient, ils lui volaient son temps et l'obsédaient. Et puis, il était mal secondé. « Mac-Mahon est un brave homme, disait-il, c'est un cadet de famille, bon soldat, timide, très respecté, mais sans autorité dans l'armée. Il est aristocrate, timide et avec cela très défiant. Oui, il est très timide. Ainsi, il ne montera jamais le premier dans ma voiture et, malgré mes instances, devant les troupes il laisse une petite distance entre moi et lui. » Et c'était vrai.

Le drame cependant touchait à sa fin. Le 9 mai, un officier d'ordonnance du maréchal, couvert de poussière, s'était présenté à la Préfecture, apportant la nouvelle de la prise du fort d'Issy. « Qu'il entre de suite »! avait crié

M. Thiers qui, dans son impatience, s'offrait nu comme un ver aux regards surpris du vicomte Emmanuel d'Harcourt, porteur d'un message du commandant en chef, tandis que Mme Thiers, agenouillée sur le tapis, cousait bourgeoisement des bandes de flanelle aux genoux de son mari. Le président, lui, agité, essayait d'arracher ses jambes à ces soins conjugaux, ayant hâte de se renseigner, de consulter ses plans, de charger de ses compliments et de ses ordres le jeune et brillant officier.

Cette fois, il atteignait le but. Car, en dépit des accusations dirigées contre lui, pas une seconde il n'avait songé à transiger avec les insurgés parisiens. Ce n'était pas de gaieté de cœur qu'il se résignait à l idée d'entrer de vive force dans la capitale, mais il avait l'âme d'un soldat et ne cédait pas à des attendrissements inutiles.

Homme de gouvernement et même un peu Jacobin, il était pénétré de la nécessité d'écraser la révolte et de relever, sur ses débris, le prestige de l'armée et l'autorité du pouvoir.

Ses temporisations, ses pourparlers suspects avec les entrepreneurs de conciliation, qui, sous

des noms divers, assiégeaient son cabinet et voulaient jouer un rôle d'arbitre entre Paris et Versailles, lui avaient servi à gagner du temps, à contenir les grandes villes frémissantes, à dérouter l'opinion publique et à organiser les formidables forces sous lesquelles, l'heure venue, il anéantirait d'un seul coup la résistance. Avec cela, des emportements passagers, mais point de colère. A la différence des députés, il ne poursuivait pas dans la défaite de la Commune une vengeance, mais simplement un résultat. S'il n'avait pas eu à compter avec les passions d'une Assemblée souveraine après tout, ses coups seraient restés rudes, mais il eût été clément aux évadés des dernières fureurs.

« Il y a beaucoup de malades parmi ces scélérats », disait-il aux députés de la droite, et, à l'appui de son jugement, il racontait mille historiettes, extraites de ses rapports de police. En fait, Paris était plein de gens aux idées singulières, paraissant vivre dans un monde extraordinaire. Le 13 mai, le *Journal officiel* de la Commune publiait une lettre d'un nommé Joseph, 64, rue de Clignancourt. Ce citoyen demandait la formation « d'un corps de mille à douze cents volontaires, dits tyrannicides,

lesquels se dévoueront à combattre corps à corps, à exterminer, par tous les moyens praticables, n'importe en quelle contrée, jusqu'au dernier rejeton de ces races royales et impériales si funestes à la France ». « Je m'inscris le second », avait signé un sieur Barré, 62, même rue.

Le 20, à l'heure où les troupes du gouvernement commençaient à entrer dans Paris, on décrétait à l'Hôtel de Ville la suppression de la subvention et du monopole des théâtres, et la délégation des théâtres était chargée de faire « cesser le régime de l'exploitation par un directeur et de substituer, dans le plus bref délai, le régime de l'association ».

On voit combien les vainqueurs du 18 mars avaient le sens des réalités.

VII

AUTRES PETITS CÔTÉS

Pendant la guerre, un journal de Marseille, l'*Égalité*, je crois, dirigé par M. Gilly de la Pallud, avait proposé un moyen infaillible de faire disparaître, comme par miracle, tous les Prussiens. Un million de femmes françaises, autant que possible jeunes et jolies, immolant leur pudeur à leur patriotisme, devaient séduire un million de Prussiens, chacune de ces amazones de divans s'arrangeant de façon à isoler un ennemi et à le tenir dans la position imprudente et abandonnée d'Holopherne avant sa rencontre avec le sabre de Judith. Ces très belles, très honnêtes et très héroïques dames auraient eu un doigt armé d'un petit ongle d'acier, rempli à l'intérieur d'acide prussique. A un moment donné, cette griffe devait tracer un léger sillon sur la peau de l'Allemand, confiant, heureux, mais foudroyé. Tout au plus

quelques vieillards auraient-ils pu échapper à ce voluptueux massacre.

Ce plan de campagne tragi-comique avait été exposé sérieusement, développé avec une conviction communicative. On prétend même qu'on en fit sur divers points du territoire une répétition générale, sans les accessoires, c'est-à-dire sans Prussiens et sans ongles d'acier.

On n'était ni moins fou ni moins ingénieux pendant la Commune, et la tête me fait encore mal au souvenir des centaines d'individus forçant ma porte et m'expliquant, l'œil allumé, soit un procédé infaillible pour exterminer d'un seul coup les différents comités centraux ou de salut public, soit un moyen irrésistible de mettre d'accord Paris et Versailles.

Il est très positif que les francs-maçons urbains furent très surpris et fort indignés quand les maçons de l'armée française trouèrent de trois balles les oriflammes des Frères Trois Points. Dix minutes avant la fusillade, ils s'attendaient à voir l'artillerie, la cavalerie et l'infanterie répondre par une pantomime fraternelle aux signes de reconnaissance et de ralliement adressés du haut des remparts à l'armée du maréchal de Mac-Mahon.

Il y avait beaucoup de bourgeois convaincus que la Commune était un gouvernement, mauvais peut-être, mais un gouvernement avec lequel M. Thiers pouvait, sans déchéance, traiter sur le pied d'égalité. Ces bourgeois usaient les routes de leurs allées et venues, portant à l'Hôtel de Ville des messages qu'on ne leur avait pas confiés et apportant à Versailles des réponses qu'on aurait pu leur faire. Ils avaient constitués des syndicats, des ligues, des délégations, morigénant le chef du pouvoir exécutif qui les écoutait patiemment et les renvoyait sans leur rien concéder, énervant par leurs airs entendus les députés républicains, suspects aux communards, filés par la police versaillaise et créant mille embarras à M. Thiers.

Le plus ardent et le plus actif parmi les conciliateurs bénévoles était Jules Amigues, écrivain de talent, nature excessivement sympathique et que j'avais connu au *Temps*, où il publiait des correspondances d'Italie. Amigues, qui devait finir quelques mois plus tard fougueux bonapartiste, m'écrivait à la date du 27 mars 1871 que l'insurrection de Paris était « la fin du centralisme monarchique et parlementaire et l'aurore d'une nouvelle Gaule, fondée sur l'autonomie

communale et provinciale ». Il terminait sa missive par cette déclaration :

« C'est pourquoi, si j'avais été quelque chose en ce moment dans la politique, je me serais carrément engagé dans le mouvement de Paris, afin de pouvoir le diriger dans le sens du régime nouveau. »

On le voit, une épidémie de visions étranges ou saugrenues décimait les intelligences. Il arrivait tous les jours à l'Assemblée nationale des fourgons de pétitions, réclamant des mesures contradictoires et trahissant les troubles cérébraux de la plupart des Français. A Pleurtuit (Ille-et-Vilaine), les habitants voulaient que Paris fût décapitalisé et le gouvernement transporté à une distance minimum de cent kilomètres, pas un de moins. Dans le département d'Indre-et-Loire, on était plus exigeant. La ville destinée à recevoir dans ses murs l'administration et les pouvoirs publics ne devait pas compter plus de 60,000 habitants, pas un de plus. Huit mille électeurs de l'Hérault s'associaient aux signataires des pétitions précitées. M. Lebert, d'Angoulême, était pour les solutions mixtes. « Transportons la capitale à Bourges et laissons Paris libre de s'arranger comme il lui plaît. »

Il était excellent, ce bon M. Lebert.

Dautre part, habitués à être gouvernés par Paris, les départements avaient de la peine à répudier une hégémonie consacrée par le temps. Ils ne savaient plus exactement en quel lieu habitait le gouvernement légal. Dans les grandes villes, sans les promesses réitérées de M. Thiers de ne point toucher à la République, on eût pris parti pour la Commune.

Il ne manquait presque rien, en effet, à l'insurrection pour pouvoir se considérer comme un gouvernement authentique. A l'instar de ses prédécesseurs, une émeute l'avait mise sur le pavois. Elle avait une armée et des légions de salariés. Elle n'avait supprimé aucun emploi. Elle avait créé des milliers de fonctions. Elle nourrissait, à ne rien faire, une multitude d'êtres inutiles. Elle était intolérante et incohérente. Elle parlait au nom du peuple. Bien des gouvernements ayant fait figure dans l'histoire n'avaient pas eu des débuts plus brillants.

Ses employés avaient même la foi.

Dans les archives de la direction de la presse, au ministère de l'intérieur, j'ai lu les analyses autographiées des journaux français et étrangers pendant la Commune. Ce travail, qui porte la

signature d'un dignitaire de l'insurrection, Alexandre Lambert, était fait gravement par des bureaucrates sérieux, d'après les traditions en usage sous l'empire et respecté depuis. Le *Temps*, par exemple, prétextant de la suppression violente de dix journaux, avait déclaré ne plus pouvoir discuter les actes de la Commune. Cette déclaration blessait profondément le rond de cuir de la place Beauvau, qui, frappé de tant d'injustice, s'écriait avec candeur : « Comme si la discussion avait cessé de jouir un instant de toutes les garanties, de toutes les libertés! »

Le 20 mai, la *Vérité*, dirigée par M. Edouard Portalis, disait énergiquement leur fait aux Messieurs de l'Hôtel de Ville, et le rond de cuir, grandissant avec les circonstances, profitait de l'occasion pour donner une leçon de politique au journaliste et un conseil à M. Delescluze : « La *Vérité* persiste à confondre l'état normal et régulier d'une société avec l'état de guerre », et aussitôt, irrité de cette persévérance dans l'erreur, il ajoutait : « En présence de cette mauvaise foi, de cet entêtement à vouloir dénaturer et fausser les principes, il serait prudent d'appliquer à ce journal la nouvelle loi de salut public. »

Cette invitation aux citoyens Arnould, Eudes, Billioray, Gambon et Rouvier d'avoir à traduire devant la cour martiale notre confrère Portalis ne put être accueillie favorablement.

Le lendemain dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, le hasard, cet incomparable général, livrait à l'armée et au général Douai l'entrée de la porte de Saint-Cloud et mettait fin à la mission remplie avec tant d'autorité et de conscience par M. Alexandre Lambert. Son dernier bulletin autographié sur papier pelure porte le n° 113, avec cet en-tête : « Commune de Paris, délégation de l'intérieur et de la sûreté générale. »

Oh! ironie administrative!

Ce fut un curieux, devenu depuis un personnage d'une notoriété européenne, qui apporta le premier à M. Thiers la nouvelle du grand événement du Point du Jour. Ce curieux, armé d'une excellente lorgnette, regardait, à Brimborion, les travaux du génie. A l'insolite apparition d'un drapeau blanc sur les remparts, à la marche de quelques compagnies franchissant l'enceinte, il comprit, et sautant dans sa voiture, il gagna à fond de train Versailles. Il avait ses entrées. Haletant d'émotion, il raconta au chef du pouvoir

exécutif le spectacle auquel il venait d'assister. M. Thiers, pâle, était troublé au point de ne pas pouvoir dire un mot, surpris par un succès inattendu qui, dans sa pensée, ne devait être acquis que trois ou quatre jours plus tard, au prix des plus grands sacrifices. Mais, retrouvant son sang-froid, il interrogea le narrateur et lui demanda froidement à quelle heure précise avait eu lieu l'événement.

— A quatre heures, je crois, répondit le messager.

— Allons, fit M. Thiers, c'est parfait. Douai a été exact, à dix minutes près.

Le curieux se retira, admirant et ne doutant pas que l'apparition du drapeau blanc et l'entrée des troupes ne fussent le résultat d'un plan combiné, préparé par le chef du pouvoir exécutif. Il apprit depuis que M. Thiers ne pouvait se résigner à paraître ignorer quoi que ce fût, et que ce grand esprit avait la faiblesse, un peu marseillaise, de s'attribuer en toute occasion le mérite des grands et des petits événements.

Vers le milieu de la semaine, les Versaillais constatèrent qu'il pleuvait sur leur ville du papier brûlé. Cette averse de cendres chaudes apportées par le vent d'est signalait les dernières

éruptions du volcan parisien. Quelques sourds roulements de tonnerre, de rares éclairs, puis de grandes lueurs enflammant l'horizon rappelaient de temps en temps que dans cette cité, en apparence doucement couchée et endormie dans un immense lit de verdure, deux millions d'êtres humains agonisaient de terreur au milieu d'effroyables drames. Paris eût enseveli sous ses ruines sa population tout entière, que, sans cette pluie de papiers noircis par le feu, ce cataclysme eût sans doute été ignoré à Versailles, dont les rues, dégarnies subitement de troupes, rendues aux promenades des rentiers et aux flâneries des nourrices, avaient tout aussitôt repris leur aspect paisible et monotone.

On n'était pas plus tranquille sur le boulevard des Italiens quand, en 1883, dans l'archipel malaisien, le Krakatoa détruisit d'un souffle trente mille individus, dessécha une mer et submergea un petit continent, éclairant pendant huit jours les deux mondes d'atomes enflammés.

VIII

LES PROPOS DE CHEMINÉES SUR LA FUSION

Tandis que M. Thiers réorganisait l'armée, cherchait les milliards de notre rançon, livrait des batailles diplomatiques aux Prussiens et des combats d'avant-garde aux fédérés parisiens, les royalistes, de leur côté, ouvraient la tranchée, creusaient des cheminements et se préparaient, eux aussi, à s'emparer des défenses extérieures du gouvernement et à prendre pied dans la place.

Le refus du « petit bourgeois » de laisser siéger à l'Assemblée nationale le duc d'Aumale et le prince de Joinville avait fourni à M. Decazes et à M. d'Audiffret-Pasquier un assez bon terrain pour négocier avec les droites légitimistes. On avait réciproquement quelque chose à se demander et à s'offrir. Si on trouvait le moyen de ne pas donner ce qu'on offrait et d'exiger de son partenaire qu'il donnât ce qu'on lui demandait, tout irait au mieux. A la rigueur, la passion ai-

dant, on se résignait même à la pensée de tenir ses engagements, mais ce n'était pas sans faire la grimace.

Il y avait notamment une phrase de la profession de foi adressée en février aux électeurs de l'Oise par le duc d'Aumale qui faisait se tortiller les vrais légitimistes, comme si on eût voulu les contraindre à digérer du vert-de-gris. « Dans mes sentiments, dans mon passé, dans les traditions de ma famille, avait écrit le prince, je ne trouve rien qui me sépare de la République ; si c'est sous cette forme que la France veut librement et définitivement constituer son gouvernement, je suis prêt à m'incliner devant sa souveraineté, et je resterai son dévoué serviteur. » Et de fait, toute l'eau de la Seine, préalablement bénite, n'aurait pas pu suffire à exorciser le démon qui avait élu domicile dans la personne de M. le duc d'Aumale le jour où il avait livré à la publicité cette phrase diabolique.

Mais il y a bien plus d'accommodements avec l'enfer qu'avec le ciel, et, vers la fin de mars, on avait vu revenir tout joyeux, dodelinant de la tête et se répandant en actions de grâces, MM. de Maillé, de Cumont et de Meaux, envoyés

par les légitimistes à Dreux, pour faire passer aux princes d'Orléans un examen décisif. En Sicambre politique, M. le duc d'Aumale n'avait pas hésité à brûler en mars ce qu'il avait adoré en février. Rien dans ses sentiments, dans son passé, dans ses traditions de famille ne s'opposait à ce qu'il fît pour la Monarchie ce qu'il était disposé à faire pour la République. « Si la France souhaite de restaurer la royauté, aucune compétition royale ne s'élèverait parmi les membres de la maison d'Orléans », avait-il répondu aux délégués.

Les allures triomphantes des trois ambassadeurs étaient faites pour inquiéter vivement les républicains et les amis de M. Thiers. Mais ce « petit bourgeois » ne faisait qu'en rire. Le soir, après dîner, pendant la demi-heure de récréation qu'il s'accordait, se reposant en parlant sans reprendre haleine, charmant ses hôtes, les promenant dans le passé, évoquant d'un mot tous les faits et tous les personnages de son temps, il racontait une foule d'historiettes, sans lien apparent entre elles, jetées en l'air comme au hasard, mais que l'habileté du causeur faisait toutes retomber sur le nez de ses adversaires ou sur la conscience de ceux qu'il souhaitait

convaincre. Sur la fusion, M. Thiers était intarissable.

J'ai noté quelques-uns de ses propos de cheminée que je transcris fidèlement ici, mais dépouillés du ton, du geste, de la verve et de la grâce du diseur.

Il commençait par juger, sans la moindre indulgence, M. le comte de Chambord. Il le trouvait « pleurnicheur », il lui refusait toute qualité intellectuelle et morale. « Chambord a épousé, en même temps qu'une princesse de Modène, les idées de dévotion outrée et de politique à outrance de cette maison, une des plus arriérées d'Europe. » Puis, ce léger crayon terminé, il se remettait en scène, racontant quand et dans quelle mesure il avait été mêlé « aux affaires de la fusion ».

Quelque temps avant sa mort, le roi Louis-Philippe avait prié M. Thiers de se rendre auprès de lui. « Je le contrariais souvent, mais le roi avait de l'amitié pour moi et moi pour lui. Louis-Philippe était plein de l'idée de la fusion. Il me demanda de voir Hélène, la duchesse d'Orléans. Nous nous sommes promenés longtemps avec cette adorable princesse. Il faisait un vent terrible. Elle était agitée, passionnée, très opposée

à tout projet de ce genre. Ce qu'on voulait faire était à ses yeux des intrigues d'émigration. Quand je rapportai notre conversation au roi, il sourit en disant qu'il reconnaissait bien là Hélène et obtint de moi la promesse qu'à mon retour à Paris, je causerais de tout cela avec Berryer, avec qui j'ai toujours eu les meilleures relations d'amitié. Berryer, sur le fond des choses, pensait comme moi. Il me dit en levant les bras que Paris valait bien une messe, mais M. de Saint-Priest ne voulut entendre parler de rien. »

Une fois en route, il ne s'arrêtait plus. Remontant, par des sauts brusques, la pente déjà si longue de sa vie, il entraînait ses hôtes à sa suite, les hissant à la première moitié de la Monarchie de Juillet, à l'heure où le mariage de ses fils était la grande préoccupation de Louis-Philippe.

A en croire M. Thiers — et comment douter d'une parole si nette, si jeune, si précise, — le roi ne pouvait se résoudre à attendre une occasion, malgré les conseils de son ministre lui disant : « Quand on est parvenu, il faut savoir patienter. » On avait d'abord jeté les yeux sur la maison d'Autriche et, non sans peine, on avait presque triomphé de toutes les résistances,

quand le coup de pistolet du régicide Alibaud brisa ces projets.

La princesse Thérèse fut suppliée par sa mère de renoncer à une union qui lui était déjà chère, évoqua l'ombre sanglante de Marie-Antoinette. On étala, sous les yeux pleins de larmes de la jeune fille, les angoisses réservées à la future reine de France, à la femme du roi, à la mère des princes. Le roi fut désespéré de cet échec. Ses fils avaient été fort « goûtés, en Allemagne, bien que Nemours fût froid, hautain et sentît sa race ».

Un instant, M. Thiers caressa l'idée d'unir les Bonapartes à la dynastie née sur les barricades de Juillet. Il s'agissait de marier la princesse Mathilde au duc d'Orléans, « qui aimait fort les belles femmes ». L'héritier de la couronne trouvait l'idée admirable, mais il dut y renoncer devant l'opposition farouche faite à ce projet par la reine Amélie et le duc de Nemours.

Ce fut le roi de Prusse, prédécesseur de l'empereur d'Allemagne Guillaume, qui s'offrit à M. Thiers comme agent matrimonial. Et M. Thiers s'animant, imitant le souverain, un peu grossier, un peu soudard, racontait le dialogue précédant les accords.

— J'ai sous la main une princesse accomplie, disait le roi de Prusse, la princesse Hélène de Mecklembourg.

— La fille du duc? Mais sa cour est un foyer de féodalité. Jamais on n'obtiendra le consentement du duc. Il se croirait déshonoré.

— Bah! affirmait le roi dans un large rire, si le duc résiste, j'enlèverai sa fille et je la conduirai à Paris. Après ce scandale, Mecklembourg sera bien forcé de se soumettre!

M. Thiers, malgré la royale assurance, hochait la tête en signe de doute. Le mariage eut lieu, cependant, et ce fut M. Molé et non M. Thiers, qui n'était plus ministre, dont la signature figura au contrat.

A la fin de ce récit, M. Thiers baissait la voix. On sentait que cette expérience du *sic vos, non vobis*, lui avait, en son temps, été un peu amère et qu'il n'avait pas absolument pardonné à M. Molé de se trouver à l'honneur, n'ayant point été à la peine. Mais une seconde de regret donnée à ce petit mécompte d'antan, à cette égratignure d'amour-propre, il racontait en riant l'histoire d'une autre fusion.

« Un mois ou deux après l'élévation de Bonaparte à la présidence, Persigny, qui était un fou,

vint me voir dans ma maison de la place Saint-Georges. Il me dit :

— Le prince n'est bon à rien. On ne fera jamais rien avec lui. Savez-vous ce qu'il faut faire? Il faut faire l'Empire.

— L'Empire?

— Oui, si Napoléon n'a pas d'enfants, il adoptera le comte de Paris. M. de Broglie sera son archichancelier; vous, monsieur Thiers, son architrésorier. »

Et Persigny continuait sérieusement sur ce ton. Il avait rêvé toutes ces bêtises.

Ces excursions dans le passé détournaient à peine un instant l'attention de M. Thiers des affaires de l'heure présente. A l'affût des moindres bruits, recueillant les nouvelles en apparence les plus insignifiantes, il était son propre préfet de police politique. Il excellait à gratter doucement la vanité des gens, à les surprendre par de banales confidences, faites avec une gravité pleine d'abandon et de bonhomie, et à les transformer, à leur insu, en agents d'informations.

Au retour de Dreux, de MM. de Maillé, de Cumont et de Meaux, apportant, croyaient-ils, la monarchie dans leur valise, il avait été mis sur-

le-champ au courant de divers incidents, de nature à brouiller derechef les membres de la Maison de France. A Dreux, les légitimistes avaient demandé que le comte de Paris vînt rendre, au nom de tous les siens, au comte de Chambord l'hommage qu'il devait au chef de la Maison, au seul représentant du principe monarchique. L'engagement avait été pris et il avait été convenu que M. le comte de Chambord se réservait le droit de fixer l'époque où cette démarche devrait être faite.

Soit empressement d'ouvrir son cœur à des parents prodigues, soit hâte de recueillir un serment de vassalité, M. le comte de Chambord avait fait annoncer son intention de se rendre sur-le-champ en Angleterre pour y recevoir à merci, et dans ses bras, le comte de Paris. Cette ardeur familiale surprit désagréablement les orléanistes. Ils ne s'attendaient pas à des tendresses si impatientes. Il leur en coûtait de s'engager sans esprit de retour. Pour le moment, ils voulaient seulement obtenir des légitimistes l'abrogation des lois d'exil et la validation des pouvoirs législatifs des princes. On s'embrasserait plus tard. Était-il convenable d'ailleurs que la rencontre inespérée de tant de princes français

eût lieu, pour la première fois, sur un sol étranger?

Ces objections et ces hésitations avaient réveillé toutes les défiances de ceux qu'on appelait en 1830 des henriquinquistes. Au Cercle des Réservoirs, on recevait froidement les visites de M. d'Audiffret-Pasquier, découragé et irrité, courant de son château de l'Orne au château de Versailles, blâmant les princes d'avoir blessé le comte de Chambord en repoussant ses propositions d'entrevue immédiate, morigénant rudement les légitimistes coupables de douter de la parole des princes.

Contrairement aux prévisions de M. Thiers, toujours optimiste, on finit néanmoins par se mettre d'accord. Il fut convenu qu'on abrogerait d'abord les lois d'exil et qu'on validerait les pouvoirs des princes. Cela fait, il appartiendrait au Cercle des Réservoirs, c'est-à-dire à ses délégués, d'indiquer le pays, le lieu, la zone et l'heure où le comte de Paris ferait visite à M. le comte de Chambord. Les princes notifièrent leurs résolutions par une lettre adressée à M. le comte d'Haussonville et, courtoisement, avisèrent indirectement M. Thiers par un message où ils chargeaient un député de lui demander s'il était leur ami ou leur ennemi.

— Laissez-moi la lettre, dit M. Thiers à l'obligeant facteur. Je répondrai aux princes.

La petite poste, on le voit, jouait un grand rôle historique à cette époque. A ce paquet de lettres venait se joindre, le 8 mai, un document épistolaire d'une importance capitale. Dans un manifeste qui ne manquait pas d'éloquence, le comte de Chambord annonçait en ces termes la grande nouvelle à ses aimés sujets : « Ce que je demande, vous le savez, écrivait le mari de la princesse de Modène, c'est de travailler à la régénération du pays, c'est de donner l'essor à toutes ses aspirations légitimes, c'est, à la tête de la Maison de France, de présider à ses destinées. »

J'ai toujours été convaincu que la célèbre et sanglante réponse faite dans la séance du 11 mai par M. Thiers à M. Mortimer-Ternaux ne portait pas sa véritable adresse. « Je dis qu'il y a parmi vous des imprudents qui sont trop pressés, s'était écrié le chef du pouvoir exécutif, en écrasant le pauvre député de tout son dédain. Il leur faut encore huit jours. Au bout de ces huit jours, il n'y aura plus de danger et la tâche sera proportionnée à leur courage et à leur capacité. »

On ne prend pas une si grosse pierre pour

écraser un moustique. Et, quand j'y réfléchis, j'imagine que, sous ce rocher, M. Thiers eut l'idée d'ensevelir la Monarchie légitime et son représentant, le « pleurnicheur comte de Chambord ».

IX

L'ABROGATION DES LOIS D'EXIL

Pour la seconde fois, en moins de deux mois, le chef du Pouvoir exécutif devait reconnaître qu'il avait trop compté sur la sagesse humaine et fait trop bon marché de ses adversaires.

Il n'avait pas cru aux dangers et à la force de l'insurrection communaliste. On n'avait pas réussi à le convaincre des périls que pouvait faire courir à son gouvernement l'entente vraisemblable des différentes factions du parti monarchique. Quand le manifeste du 8 mai lui ouvrit les yeux, il était un peu tard et il ne lui restait plus d'autres ressources que de battre en retraite devant les princes, et de leur abandonner momentanément la place, comme il l'avait fait le 18 mars pour l'émeute triomphante.

Tout entier du reste à l'idée de rendre Paris à la France et de débarrasser la patrie des Prussiens, il était résolu dès la première heure « à

avaler toutes les couleuvres » pour atteindre son double but. Aussi s'employait-il de son mieux à calmer l'agitation exaspérée de quelques députés qualifiés alors de radicaux, qui, au risque de tout brouiller, éprouvant le besoin de faire une manifestation et de confesser leur foi, avaient déposé une proposition tendant à faire proclamer par une Assemblée, en grande majorité monarchique, la République comme le gouvernement définitif de la France.

Il est vrai que ces radicaux, à la tête desquels s'agitait désespérément M. le colonel Langlois, avaient, à Bordeaux, refusé à ladite Assemblée toute faculté constituante. Mais, quand la maison brûle, on ne se pique plus de logique. En revanche, mis désormais sur ses gardes, M. Thiers étudiait patiemment quel parti on pouvait tirer du centre gauche présidé par M. Feray, des républicains conservateurs groupés autour du comte Rampon, et des indécis du centre droit, toujours disposés à ajourner les solutions, afin de n'avoir pas à prendre un parti.

Il était dangereux de se placer sur le terrain choisi par les radicaux. Il était d'autre part nécessaire d'assurer une durée précise au pouvoir existant. Aussi, dans la réunion du centre gau-

che tenue le 16 au soir, un vieil ami de M. Thiers, M. Rivet, avait-il proposé de donner pour trois ans le titre de Président de la République au chef du Pouvoir exécutif, tout en exprimant le regret que les intrigues royalistes et les impatiences radicales n'aient pas permis de s'en tenir strictement au pacte provisoire conclu à Bordeaux.

Tel était, à cette époque, le trouble des esprits, que, dans la discussion tout intime à laquelle donna lieu le projet de M. Rivet, M. Gauthier de Rumilly, un des plus fermes caractères de l'Assemblée, déclara qu'il n'osait point encore se prononcer sur la forme du gouvernement qui convenait à la France, tandis que M. Delacour, qui devait plus tard se confondre dans la coalition royaliste, soutenait qu'avant de prendre un parti il convenait d'attendre l'élection des 120 députés manquants et de s'inspirer uniquement de la volonté du pays.

Pendant quelques soirs, M. Thiers, avisé des questions qui s'agitaient au centre gauche, et très ému, à la fin, du rapprochement qui s'opérait entre les orléanistes et les légitimistes, s'entretint longuement avec ses amis de la proposition faite par M. Rivet. Il approuvait le projet,

car il croyait, disait-il, « qu'il fallait faire un « essai franc et loyal de la République », essai qui ne pouvait se faire utilement en quelques semaines. En même temps, il priait ses amis d'ajourner après la prise de Paris toute proposition de nature à faire naître un débat passionné dans l'Assemblée. Une fois la Commune réduite, il s'engageait résolument à appuyer la proposition Rivet, car il y aurait alors une nécessité absolue à donner au pouvoir une forme plus nette, plus décisive, de manière à ce que le pays ne pût pas se méprendre sur les intentions de ses gouvernants.

Il n'y avait plus moyen d'ailleurs de se faire d'illusions. Les partis, horriblement surexcités, avaient hâte d'en venir aux mains. Chaque jour était marqué par une escarmouche, un combat d'avant-garde, où se donnaient carrière ce qu'on a appelé « les passions versaillaises ».

N'osant pas encore se mesurer avec M. Thiers, les royalistes modérés s'en prenaient aux hommes du Quatre Septembre et dirigeaient contre eux des attaques dont le but était de contraindre M. Thiers à se séparer de ceux des ministres qui avaient pris part à ce gouvernement improvisé.

« Il faut, disait-on, effeuiller l'artichaut ministériel feuille à feuille. »

Un exemple choisi entre mille fera comprendre la nature de l'opposition faite par les royalistes et leur peu de souci de la légalité, quand leurs passions rencontraient un obstacle dans la loi. Le 26 mai, on rapportait un projet de loi ayant pour but d'imposer d'office une taxe à la commune d'Égletons (Corrèze). Cette commune ayant refusé, par l'organe de son conseil municipal, une somme de 6,647 francs affectée aux dépenses de la garde nationale mobilisée, un député de la droite, M. Arfeuillère, prit la défense de la commune. A ses yeux, le refus d'acquitter la taxe n'était qu'une protestation légitime contre les agissements dictatoriaux de l'administration du Quatre Septembre. « Je suis convaincu, disait-il, que la commune d'Égletons s'empressera de faire face aux charges qu'on lui demande lorsque le représentant de cette administration dictatoriale ne sera plus le préfet de la Corrèze. »

Ainsi, un député ne craignait pas de justifier à la tribune ce refus de payement de l'impôt, et il trouvait à ce délit une excuse suffisante dans ce fait que l'administrateur du département dé-

plaisait aux habitants de la commune d'Égletons!. Qu'eût fait et dit de plus cette démagogie dont les députés de la majorité se disaient les adversaires résolus?

Le 30 mai, le général Ducrot, à son tour, interpellait violemment M. Ernest Picard, ministre de l'intérieur, à propos de M. Tenaille-Saligny, préfet de la Nièvre.

Le crime de M. Tenaille-Saligny, ancien maire du I^er^ arrondissement de Paris pendant le siège, n'était point facile à découvrir au milieu des apostrophes véhémentes du général, dont les emportements et l'imprudence étaient plus célèbres que le jugement et la solidité d'esprit. Il se plaisait en effet à reconnaître que M. Tenaille-Saligny était un fort galant homme, qu'il s'était très bien conduit pendant le siège, et que son administration dans la Nièvre avait été exempte de tout reproche. Mais, le 8 février, le nom de M. Tenaille-Saligny figurait sur une liste de candidats nivernais, au milieu de démagogues, à côté de M. Gambon, qui ébauchait plus tard une insurrection communaliste à Cosne, — de M. le docteur Thurigny, qui publia à Nevers un journal intitulé *la Tribune*, journal de *la Commune*, dont tous les articles étaient

une excitation à la guerre civile et un outrage à l'Assemblée, à M. Thiers et à l'armée !

En vain fit-on remarquer à l'irascible général que M. Tenaille-Saligny était absolument étranger à la confection de la liste incriminée, qu'à cette même liste, les gens d'ordre, les conservateurs, les amis de M. Ducrot avaient emprunté le nom de M. Girerd, préfet de la Nièvre au lendemain du Quatre-Septembre ; l'interpellateur tint bon et bientôt le débat soulevé autour de M. Tenaille-Saligny dégénéra en un assaut général contre le Quatre-Septembre, assaut auquel prirent part les bonapartistes par la voix de M. Echassériaux, de M. Roy de Loulay et de M. Gavini : « Que les hommes du Quatre-Septembre se retirent, s'écriait M. de Juigné, c'est le meilleur moyen de ramener l'ordre. »

M. Ernest Picard, très ferme, rendait, il est vrai, coup pour coup. Où étaient, le 4 Septembre, ceux qui accusent d'usurpation les courageux citoyens qui avaient arraché le pouvoir que Félix Pyat et ses bandes se disputaient déjà? Effarés, ils fuyaient de toutes parts, déclinant toute responsabilité, abandonnant un régime qu'ils défendaient aujourd'hui et que quelques-uns, si âpres à calomnier maintenant les mem-

bres de la Défense, avaient contribué à détruire en envahissant avec la foule le Corps législatif.

Mais cette fière défense ne pouvait triompher de la résolution des ennemis du cabinet. Il était évident que la majorité était volontairement sourde et qu'elle n'avait d'oreilles que pour ceux qui donnaient l'assaut à la République.

Pendant ce temps, les amis des princes d'Orléans pressaient M. Thiers de consentir à ce que leurs pouvoirs fussent validés. Leur mandataire, M. Bocher, avait de fréquentes entrevues avec le chef du pouvoir exécutif. Les princes, disait M. Bocher, ne poursuivent que la conquête de leur qualité de Français. Qu'on abroge la loi d'exil qui les tient éloignés de la patrie, qu'on reconnaisse le droit de leurs électeurs en validant leurs élections, et « ils donneront leur démission, en prenant l'engagement de ne plus solliciter de mandat électoral ».

Ces promesses avaient pour garants non seulement la parole du duc d'Aumale et celle du prince de Joinville, mais elles étaient contresignées par MM. le duc de Broglie, d'Audiffret-Pasquier, Casimir Périer et Vitet, parrains des princes en cette affaire. Et comme M. Thiers résistait toujours, disant que l'heure était mal

choisie pour soulever des questions de nature à passionner les esprits et à diviser l'Assemblée, on saisissait habilement les députés, par des conversations échangées dans les couloirs, du différend qui s'était élevé entre les princes et M. Thiers. Bientôt, le chef du pouvoir exécutif reconnut que son attitude n'était pas comprise et qu'il s'exposait, en y persévérant, à un échec d'autant plus grave qu'il lui serait infligé par tous les groupes de la Chambre.

Certains républicains, en effet, engagés par leurs antécédents et entraînés d'ailleurs, à cette époque, à résoudre dans le sens de la générosité tout problème soulevé par une loi d'exception, disaient qu'ils voteraient l'abrogation sollicitée par les princes. M. de Lasteyrie et M. Antonin Lefèvre-Pontalis voulaient qu'au nom du « respect du suffrage universel » on admît, sans discussion, les fils du roi Louis-Philippe sur les bancs de l'Assemblée, tandis que de plus avisés proposaient de faire de la prorogation des pouvoirs de M. Thiers une condition préalable à l'abrogation des lois d'exil.

Harcelé par ses vieux amis, voyant arriver l'heure de la bataille décisive à livrer à la Commune, constatant qu'il perdrait son temps à

vouloir en gagner, M. Thiers s'était décidé à des concessions. Mollement soutenu par le centre gauche, abandonné par les hommes à principes du parti républicain, il était résolu à jeter en pâture quelques ministres aux hydres royalistes. Il promit d'en sacrifier deux ou trois, à la condition formelle que les princes s'engageraient, une fois validés, à ne point siéger. L'entente — mais une entente pleine de réticences et de sous-entendus — se fit sur ces bases, et le 1er juin, M. Peltereau-Villeneuve proposa la mise à l'ordre du jour immédiate de la vérification des pouvoirs pour les élus de l'Oise et de la Haute-Marne.

Dans la matinée du lendemain, j'entrevis une scène qui n'était pas sans saveur. Se croyant trompés, trahis par M. Thiers, MM. Emmanuel Arago, Victor Lefranc, Féray, Bérenger et Rivet s'étaient rendus à la Préfecture pour faire d'amères représentations au chef du pouvoir exécutif. Le « petit bourgeois », un peu énervé, discutait les renseignements de ses contradicteurs, niait avoir pris tous les engagements dont les royalistes tiraient avantage, s'épuisait en déclarations conciliantes, en promesses rassurantes. Il avait réussi, ou à peu près, à cal-

mer les délégués des républicains, lorsque ces derniers, prenant congé, se heurtèrent dans le salon d'attente à MM. de Broglie, Bocher et Casimir Périer.

Dona Elvire, trouvant au saut du lit Marton chez Don Juan, n'aurait pas eu un masque plus tragique, que les amis des princes surprenant M. Thiers en conversation criminelle avec les républicains. Les chignons oratoires volèrent rapidement et le fausset de M. de Broglie fit rage avec le tonnerre vocal de M. Emmanuel Arago.

Au bruit, M. Thiers rouvrit sa porte, et, aussitôt, cette douzaine de délaissés se ruèrent autour de lui, lui rappelant ses promesses, ses serments, ses infidélités toujours pardonnées et renouvelées sans cesse. Lui, embarrassé, acculé, sentait bien que Marton n'était pas la plus forte, mais ne pardonnant pas, dans son for intérieur, l'humiliation que Dona Elvire le forçait à infliger à sa préférée, il congédia Marton, lui glissant dans l'oreille de douces paroles et l'assurant de longs jours de bonheur, en échange de quelques mauvaises nuits qu'il accordait à sa rivale, par devoir professionnel.

A deux heures, en séance, ces petits incidents, grossis par les commentaires des intéressés,

avaient pris des proportions inquiétantes. Tous voulaient se battre. A la surprise générale, on vit un ultra-radical, M. Jean Brunet, demander l'abrogation de toutes les lois et de tous les décrets d'exil.

Ce Jean Brunet était une sorte d'halluciné que ses prétentions militaires, son outrecuidante vanité de stratégiste et ses attaques violentes contre le général Trochu avaient désigné aux électeurs parisiens.

Pour le moment, ce démagogue s'essayait dans les mouvements tournants et, s'engageant dans les sentiers obscurs qui débouchent sur le chemin de Damas, il cherchait à envelopper le gouvernement en se mettant à la tête des serviteurs dévoués du trône et de l'autel. Sa manœuvre n'était point maladroite. Elle mettait en lumière, en termes faits pour plaire aux droites, ce qu'il y avait d'anormal dans ce fait que les Bourbons et les d'Orléans fussent à jamais bannis du territoire français, tandis que les Bonapartes, bénéficiant d'un oubli du gouvernement de la Défense nationale, pouvaient librement se présenter à la frontière, sans qu'aucune loi, aucun décret autorisassent les agents du pouvoir à leur en refuser l'entrée.

En même temps, M. Brunet, feignant de confondre dans une même indulgence tous les proscrits et tous les exilés, demandait que la mesure de clémence dont il entendait faire bénéficier les familles royales s'étendît aux familles compromises par l'insurrection communaliste. L'urgence fut prononcée, et les monarchistes se hâtèrent de déposer à la tribune une proposition moins générale et moins généreuse. Cette proposition était ainsi conçue : « Les lois du 10 avril 1832 et du 26 mai 1848, concernant les princes de la maison de Bourbon, sont et demeurent abrogées ».

Le dépôt de cette proposition, signée par des députés orléanistes et des députés légitimistes et confondant, sous le titre de maison de Bourbon, les princes d'Orléans et M. le comte de Chambord, équivalait à une affirmation publique de la fusion. M. Henri Brisson en prit acte au nom des républicains, et ce fut au milieu des applaudissements de la droite et des rumeurs violentes de la gauche que M. Baragnon releva le gant jeté par M. Brisson et déclara que l'expression employée par les auteurs de la proposition « pouvait être remplacée par une autre plus exacte, la Maison de France ».

Il est difficile de bien faire comprendre dans quel état mental étaient les députés à la suite de cette tumultueuse séance. Bien que fort ému moi-même, j'eus assez de sang-froid pour prendre des notes et retenir, pour l'histoire, quelques phrases plaisantes. M. Thiers, très surexcité, parcourait les couloirs en discutant avec M. Bocher. Dans un brusque demi-tour, il se heurte au duc Decazes et au jeune marquis de Castellane qui venaient en sens inverse.

A la vue de ses adversaires, le toupet blanc du chef du pouvoir exécutif se hérisse.

A pleine voix, il les accuse « de vouloir lui arracher son autorité ».

On se groupe, on se presse autour des belligérants. M. Grévy, le frère du futur président, échange des paroles amères avec MM. Lambert Sainte-Croix et Audren de Kerdrel. M. Ricard jure que les légitimistes ont violé le pacte de Bordeaux, et M. Thiers, hors de lui, crie à M. Bocher : « Vous êtes des fous, vous voulez la guerre civile. Les princes d'Orléans veulent jouer le rôle de Louis Bonaparte en 1849.

— Avec cette différence, réplique M. Bocher qui se redresse, que l'un est un coquin et que les autres sont d'honnêtes gens.

— Certainement, répond M. Thiers redevenu maître de lui, ce sont d'honnêtes gens. Quant au prince Louis, dire que c'était un coquin, je ne veux pas le nier, mais cependant l'expression est un peu forte. »

Le soir, il y avait nombreuse réunion à la Préfecture. M. Thiers était fatigué, triste, mais néanmoins très ferme. Et comme le marquis de Castellane lui exprimait sa surprise de le voir se dresser avec tant d'obstination sur le chemin des princes :

« Je respecte la Maison de France plus que personne, lui dit l'illustre vieillard. Je connais l'histoire. Si l'on fait une monarchie, il n'y en a qu'une de possible, la monarchie unie; je suis l'auteur de cette expression. Mais j'ai pris des engagements formels. Le parti républicain ne me pardonnerait pas d'y manquer. Comment veut-on d'ailleurs que je gouverne avec le duc d'Aumale à Chantilly, Henri V à Chambord, Napoléon à Prangins? Vous lirez demain une lettre adressée par le prince Napoléon à Jules Favre. C'est le comble de l'impudence. Il n'y a pas de loi d'exil contre lui : s'il vient, je le ferai arrêter et conduire à la frontière. Les princes d'Orléans sont de mauvais citoyens. Ils finiront

comme tels. J'ai servi leur père. S'il m'avait écouté, il ne serait pas tombé du trône. Aujourd'hui les princes d'Orléans vont se perdre et perdre la France. »

Ce petit réquisitoire fut interrompu par l'arrivée de MM. Victor Lefranc, Ricard, Léon de Maleville, Cochery et de Rémusat. Ces Messieurs sortaient de la réunion du centre gauche. Même dans ce groupe les appuis étaient incertains. Sur quatre-vingts membres présents, vingt-sept s'étaient prononcés contre l'adoption de la proposition Rivet, donnant deux années de pouvoir au Président de la République. C'était l'ajournement de cette proposition. Il fallut se résigner.

X

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

On m'excusera de m'étendre un peu longuement sur cette affaire de l'abrogation des lois d'exil. — Elle marque, en effet, une date intéressante dans notre histoire, en ce sens qu'elle rejeta sans esprit de retour M. Thiers dans les rangs républicains et irrita au plus haut degré l'opinion publique contre les restaurateurs de la Monarchie unie ou désunie. En écoutant les apostrophes des forcenés de la réaction, le suffrage universel prit pour argent comptant les menaces qu'on ne lui ménageait pas. Il eut la vision d'un régime où les curés, armés d'un goupillon, les mousquetaires royaux brandissant des hallebardes, et des parlementaires à perruques traînant leurs sacs et leurs parchemins, le feraient reculer par delà 1789. Il n'aimait guère, du moins dans les campagnes, les revenants de 1848. On réussit à lui inspirer l'horreur des fantômes

de 1815. Il distinguait jusqu'alors les d'Orléans des Bourbons. Il confondit, à partir de ce moment, dans un même sentiment de répugnance tous les princes de la Maison de France.

Mais revenons à nos petits tigres.

La Commission nommée pour l'abrogation des lois d'exil s'était mise sur-le-champ à l'œuvre, écoutant le matin M. Thiers et le soir les amis des princes. Composée de MM. le duc Decazes, Lespinasse, d'Audiffret-Pasquier, Lucien Brun, d'Haussonville, Ernoul, Peltereau-Villeneuve, Delsol, Bérenger, Cochery, de Lavergne, Batbie, de Cumont et Moulin, cette cour prévôtale n'entendait pas perdre son temps à juger. Elle voulait exécuter M. Thiers. M. Batbie, nommé rapporteur et bourreau, avait cru cependant devoir graisser son couteau de quelques phrases onctueuses à l'adresse du chef du pouvoir exécutif. Ce jurisconsulte distingué voulait bien égorger le patient, mais ne tenait pas à le faire souffrir. M. le duc d'Audiffret-Pasquier, très rageur, exigea la suppression des compliments en termes si violents que M. Cochery chargea un député, M. Ducarre, d'aller chercher sur-le-champ M. Thiers et de l'amener.

Le « petit bourgeois » accourut. Il était tout

triste. La veille, ses propres ministres avaient refusé d'autoriser M. Wilson, le futur gendre de M. Grévy, à déposer un projet de loi conférant pour deux ans à M. Thiers le titre et la fonction de Président de la République. MM. Lambrecht, Pouyer-Quertier et de Larcy avaient déclaré qu'ils rendraient leurs portefeuilles s'il était donné suite à la proposition de M. Wilson. Néanmoins, il disputa le terrain pied à pied. « J'ai sauvé le pays, criait-il à M. Ernoul, vous voulez provoquer la guerre civile. Et l'emprunt de deux milliards? comment voulez-vous que je le fasse, au milieu des agitations stériles des partis? »

Pendant une heure, il parla, puis quand il fut à bout de forces, il tira de sa poche un petit papier qu'il déplia lentement.

C'était un projet de loi dont il demandait le vote comme compensation, disait-il, aux concessions qu'il se laissait arracher. Par l'article premier, les princes de la famille d'Orléans, Bourbon ou Bonaparte s'interdisaient le droit d'accepter aucune charge ou fonction publique pendant un espace de temps fixé à deux ans. L'article 2 était vif. « Si un des princes ou quelques-uns de leurs partisans, même à leur insu, inspirent des inquiétudes ou des soupçons au chef du pou-

voir exécutif, ce dernier aura pleine et entière liberté de les faire changer de résidence ou de les reconduire à la frontière. »

A la lecture de ce document, M. le duc Decazes était devenu tout pâle : « Vous comparez la Maison de France aux Bonapartes ! C'est une injure gratuite, s'écria-t-il. Votre article 2 assimile les princes d'Orléans à des forçats placés sous la surveillance de la haute police. » Et comme M. Thiers invoquait les engagements pris vis-à-vis de lui par les princes, M. d'Audiffret-Pasquier démentit brutalement les affirmations de M. Thiers, soutenant que les princes n'avaient à tenir compte que des promesses faites par eux au Cercle des Réservoirs. Pour donner une idée du ton de cette conversation, il me suffira de citer une phrase de M. le duc d'Audiffret : « Je vous parle poliment, dit le duc à M. Thiers, tâchez d'en faire autant à mon égard. »

M. Thiers avait cependant raison. Les princes avaient pris des engagements formels, et il est resté de ces promesses un témoin dont la sincérité ne saurait être mise en doute. C'est un extrait des procès-verbaux des travaux de la Commission, procès-verbaux rédigés en toute hâte. On y lit à la date du 5 juin :

— « M. Thiers explique que le mot de fonctions publiques ne veut dire que présence à la Chambre. Il a eu une conversation avec M. Bocher et il demande si les princes étaient prêts aux concessions auxquelles ils étaient prêts autrefois. M. Bocher a répondu affirmativement. M. Thiers demande que M. Périer et d'autres soient témoins de l'engagement. M. d'Audiffret-Pasquier est reconnaissant de ce qu'il y a de conciliant dans les paroles du chef du pouvoir exécutif. Il se croit autorisé à dire que tout ce qui n'engagera pas leur dignité, ils sont prêts à l'accorder et à reprendre les choses où elles en étaient restées. Ils feront porter devant telle personne que M. Thiers désignera l'engagement de ne pas siéger. L'engagement solennellement pris et connu de tous sera une garantie suffisante, et M. Thiers pourra, dans la mesure qu'il jugera convenable, faire connaître cet engagement à la Chambre. »

M. Thiers répliquait, toujours d'après le texte du procès verbal :

— « Si MM. de Broglie, Casimir Périer et Vitet, qui s'étaient portés comme témoins des engagements des princes, acceptent de nouveau cette mission, il pourra alors consentir à l'abrogation

des lois d'exil, en lisant à la tribune une déclaration écrite par laquelle il annoncera que les engagements pris par les princes le rassureront contre les craintes que leur présence sur le territoire français pourrait faire naître pour la sécurité politique. »

Le 8 juin au matin, on finit par se mettre d'accord. Avant la séance de l'Assemblée, M. d'Audiffret-Pasquier se hâta d'en apporter la bonne nouvelle à la Commission.

« M. Pasquier, dit toujours le procès-verbal, rend compte de la visite qu'il a faite aux princes. Ils ont dit qu'ils étaient prêts à tous les sacrifices qui n'engageraient pas leur dignité. Les bases acceptées ont été celles-ci :

« Abrogation, validation, engagement de ne pas siéger, promesse de n'introduire aucune nouvelle candidature ni pour eux, ni pour aucun membre de leur famille.

« La conversation a été rapportée à M. le chef du pouvoir exécutif qui était dans les mêmes dispositions, et qui a annoncé l'intention d'annoncer (*sic*) cet engagement à la Chambre par une allusion transparente, mais sans qu'on puisse y voir un marché qui serait blessant pour le suffrage universel. »

Deux heures plus tard, M. Batbie était en mesure de livrer son travail à l'Assemblée. Le rapport écartait, comme il fallait s'y attendre, la proposition de M. Brunet, et la Commission n'avait retenu que la motion de M. Guiraud, relative à « la Maison de France ».

Tout en s'inspirant de l'exposé des motifs présentés par M. Brunet, M. Batbie croyait en effet, avec l'orateur radical, qu'il y avait injustice à laisser subsister des dispositions éloignant du territoire français les princes de Bourbon, alors que les princes de la famille Bonaparte avaient le droit de passer la frontière. Mais des raisons d'ordre plus élevé engageaient la Commission à appuyer la proposition de M. Guiraud. M. Batbie, tout en rendant hommage à l'esprit d'impartialité des princes, qui, dans leur profession de foi, acceptaient à l'avance la République ou la Monarchie constitutionnelle, ne se reconnaissaient pas le droit de demander compte au suffrage universel, dont tous les députés tenaient leurs pouvoirs, des motifs qui, sur un point du pays, avaient déterminé son choix. Les électeurs avaient élu M. le duc d'Aumale et M. le prince de Joinville ; il fallait les tenir pour bien élus.

A peine M. Batbie descendait-il de la tribune,

que l'Assemblée exigeait les rapports de MM. Barthélemy Saint-Hilaire et Barascud sur la vérification des pouvoirs des princes. On avait hâte d'en finir. M. Billy, député de la Meuse, supplia en vain l'Assemblée, au nom de vingt représentants des départements encore occupés par l'ennemi, d'ajourner les questions de validation et d'abrogation. En vain M. Leblond rappela aux impatients que deux jours plus tôt le ministre des finances avait déposé un projet d'emprunt de deux milliards et qu'un pareil appel au crédit de la France ne serait pas entendu s'il se produisait au milieu de clameurs soulevées par de dangereuses propositions. M. Batbie, fidèle interprète des sentiments de la majorité, dédaigna de s'arrêter aux objections des orateurs républicains, et poussa à la tribune M. Thiers en le sommant de venir déclarer que la proposition de M. Guiraud n'avait point le caractère menaçant qu'on lui attribuait.

Pour les membres de la Commission, les résolutions du chef du pouvoir exécutif n'étaient plus un mystère, et la petite mise en scène inventée par M. Batbie ne pouvait guère faire impression que sur le public peu au courant des intrigues de couloirs.

M. Thiers, engagé par ses déclarations devant la Commission, devait contresigner les conclusions proposées par M. Batbie; mais ce que n'avaient prévu ni M. Batbie ni les habiles de la majorité, c'est que le chef du pouvoir exécutif, tout en remplissant sa promesse, prendrait l'Europe et la France à témoin de la contrainte qu'il subissait.

Courageusement et impitoyablement, il répéta à ces députés royalistes que le maintien de la République seul lui avait permis de vaincre la Commune et de contenir dans le devoir la province qui eût tendu la main à Paris, si on eût parlé alors de rétablir la Monarchie et justifié, par une démarche quelconque, les soupçons des uns et les calomnies des autres. Sans soulever une seule protestation, il revendiqua hautement pour un gouvernement le droit de proscrire les princes, et défendit les lois de proscription qu'il appelait des « lois de précautions ». Sans provoquer une interruption, il déclara vingt fois à ceux qui l'accusèrent plus tard de les avoir trompés, qu'il ne trahirait pas la République qu'on lui avait confiée. Il dit qu'en s'appliquant à réparer nos désastres, à gouverner sagement, il travaillait, avec la conscience de ses actes, à

fonder la République, et qu'elle seule profiterait de ses efforts.

Relevant à son tour les attaques dirigées contre les hommes du Quatre Septembre, il se fit honneur de les avoir appelés dans ses conseils, rendant hommage à leur intelligence, à leurs travaux, à leur patriotisme. « Cette révolution du Quatre Septembre, Messieurs, dit-il, on oublie trop aisément aujourd'hui qu'on la souhaitait alors. Le Quatre Septembre vous a délivrés de l'Empire et vous avez dans le moment fort approuvé le service qu'on venait de vous rendre. » Puis revenant aux princes, occasion du débat, il les comparait au prince Louis-Napoléon, si modeste alors qu'il frappait au seuil d'une Assemblée qu'il devait bientôt faire balayer par sa police.

« Je ne calomnie pas les princes, s'écriait M. Thiers dans un véritable mouvement d'éloquence prophétique, mais la Providence a attaché à leurs personnes une situation invincible, et je leur dirais, si j'avais le droit de leur adresser quelques conseils, que leur dignité, c'est de ne point abdiquer. Dieu les a fait princes, ils doivent rester princes pour conserver l'autorité morale dont ils ont besoin. Mais il s'attache à

cette situation des difficultés incontestables, et je me demandais, si en consentant à leur rendre le territoire, je ne commettrais pas une faute. Je me suis dit qu'une seule chose pouvait m'excuser : c'était d'avertir mon pays. Je le fais! »

Bien des heures se sont écoulées depuis le moment où l'illustre vieillard apprenait à la fois la réserve aux princes et la prudence aux peuples, et peuples et princes ont pu réfléchir aux rudes paroles qu'on leur faisait entendre. Ces fils de roi, qui n'aspiraient qu'à la joie de fouler librement le sol de la patrie, allaient devenir bientôt, malgré eux, le centre d'une véritable conspiration dont les insuccès répétés étaient aussi funestes au pays que son triomphe. Véritables miroirs à convoitises, ces princes, peut-être désintéressés et jaloux seulement de redevenir de simples citoyens, allaient attirer à eux toutes les ambitions, toutes les vanités assez clairvoyantes pourtant pour reconnaître qu'elles ne pouvaient devoir qu'à l'investiture du bon plaisir le rang qu'elles convoitaient.

Mais, le 8 juin, ces réflexions amères ne pouvaient arrêter ni les princes ni leurs amis.

La droite, en majorité, n'avait pas le loisir de s'arrêter à des questions de moralité politique.

Il fallait une sanction à la fusion des différentes branches de la Maison de France. Il fallait tuer le veau gras pour fêter le retour, dans la monarchie légitime, de ces enfants prodigues dont les pères, membres de la Convention ou généraux de la République, avaient frappé deux fois à la tête la royauté traditionnelle.

On se hâta d'écarter dédaigneusement quelques amendements tendant à retarder l'abrogation des lois d'exil jusqu'au jour où la France serait en possession d'une Constitution régulière. Sur 569 votants, 472 ouvrirent les portes de la France aux princes de la « Maison de France » ; 97 députés appartenant à la gauche républicaine refusèrent de partager la responsabilité de cette résolution. Quant au centre gauche, il s'était divisé : les uns s'abstenant, les autres votant avec M. Thiers et les ministres les conclusions de la Commission.

Les chefs du parti orléaniste pouvaient donc, en somme, se féliciter de l'apparent résultat de la campagne entreprise à Bordeaux. La fusion paraissait faite, consacrée par l'action en commun des légitimistes et des monarchistes constitutionnels. La Maison de France avait, tout compte fait, obtenu la majorité dans l'Assemblée,

et deux princes, braves, riches, siégeaient désormais au milieu des députés, tout prêts à servir d'instruments et de guides à ceux qui voudraient donner l'assaut à la République. Quant aux paroles de M. Thiers, si dures qu'elles eussent été, la victoire les ferait bientôt oublier et il n'y avait pas lieu de s'en occuper.

Étrange aveuglement ! La nation, elle, ne devait pas oublier le solennel cri d'alarme que l'illustre vieillard s'était laissé arracher par son patriotisme. Avertie, elle allait se tenir sur ses gardes et démontrer, par sa persévérante opposition, qu'elle confondait désormais dans une même répugnance les fidèles de la Monarchie légitime et les renégats de la Monarchie de 1830.

XI

LE MANIFESTE DU COMTE DE CHAMBORD

Comme d'innocentes jeunes filles, heureuses et surprises d'entrer dans la vie, confient le soir à des petits cahiers de papier le récit de leurs impressions de la journée, et prennent un plaisir extrême à se dire à elles-mêmes leurs joies naïves ou leurs tristesses inexpliquées, beaucoup de députés de l'Assemblée nationale, tout étonnés de faire de l'histoire, écrivaient, après le couvre-feu, ce qu'ils avaient vu ou entendu depuis le lever du soleil. A la vérité, ce beau zèle fut de courte durée.

Les superbes registres destinés à contenir les notes pour servir à « l'histoire de mon temps » furent bien vite relégués dans le placard aux documents incomplets. Mais j'étais trop curieux pour ne point interroger ces archives personnelles et ne point recueillir, avec la permission de leurs auteurs, quelques-unes de ces pages ina-

chevées et fatalement condamnées à l'oubli. C'est ainsi que j'ai pu connaître d'assez curieux incidents, suites ou conséquences de l'abrogation des lois d'exil.

Les lois votées, il fallait en tirer avantage. N'était-il pas nécessaire de donner aux royalistes le sentiment de leur force, par une manifestation quelconque? Selon les uns, les princes devaient recevoir leurs amis et permettre à tous les dévouements d'encombrer leurs salons. — Selon les autres, les logis occupés par le duc d'Aumale et les siens étaient trop exigus, trop mesquins pour servir de théâtre à cette première exhibition légale d'une partie de la « Maison de France ». On s'arrêta à une solution moyenne. Les princes recevraient leurs partisans, mais dans les salons de M. Bocher. On pardonnerait à un sujet la modestie d'une hospitalité qui aurait pu paraître un peu trop simple, offerte par de futurs monarques. — Le centre droit, le Cercle des Réservoirs vinrent en effet présenter leurs hommages aux hôtes princiers de M. Bocher.

Tandis que les seigneurs de moindre importance buvaient, à petits coups, des limonades orthodoxes et des orgeats constitutionnels, les grands chefs, MM. de Corcelles, Saint-Marc Girardin, de

Maillé, de Rességuier et de Meaux se grisaient d'espérances fusionnistes. Dans un petit salon, on décidait qu'une ambassade allait être envoyée à M. le comte de Chambord pour lui faire connaître les résultats de la journée et l'inviter respectueusement à rentrer en France. On se réjouissait à la pensée de causer au « Roi » une joie si pure. Avec quelle allégresse ne devaient pas être accueillis les messagers de la bonne nouvelle! On en avait les larmes aux yeux.

Seul, M. Lucien Brun, gai et souriant comme un des moines inquisiteurs peints par Zurbaran, allongeait sa longue figure et plissait dédaigneusement les lèvres, plein de pitié pour ceux qui méconnaissent à ce point le cœur de son maître. Il savait bien, lui, que « le royaume d'Henri V n'était pas de ce monde » et, s'il n'exprima pas cette pensée en termes formels, il fit remarquer, avec une certaine hauteur, que le chef de la Maison de France n'avait que faire des votes des représentants du peuple. Il était maître des âmes et des corps de ses sujets. On l'offenserait en paraissant subordonner ses actes à des résolutions du Parlement.

La parole grave et autorisée de M. Lucien Brun causa ce soir-là une impression très péni-

ble aux partisans de la fusion. Si le député de l'Ain était l'interprète fidèle de la pensée royale, c'en était fait de l'avenir réservé à la Maison de France. On se souvint tout aussitôt que M. le comte de Chambord avait été entouré, à son entrée dans la vie, par le duc de Levis et par l'abbé Trebuquet, des hommes de bronze à tête de bois. Et ce fut un grand désespoir. Mais on se rappela qu'en 1848, croyant à la possibilité d'une restauration, « l'enfant du miracle » avait permis à ses fidèles de lui offrir une bannière fleurdelisée, il est vrai, mais parfaitement tricolore. Et ce fut une grande joie.

Moitié riant, moitié pleurant, espérant et désespérant, les fusionnistes vécurent dans des angoisses continuelles les derniers jours du mois de juin. Mais, le 30, M. le comte de Paris, acquittant la lettre de change tirée sur lui par ses oncles, en payement de la rançon de la validation de leurs pouvoirs de députés, fit savoir à M. de La Ferté, représentant d'Henri V à Versailles, qu'il attendait les ordres du chef de sa Maison, se déclarant prêt à se rendre, à l'endroit et au jour indiqués, auprès de M. le comte de Chambord.

M. de Lutros et M. de Jarnac étaient mes-

sagers du petit-fils de Louis-Philippe. M. de La Ferté partit sur-le-champ pour Bruges et fut stupéfait de la froideur avec laquelle son royal maître accueillit cette communication. Il demandait à réfléchir, à rédiger sa réponse à l'ombre des arbres du château de Chambord. Il quitta Bruges pourtant, s'arrêta à Paris, y versa, paraît-il, quelques larmes sur les ruines de sa bonne ville incendiée, puis écrivit au comte de Paris une lettre que le député royaliste, auquel je suis redevable de ces renseignements, qualifiait lui-même de « stupéfiante » !

Le « Roi » parlait à la troisième personne. « Le comte de Chambord, disait ce document, est très reconnaissant du désir qui lui a été exprimé par le comte de Paris. Il croit devoir lui demander d'ajourner la visite jusqu'à ce qu'on se soit expliqué sur certains faits que son honneur ne lui permet pas de laisser plus longtemps inconnus. M. le comte de Chambord sera de retour à Bruges du 20 au 25 courant (juillet 1871), où il se tiendra à la disposition de son cousin. »

M. de La Ferté, pressé de questions, supplié de s'expliquer sur les « faits » que l'honneur de M. le comte de Chambord était intéressé à faire

connaître, avoua, à la terreur générale, qu'il s'agissait de la couleur du drapeau. Son Roi le voulait blanc.

A cette nouvelle, il s'éleva dans le parti légitimiste fusionniste une clameur où l'indignation tenait autant de place que l'effroi.

On ne ménagea pas à l'hôte de Frohsdorff les épithètes les moins obligeantes, mais, grâce à l'énergique intervention de M. de Falloux, on décida qu'une nouvelle tentative serait faite et que MM. de Maillé, de Gontaut-Biron et La Rochefoucauld-Bisaccia se rendraient à Chambord pour triompher des scrupules du monarque récalcitrant.

On leur adjoignit Mgr l'évêque Dupanloup pour les dernières prières.

Henri V fut inflexible. La visite de quelques hobereaux du voisinage, la curiosité banale des paysans des communes environnantes lui étaient apparues comme l'irrésistible mouvement de tout un peuple empressé de se mettre à ses pieds.

Comme il est peu probable que les quatre ambassadeurs livrent jamais à la publicité le procès-verbal de leur rencontre avec ce souverain obstiné, on me pardonnera d'indiquer sommairement la nature des arguments invoqués

par ses fidèles. M. de Maillé parla un fier langage.

A l'exemple de ces hauts barons du temps passé qui servaient le souverain jusqu'à la mort, mais savaient se tenir debout devant les Majestés, il refusa nettement à Henri V le droit d'imposer un drapeau à la France. « Le drapeau blanc, Sire, lui dit ce gentilhomme, n'est pas votre propriété exclusive. Ce sont nos ancêtres à nous qui, pour la gloire des vôtres, ont rendu cet emblème si glorieux. Descendants de ces héroïques défenseurs de la Monarchie, nous avons peut-être le droit de penser que notre honneur n'est pas engagé à la conservation exclusive de ce drapeau, et permettez-nous de croire, Sire, que l'honneur de vos fidèles serviteurs n'est pas moins ombrageux que celui de Votre Majesté. »

Mgr Dupanloup, en sa qualité d'évêque, devait le prendre de plus haut encore. C'est au nom de Dieu et de la Providence, qu'il supplia vainement le comte de Chambord de ne point déranger les plans et les combinaisons du Créateur. Mais dans tous les rois, il y a un pape en germe, et le pontife infaillible qui faisait le ménage de cette royale conscience n'était pas homme à s'en

laisser conter par un simple évêque. A tous il répondit « *non possumus* » en invoquant les exigences de son honneur.

Pour comble de malheur, les élections complémentaires du 2 juillet avaient eu lieu sur ces entrefaites, et le suffrage universel, exaspéré par le tapage fait autour du drapeau blanc, avait envoyé d'un seul coup à l'Assemblée plus de cent républicains. Que fût-il advenu si les électeurs eussent pu connaître le manifeste publié trois jours plus tard par M. le comte de Chambord?

Niant la légitimité des conquêtes de la Révolution, la qualifiant de révolte d'une minorité contre les vœux du pays, il refusait « de se laisser arracher des mains l'étendard d'Henri IV, de François Ier et de Jeanne d'Arc », et annonçait son intention de reprendre le chemin de l'exil.

Ce royal *Syllabus* causa une indicible satisfaction dans les rangs républicains. Nous étions tous d'avis qu'il était impossible de se loger avec plus de majesté un document dans la cervelle. Ce suicide épargnait aux âmes jacobines, à la fois farouches et sensibles, un régicide légal pour l'avenir. Mais quelle irritation, quelle fureur

quel oubli du respect dû à Sa Majesté dans les salons sincèrement royalistes !

Tandis que nous mettions, nous autres, une certaine coquetterie à couvrir de fleurs ce noble cœur, « ce loyal ennemi » dont « le fier langage commandait l'estime de tous », le vocabulaire le plus naturaliste ne suffisait pas à traduire les impressions ressenties par le parti des politiques royalistes à la lecture du texte de cette hautaine abdication.

On ne se doute pas combien les gens distingués savent de gros mots et sont enclins à faire preuve, en certains cas très rares, d'une érudition surprenante en matière d'épithètes. M. le comte de Chambord fut appelé de tous les noms. Les conciliabules se multiplièrent.

Chez M. de Rességuier, on pleura en petit comité. M. de La Rochefoucauld-Bisaccia réunit le soir, dans ses appartements plus vastes, MM. de Kerdrel, de Juigné, de Meaux, de Larcy, Mercier, Lacombe, de Gontaut, Baragnon, Depeyre, auxquels on devait adjoindre les légitimistes les plus intolérants, afin de se couvrir de leur autorité. M. de Falloux prit la direction des débats.

Il était impossible de contresigner le manifeste

royal, déjà jeté à la face de la nation et de l'armée. Il n'y avait pas moyen, d'autre part, de ne pas ménager la personne de M. le comte de Chambord.

On s'arrêta à l'idée d'envoyer aux journaux du parti une note qui, en étant officieuse, affecterait une allure officielle. MM. de Larcy, de Cumont et de Falloux firent accepter par la réunion la rédaction suivante :

« Les inspirations personnelles de M. le comte de Chambord lui appartiennent. Après comme avant ce grave document, les hommes attachés à la Monarchie héréditaire et représentative, parce qu'ils y voient une garantie de salut pour le pays, resteront dévoués aux intérêts de la France et de ses libertés. Pleins de déférence pour ses volontés, ils ne se séparent pas du drapeau qu'elle s'est donné, drapeau illustré par le courage de ses soldats et qui est devenu, par opposition à l'étendard sanglant de l'anarchie, le drapeau de l'ordre social. »

L'*Union* et l'*Univers* blâmèrent cette note et nièrent qu'elle fût l'expression de la pensée du parti royaliste. Ils y virent l'œuvre « de la portion de ce parti que les idées parlementaires

et *même révolutionnaires* ont depuis longtemps pour alliée ».

Et cependant cinq députés seulement désavouèrent la rédaction de M. de Falloux, encore se gardèrent-ils dans leur protestation de répudier le drapeau tricolore. Ces cinq obstinés s'appelaient Carayon-Latour, de Franclieu, de Belcastel, Cazenove de Pradine et Rodez de Benavent.

Le dimanche qui suivit le vote de l'abrogation des lois d'exil, le duc d'Aumale et le prince de Joinville firent prévenir M. Thiers qu'ils lui rendraient visite dans la soirée. Il y avait ce soir-là à la Présidence un grand dîner où assistait M. le général de Fabrice, commandant à Rouen les troupes allemandes d'occupation. Les princes firent leur entrée vers dix heures. Ils se tinrent longtemps debout, échangeant des paroles banales avec M^me^ Thiers. Et comme les assistants, en bons courtisans, ne reprenaient pas leur place et ne reformaient pas les groupes :

— Veuillez vous asseoir et nous donner l'exemple, Monseigneur, dit M^me^ Thiers un peu agacée.

— Jamais, répondit le duc d'Aumale en souriant. Je n'oublie pas que je suis chez le chef du pouvoir exécutif de la République française.

Cette simple phrase fut commentée pendant huit jours. Les vrais royalistes y virent une adhésion indirecte de la part des princes à la République et s'indignèrent.

Mais il ne suffit pas de s'indigner pour devenir les maîtres d'un grand pays.

XII

LES TRAINS PARLEMENTAIRES

La génération actuelle connaît les trains-omnibus, les trains-express, les trains-éclairs et les trains de marée, mais elle n'a point vu les trains parlementaires. Elle doit le regretter. Cet emploi de la vapeur dans le fonctionnement de nos institutions a été un des incidents les plus pittoresques de l'époque que nous essayons de faire revivre.

Pendant de longs mois, les trois ou quatre mille personnes qui composent le haut personnel législatif et administratif chargé en tout temps d'ennuyer et de pressurer les Français vécurent en wagon, partant à chaque instant de Paris pour se rendre à Versailles, quittant Versailles à toute heure pour regagner Paris, délibérant, intriguant dans des compartiments de première classe, pourchassés par des nuées de solliciteurs, sollicitant à leur tour sans relâche les ministres qui voyageaient avec eux.

A mon avis, cette incessante locomotion, cette obligation de sauter fréquemment dans un train à heure fixe, cette trépidation irritante durent développer chez les membres de l'Assemblée nationale une maladie spéciale, une affection nerveuse non encore classée, qui suffirait à expliquer les étrangetés de leur conduite politique, les incohérences et les violences dont ils donnèrent trop souvent le spectacle.

A certaines heures, le quai de la gare était envahi par une ruée d'hommes, les bras arrondis autour de serviettes de cuir bourrées de paperasses. On s'appelait, on se cherchait. Les vieux républicains, toujours un peu sombres, peut-être parce qu'ils étaient vieux, faisaient bande à part, fuyant les voisinages compromettants et se taisant quand un intrus venait occuper une place vide.

Les jeunes monarchistes, légitimistes intransigeants ou fusionnistes convaincus, remplaçaient volontiers les dossiers par des dames élégantes et donnaient le bras à de ravissantes tricoteuses du trône et de l'autel, espérant à chaque voyage voir guillotiner du même coup M. Thiers et la République.

Dans les wagons du milieu prenaient place les

députés sérieux, notaires, avocats, avoués ou médecins de province compulsant des rapports, étudiant religieuseement les projets de loi distribués le matin à leur domicile.

Puis partout, en tête ou en queue du train, envahissant les compartiments déjà pleins, s'asseyant même en lapin, des journalistes parlementaires, exaspérés par l'obligation d'aller à Versailles, d'assister à la séance, d'en faire connaître les incidents, d'en revenir trop tard pour avoir le loisir de diner, se vengeaient en criblant de quolibets leurs compagnons de route et en prédisant des rencontres de trains, des déraillements, des ruptures d'essieu, accidents inévitables à leur sens, en vertu des données de la statistique.

Comme une armée assiégée, chaque journal avait à cette époque une équipe de pigeons-voyageurs. Sous la queue du volatile qui aime tant les petits pois, on plaçait les discours importants, les colloques tumultueux, les interventions gouvernementales, les votes décisifs et, à tire-d'aile, l'oiseau en rapportait la nouvelle aux feuilles du soir. Quand le pigeon s'égarait ou se souvenait en route qu'il était fonctionnaire de Vénus en même temps que facteur de la poste,

Paris ignorait sous quel gouvernement la France vivait, car pendant longtemps on crut chaque matin que la Monarchie serait proclamée dans la journée.

En s'obstinant à siéger à Versailles et en contraignant le Gouvernement y à résider, alors que tous les ministères étaient à Paris, la majorité de l'Assemblée nationale n'obéissait pas seulement à un sentiment de défiance assez légitime, il faut bien le reconnaître, contre les agitateurs parisiens.

Je ne serai pas contredit en affirmant que, sans se l'avouer peut-être, et assurément sans l'avouer au public, la plupart des représentants du peuple estimaient que les carrosses de gala du Roi hypothétique circuleraient plus facilement dans les avenues de Versailles que dans les rues du Coq-Héron ou Quincampoix.

Quelques régiments de cavalerie, sabre au clair, escortant un quarteron de canons se chargeant par la culasse, constituaient aux yeux de bien des gens une réserve fort redoutable pour enlever un vote décisif. A coup sûr, ils étaient honnêtes gens et, s'ils succombaient à la tentation, ce ne devait être qu'à la dernière extrémité, pour sauver le pays. Mais enfin il faut tout

prévoir, et un stratégiste habile s'arrange toujours de façon à pouvoir donner de l'air à ses troupes.

Et puis, le décousu de cette existence en partie double, justifiant de brusques départs, les rentrées tardives, les dîners improvisés dans les restaurants versaillais, multipliant les alibis et les *Affaires Chaumontel*, permettant d'échapper à la monotonie de la vie provinciale, de manquer à ses devoirs par devoir, n'était pas pour déplaire aux évadés de l'étude, du cabinet et de la salle à manger de famille.

Aussi, à l'exception de quelques goutteux et d'une cinquantaine de députés qui ne voulaient pas s'éloigner une heure de l'hôtel de la Présidence et qui servaient de gardes du corps à M. Thiers, entrant petit à petit dans son intimité, l'habituant à se renseigner auprès d'eux et à prendre goût à leurs marques de déférence, les trains parlementaires emportaient-ils chaque jour la totalité des hommes politiques.

Dans ces réservoirs à nouvelles, à cancans, à complots, un pêcheur à la ligne, aussi habile que le sont ordinairement les reporters parisiens, ne risquait jamais de rentrer le panier vide. La moindre ride sur l'eau, le plus léger

frémissement de nénuphar signalaient à ces attentifs la présence d'un poisson, simple ablette ou gros brochet. Si Janicot, directeur de la *Gazette de France*, syndic de la presse, brillant général d'avant-garde de la monarchie, éteignait son regard, et, le chapeau sur les yeux, s'enfonçait dans le coin d'un compartiment, on pariait pour M. Thiers. Si Henri Vrignault, au contraire, rédacteur en chef du *Bien public*, avait l'air préoccupé, tout le monde était convaincu que M. Thiers était découragé et que M. Barthélemy Saint-Hilaire avait égaré son grec en cherchant à faire entendre raison aux mécontents.

Que d'illusions se perdirent dans ce trajet de Paris à Versailles et ne furent jamais réclamées au bureau des objets perdus! Que de fois des ambitieux partirent, croyant recueillir le fruit de leurs patientes manœuvres ou de leurs audacieuses entreprises et revinrent le soir, députés comme devant, oppressés, désespérés et ouvrant toutes les portières des wagons pour donner issue à leurs ressentiments! Que d'habiles calculs déjoués entre le départ d'un train et son arrivée!

Ainsi, quand M. le duc d'Audiffret-Pasquier

prit son billet, le 3 juillet 1871, il était radieux. La veille, quarante-quatre départements avaient voté afin de pourvoir au remplacement des députés morts, démissionnaires ou ayant opté depuis le 8 février 1871. Ces élections, — cela ne faisait de doute pour personne, — devaient encore grossir les rangs de la majorité royaliste et écraser sous leur poids les résistances de M. Thiers.

C'est dans ce but et avec cette espérance qu'à fin de mai, à la lueur des derniers incendies, au fracas des derniers coups de canon, M. le duc d'Audiffret-Pasquier, escaladant la tribune, avait sommé M. Ernest Picard, ministre de l'intérieur, de convoquer les collèges électoraux sur-le-champ.

Dans la pensée du duc et de ses amis, les électeurs de province ne pouvaient manquer d'être impressionnés par l'effroyable drame dont le dénouement avait lieu au moment même où il parlait. On rendrait certainement les républicains responsables des méfaits des communards, et la majorité, « puisant une nouvelle force dans ce nouveau baptême, retrempée dans le suffrage universel », comme disait dans son ardeur démocratique le noble confesseur de la souveraineté

nationale, pourrait, la conscience nette, déchirer à son heure le fameux pacte conclu à Bordeaux entre elle et M. Thiers.

Mais quel désespoir et quelle déconvenue quand, en descendant de wagon et en remettant son ticket à l'employé du contrôle, M. le duc d'Audiffret-Pasquier et ses amis apprirent les résultats des élections! Partout les républicains l'avaient emporté. En province, on avait en quelque sorte plébiscité le nom de M. Thiers, et, grâce à M. d'Audiffret-Pasquier, la monarchie comptait désormais à l'Assemblée nationale une centaine d'ennemis de plus, parmi lesquels, au premier rang, Gambetta.

Ce qui méritera aux « Versaillais », comme on disait alors, une place unique dans l'histoire, c'est qu'ils ont fait invariablement le contraire de ce qu'ils voulaient faire et qu'ils ont dépensé, à assurer la victoire des républicains, infiniment d'ingéniosité, de passion, de talent et de puissance. Entre les mains de cette majorité vouée au plus noir guignon, les meilleurs talismans ont toujours produit des effets opposés à ceux qu'il était permis d'attendre. Il faut croire, avec le pauvre et éphémère ministre de l'intérieur, M. Beulé, que cette Assemblée nationale était

vraiment née « un jour de malheur », car jamais rien ne lui réussit, pas même ses maladresses.

Rageusement monarchique, elle fit la République, malgré les républicains. Libérale et décentralisatrice, elle mourut ayant épuisé l'arsenal des procédés jacobins et bonapartistes. Patriote, elle a été enterrée avec la réputation d'avoir sacrifié, en maintes occasions, la patrie à ses passions et à ses préjugés.

XIII

LES ÉLECTIONS DU 2 JUILLET

A dire vrai, le résultat des élections du 2 juillet surprenait autant les républicains que M. d'Audiffret-Pasquier. Ce que le duc espérait, nous le redoutions. Il nous semblait bien difficile que la réaction ne tirât point avantage de la Commune. Et puis, la campagne électorale avait été mal engagée.

Le public semblait avoir par-dessus les yeux de la politique et des politiciens. En voyant passer le soir, en vertu de l'état de siège, d'inutiles patrouilles de cavalerie, les consommateurs qui remplissaient les cafés du boulevard avaient fini par croire qu'une société bien organisée se compose de gens buvant tranquillement des bocks frais, et de chasseurs ou de dragons parcourant à cheval les rues pour maintenir l'ordre. Les bourgeois rendus à leurs affaires et à leurs comptoirs, réparant les brèches faites à leurs

caisses, se rengraissaient avec l'indifférente inconscience des volailles irrésistiblement vouées à la broche, y passant à leur tour, mais employant à se remplir le gésier le répit que leur accorde le cuisinier.

Quant au peuple, il se considérait comme plus ou moins solidaire des vaincus de la veille, et le découragement autant que la terreur semblait devoir l'éloigner des urnes. A quoi bon lutter, d'ailleurs? Pour les ouvriers, la République n'avait-elle pas été écrasée en même temps que la Commune, et en les conviant à exercer leur droit de suffrage, songeait-on à autre chose qu'à tendre un piège aux communalistes échappés aux dénonciations et aux investigations de la police?

Nous sentions bien pourtant que c'en était fait de M. Thiers et du bourgeon de République pieusement arrosé de notre encre, si nous ne parvenions pas à introduire dans l'Assemblée un renfort de députés acceptant de bonne foi le gouvernement à la fois anonyme et personnel improvisé à Bordeaux. Dans les bureaux du *Soir*, le futur préfet de police Gragnon, déjà chargé des informations politiques, rentrait dix fois par jour au journal, désespéré, n'ayant trouvé nulle

part la moindre trace d'organisation, de concert préalable entre les républicains modérés.

Seul et le premier, Émile de Girardin avait eu une idée, mais la vérité m'oblige à dire qu'elle était extravagante. Le grand journaliste, un peu dévoyé, mis à l'écart, jaloux de ressaisir une influence perdue depuis la déclaration de guerre à la Prusse, avait proposé hardiment de réunir en comité électoral tous les directeurs de journaux ayant protesté à Bordeaux, le 28 janvier, contre les décrets de Gambetta; à Paris, le 18 mars, contre l'insurrection communaliste. Chaque journaliste devenait ainsi candidat, s'engageant de son côté à soutenir les candidatures de ses confrères.

Cette ingénieuse combinaison, pour ne point prêter à rire, rappelait trop le célèbre comité Morlot, présidé en 1848 par l'éminent Morlot et recommandant aux électeurs ahuris la candidature de l'illustre Morlot. — On avait donc ri d'abord, puis on s'était fâché, car ce projet d'Émile de Girardin constituait en réalité une sorte de dictature électorale au profit des journaux royalistes ou bonapartistes; les journaux républicains ne s'étant pas transportés en province pendant le siège.

Mais Girardin ne s'était pas tenu pour battu, et s'il avait renoncé à transformer en députés ces deux douzaines d'écrivains, il avait réussi à grouper dix-neuf journaux dans un comité intitulé *Union parisienne de la Presse*. Les adhérents de ce comité se connaissaient. A de rares exceptions près ils s'étaient déjà concertés quatorze mois plus tôt au comité plébiscitaire du 8 mai 1870. Tous étaient d'accord dans leur hostilité contre le régime inauguré le 4 septembre.

A la fin, les républicains s'étaient décidés à agir et leur premier soin avait été, selon la coutume, de se diviser entre eux. Ici, le comité radical, là, le comité républicain de la rue Turbigo ; puis un comité de la presse républicaine, formé par les soins de L. Ulbach avec la *Cloche*, le *Bien public*, le *National* et l'*Opinion nationale*. Naturellement, les rédacteurs en chef de ces quatre journaux posaient leur candidature. Pour ajouter à la confusion, les députés s'étaient jetés aussi dans la mêlée, constatant leur désaccord par la publication de deux manifestes, l'un signé de vingt-deux noms appartenant à la gauche radicale, l'autre comprenant cent vingt-deux signatures d'hommes siégeant dans les rangs de la gauche modérée.

Huit jours avant le vote, la multiplicité des listes en présence était telle, que H. de Pène, alors directeur de *Paris-Journal*, proposait d'envoyer des délégués chez M. Thiers, pour le prier de dresser lui-même une liste de candidats !

Le « petit bourgeois », du reste, n'avait pas attendu cette démarche pour préparer ses choix. Seul, peut-être, il avait prévu les résultats de l'imprudente manœuvre de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, croyant servir son parti en réclamant les élections complémentaires. Doucement, il rassurait ses intimes : « La France est thiériste et d'Audiffret est un maladroit. Le suffrage universel votera pour moi. Je suis renseigné sur les dispositions des départements. Et moi, je ne suis pas roi. Je suis le chef de la République. Nous aurons des élections républicaines, sages, mais républicaines, très sages, très modérées. »

Et quand on lui parlait de Paris, de ses comités hostiles, monarchistes ou radicaux, il souriait, ayant pris ses mesures et travaillé, dans l'ombre, à la naissance d'un comité, présidé par son vieil ami, M. Renouard. Le « vieil ami » était chargé, au dernier moment, de choisir et de croquer les marrons tirés de la fournaise électorale par les

« diverses unions » qui divisaient l'opinion publique.

Les républicains avaient commis la faute de ne point parler de M. Thiers dans leurs affiches. Les radicaux n'avaient point osé condamner les auteurs et les crimes de la Commune. *L'Union parisienne de la Presse*, au contraire, avait mis sur sa liste le général de Cissey, ministre de la guerre, dans le but, disait le *Journal de Paris*, « de donner au chef du pouvoir exécutif un témoignage de confiance et de sympathie que toutes les autres listes lui ont refusé ». Cette parole ne devait pas tomber dans l'oreille d'un sourd. Après la déclaration du *Journal de Paris*, la liste de l'*Union parisienne de la Presse* prenait, malgré les noms qui la composaient, le caractère d'une adhésion formelle à la politique de M. Thiers. Faute de grives, on mange des merles. Et puis avec un peu d'aplomb, on persuade facilement les convives que les merles sont des grives instruites, sachant siffler. Le vieil ami Renouard, obéissant aux instructions de M. Thiers, se rangea au dernier moment, avec son comité et ses bagages, du côté de la liste de l'*Union de la Presse parisienne*. Le tour était joué.

Cette liste, d'ailleurs, revue et corrigée par le chef du pouvoir exécutif, était habilement dressée. Les candidats, sans signification politique bien précise, passaient officiellement pour être sympathiques à la personne de M. Thiers. C'étaient MM. Alfred André, banquier, maire du IX^e^ arrondissement pendant le siège ; Moreau, syndic des agents de change ; Sebert, président de la chambre des notaires ; Denormandie, président de la chambre des avoués, et de Plœuc, auquel on faisait honneur de la défense de la Banque de France pendant la Commune. Le haut commerce avait, en outre, pour le représenter, M. Louvet, ancien président de la chambre de commerce et M. Dietz-Monnin, le grand manufacturier.

M. Laboulaye, qui n'avait pas épuisé dans sa campagne plébiscitaire de la fin de l'Empire la popularité acquise par l'auteur de *Paris en Amérique*, brignait avec M. d'Haussonville les suffrages des délicats et des lettrés. On rendait un sceptique hommage à la religion éclectique des bourgeois parisiens en demandant en même temps leurs votes pour un pasteur protestant, M. de Pressensé, et pour un évêque catholique, M^gr^ Freppel, « Alsacien ». L'économiste Wolowski fermait la liste ouverte par M. Al-

fred André. On les appelait ironiquement des candidats « alphabétiques. » Ils furent nommés tout de même et avec eux quatorze candidats désignés par M. Renouard et l'*Union parisienne de la Presse.*

C'est ainsi que M. le duc d'Audiffret-Pasquier, monarchiste constitutionnel, parvint avec l'aide de la *Gazette de France*, du *Constitutionnel*, de l'*Union*, de l'*Univers*, du *Gaulois*, du *Journal de Paris* et d'autres feuilles, alors franchement cléricales et royalistes, à fortifier d'une façon inespérée la position de M. Thiers, à doubler l'effectif des députés républicains, à rendre plus que difficile une restauration monarchique et à mettre dans l'Assemblée à la tête d'un parti déjà considérable M. Gambetta, contre lequel Émile de Girardin avait uniquement braqué les batteries de l'*Union parisienne de la Presse.*

S'il est vrai, comme l'écrivait volontiers le grand journaliste, que « gouverner, c'est prévoir », on s'explique pourquoi il n'a jamais été premier ministre et pourquoi M. le duc d'Audiffret-Pasquier n'a aucune chance de le devenir.

Ni moi non plus, du reste.

XIV

LE DAUPHIN DE M. THIERS

Un peu gros, un peu lourd, roulant lentement le torse et rejetant la tête en arrière par un mouvement plein de noblesse, Gambetta, élu par trois départements, avait pris place à l'Assemblée nationale, dans la seconde travée de gauche, entre Dréo, le long gendre du légendaire Garnier-Pagès, et Clément Laurier, son ami de toutes les heures. A ses pieds se tenaient — groupe sympathique — le vieux Corbon et le jeune Edmond Turquet.

On aura peine à le croire, mais en 1871, le grand orateur de la démocratie était l'objet de la curiosité la plus malveillante. Dans les tribunes de l'Assemblée, envahies par les dames, un petit frisson plissait la peau de tous ces jolis dos quand Gambetta entrait, courbé, regardant le tapis. On paraissait s'étonner de voir en liberté ce fauve qui, disait-on, avait rugi des discours anarchi-

ques à faire mourir de peur. Les députés — gens comme il faut — s'oubliaient au point de l'indiquer du doigt à leurs amis et connaissances comme dans une ménagerie on montre aux visiteurs un animal singulièrement féroce ou une bête particulièrement curieuse.

A coup sûr, cet échappé de Saint-Sébastien allait être bien gênant. C'était un fou et un « fou furieux », avait dit M. Thiers, et il devait « mourir dans la peau d'un factieux » si M. Grévy était bon prophète.

D'autre part, ce dictateur de trente-trois ans, ayant un peu l'air de croire que la République c'était lui, ce ministre qui avait voulu exproprier à son profit, pour cause d'utilité républicaine, tout le patriotisme de ses concitoyens, était suspect aux vieux estropiés des luttes d'antan, à tous ces invalides à tête de bois dans lesquelles, une fois enfoncés, les préjugés et les idées tenaient comme des clous dans un tronc de chêne. Il parlait haut, le jeune maître, et s'il ne lui coûtait guère d'honorer de quelques marques de respect, à l'occasion, les vieilles barbes de la démocratie, ces dernières ne se faisaient guère d'illusions sur la sincérité de ces salamalecs.

Mais ce qui rendait surtout difficile la situa-

tion de Gambetta, c'était son silence pendant les événements de la Commune. Lui qui avait ordinairement le jugement prompt et l'épithète sévère, il n'avait pas trouvé un mot pour condamner l'insurrection du 18 mars. Il avait eu, pour ses collègues du Quatre Septembre, des duretés épargnées aux hommes d'État de l'Hôtel de Ville et il s'était montré plus clément pour M. Delescluze que pour M. Jules Simon, plus doux pour Billioray et Assy que pour ses deux compagnons d'hier, M. Jules Ferry et M. André Lavertujon. Cette réserve avait paru étrange à bien des gens. On y voyait l'indice d'une sorte de complicité inavouée avec les maîtres de Paris et comme une arrière-pensée de régler sa conduite sur le succès ou la défaite d'un mouvement dans lequel étaient engagées les forces de la démagogie.

On ne saura jamais exactement, non pas ce que disait Gambetta à cette époque, mais ce qu'il pensait, car il y avait en lui des parties d'ombre où il ne laissait pas volontiers promener les passants. Je doute que M. Spuller lui-même, qui fut son ami le plus tendre et le plus dévoué, son compagnon pendant l'exil volontaire de Saint-Sébastien, ait jamais vu, tout nu, ce cœur d'homme politique qui semblait toujours prêt à se livrer et

qui se dérobait au moment même où l'on croyait le posséder.

Mais, à en juger par le soin avec lequel l'entourage de M. Thiers et M. Thiers lui-même s'informaient des faits, gestes et paroles du jeune chef des radicaux d'alors, on devait savoir de source certaine, à la Présidence, que les vaincus de la Commune ne tenaient pas la première place dans les préoccupations de Gambetta. Autorisés ou non, de nombreux officieux s'étaient portés garants de la sagesse et des sentiments respectueux et sympathiques de l'ex-fou furieux.

Comme M. Thiers supportait sans fatigue les compliments, il avait prêté sans ennui l'oreille à ces messagers de paix et, avec une curiosité faite à la fois d'indulgence, d'hommage un peu hautain rendu à un talent hors ligne, de goût personnel et aussi d'appréhension, il avait pris la peine de se renseigner très minutieusement sur « l'orientation nouvelle » du jeune et grand orateur. Aussi, quand le 26 juin, devant les délégués des comités républicains, à Bordeaux, Gambetta, parlant pour la première fois depuis l'heure où il avait secoué la poussière de ses bottines sur ses collègues de la Défense nationale, conseilla à la démocratie, dans un langage

admirable, de rompre avec ses vieilles et mauvaises habitudes, de mériter, par sa prudence et sa patience, le gouvernement qu'elle souhaitait, et l'invita à ouvrir ses rangs à toutes les bonnes volontés, M. Thiers fut-il à la fois ravi et inquiet. Il n'espérait et peut-être même ne souhaitait pas trouver assagi à ce point l'homme dans lequel il devinait confusément un rival et un successeur.

Henri Vrignault, qui traduisait chaque matin, dans le *Bien public*, la pensée du chef de l'État, écrivit, à propos de la harangue de Bordeaux, un article qui fut considéré comme une carte de visite déposée par M. Thiers chez Gambetta :

« Il faut lire le dernier discours de cet orateur, qui est un homme, disait le *Bien public*. On peut le haïr, on peut le redouter, on peut le combattre, on ne peut passer en indifférent auprès de lui. Il a été quelque chose et il sera toujours quelqu'un. Il a été mêlé à la vie de la France. Il est une force, peut-être un danger et une menace à cette heure. Mieux conseillé, il eût été peut-être une espérance. Tremblons qu'il ne devienne un fléau. Il n'est pas seul. Il a sa camarilla. Large, lui, sa camarilla est mesquine. Le lion a pour courtisans les chacals ; les proconsuls, les préfets et les commissaires. »

C'est à propos d'une pétition des évêques de France que Gambetta intervint dans les débats de l'Assemblée. Un certain nombre de prélats avaient cru opportun de faire une grande manifestation en faveur du Saint-Père. Ils éprouvaient le besoin de déclarer à l'Europe, par la voix du gouvernement français, que l'envahissement et la confiscation des États pontificaux par les troupes du roi Victor-Emmanuel constituaient un acte de piraterie terrestre.

L'annonce de cette démonstration avait mis le feu à tous les petits bûchers d'intolérance que les croyants et les libres-penseurs tiennent toujours en réserve pour leurs contradicteurs. Enchantés d'avoir trouvé une occasion de se brûler, sans le moindre espoir de se convertir, les partis, à cette occasion, se faisaient encore plus sots et plus méchants qu'ils ne le sont naturellement.

« Ils sont tous absurdes, disait M. Thiers ; ces gens-là ne sont pas Français. Ce sont des moines, des ligueurs. Ils savent pourtant bien que je ne suis pas ennemi de la religion. Saint Pierre m'a touché. Mais je n'ai pas fait l'unité de l'Italie et il n'est pas en mon pouvoir de la défaire. Ça ne m'empêche pas d'être le seul en

Europe à défendre le clergé. Voyez en Allemagne ! Les Prussiens éprouvent contre le catholicisme un éloignement fanatique. Ainsi, d'Arnim, qui est un homme d'esprit — peu sympathique mais un galant homme dans toute la force du terme — ne peut pas rencontrer dans un salon le costume de Chigi, le nonce, sans manifester une certaine répulsion. »

Puis, passant d'une idée à une autre, il raillait amèrement les préjugés de la démocratie, hostile aux prêtres et passionnée pour les instituteurs. Il détestait franchement ces derniers, modestes favoris de l'opinion publique, dans lesquels il voyait des « socialistes de la pire espèce ». « J'ai en horreur tout ce monde-là, répétait-il, monde qui ne peut pas vivre, et se prend pourtant d'ambitions démesurées. » Puis, il racontait que c'était M. Guizot, avec sa loi de 1833, qui avait créé cette « classe funeste » des instituteurs. Lui, Thiers, aurait voulu pour instruire les petits enfants des campagnes, « les anciens sonneurs avec leurs nez bourgeonnés ». En 1850, il avait offert la direction de toute l'instruction primaire au frère Philippe ; mais ce dernier, ne se sentant pas capable de diriger cet immense personnel, avait refusé. Et il concluait en déclarant qu'il

fallait laisser l'enseignement aux curés, en leur adjoignant « un homme simple » qui, moyennant une petite rétribution, tiendrait l'école. En revanche, M. Thiers voulait laïciser impitoyablement l'enseignement secondaire.

Mais M. Thiers avait beau s'arranger de façon à ce que les droites fussent mises au courant de ses conversations et de ses idées sur l'emploi du clergé dans l'instruction primaire, il n'était pas en son pouvoir d'empêcher l'interpellation d'avoir lieu.

Au jour fixé, la salle encore vide, Mgr Chigi, nonce, vint prendre place au premier rang, dans la loge réservée aux diplomates. Au-dessus de lui, dans la tribune des journalistes, un homme jeune, d'aspect étrange, à la chevelure un peu embroussaillée, menait grand tapage, parlant haut. Le nonce renversa un peu la tête pour voir. Il fut vu et aussitôt le jeune homme s'écria : « Tiens, un otage ! » Mgr Chigi disparut.

Et la séance commença.

Quand nos descendants voudront se rendre compte de ce que c'est que l'esprit de parti, de ses procédés de discussion, de son irritante sottise, de son insigne et involontaire mauvaise foi, nous leur conseillerons la lecture attentive

de la séance tenue le 22 juillet 1871 par les députés à l'Assemblée nationale. Ils ne s'ennuieront pas. Ils trouveront d'abord, dans le compte rendu officiel, un merveilleux discours de M. Thiers, expliquant aux évêques — qui le savaient d'ailleurs aussi bien que lui — combien était inutile et imprudente la démarche des catholiques. Inutile, puisque la France battue, ruinée, ne pouvait mettre ni un homme ni un sou au service des revendications pontificales; imprudente, car toute impuissante qu'elle fût, cette explosion de haine contre l'Italie ne pouvait avoir pour effet que de rejeter cette puissance entre les bras de l'Allemagne.

Ils y découvriront aussi des règles de conduite, morale et gouvernementale, formulées avec une précision admirable et utiles à faire relire, de temps en temps, aux hommes d'État extraits des nouvelles couches sociales. On ne ferait pas mal, par exemple, de faire répéter une dizaine de fois, à jeun, la phrase suivante à M. de Mortillet, député, maire de Saint-Germain, et à presque tous les membres du Conseil municipal de Paris : « Le plus haut degré de philosophie n'est pas de penser de telle ou telle façon. L'esprit humain est libre, heureusement.

Le plus haut degré de philosophie, c'est de respecter la conscience religieuse d'autrui, sous quelque forme qu'elle se présente, quelque caractère qu'elle revête. »

A la fin, très nettement, M. Thiers s'était expliqué. Il entendait que l'Assemblée s'en remît à sa prudence et à son patriotisme. Il ne voulait rien faire qui pût compromettre la situation de la France, mais il reconnaissait que son devoir incontestable était « d'assurer le plus possible, seul ou accompagné des puissances catholiques, la complète indépendance du Saint-Siège. »

Le bruit s'était répandu dans les couloirs que M. Henri Brisson, franc-maçon, radical et député, devait répondre à la fois aux évêques et à M. Thiers. Aussi fut-on stupéfait de voir Gambetta gravir la tribune et là, de sa voix pleine et sonore, déclarer, au nom de l'extrême gauche et de tout le parti républicain, que tous ses amis et lui se ralliaient à l'ordre du jour accepté par le chef du pouvoir exécutif et applaudi par toute l'Assemblée.

Des hommes de bon sens se fussent hâtés de prendre acte des déclarations de M. Gambetta, de les souligner, d'y trouver un désaveu infligé

aux ennemis de la papauté, de mettre en relief tout ce qui, dans son petit discours, était de nature à le compromettre aux yeux des intransigeants de son groupe et à le représenter au peuple comme un « lâcheur » en coquetterie avec les « ratichons ». Mais les hommes de parti ne sont pas des hommes de bon sens, et jamais on ne le vit mieux que ce jour-là où un député de grand cœur et de grand talent, ardent patriote mais fanatique, M. Keller, escalada de ses longues jambes la tribune et vint déclarer que, prêt tout à l'heure à voter l'ordre du jour accepté par le chef du pouvoir exécutif, il refusait son adhésion à ce même ordre du jour, maintenant qu'il était adopté par M. Gambetta.

Pour le coup, M. Thiers bondit. « La discorde aurait une voix, cria-t-il à M. Keller, elle ne prononcerait pas d'autres paroles. » Que lui voulait-on? On entendait le faire changer d'avis, parce que cet avis était partagé par un collègue appartenant à une autre école politique que lui? Eh bien! il fallait qu'on le sût. Il ne recherchait l'accord avec personne, mais il était résolu à ne pas le fuir quand cet accord viendrait à lui.

Malheureusement, tandis qu'il s'expliquait avec cette fermeté, le chef du pouvoir exécutif

voyait les groupes s'agiter à ses pieds, redevenir défiants et échapper, petit à petit, à la séduction que son bon sens, la sagesse de ses vues, l'élévation de son langage avaient exercée un instant sur l'Assemblée. Il comprit qu'il serait à la fois dangereux, pour la cause qu'il défendait, de répudier ou d'accepter le patronage de l'ex-dictateur de Tours, et, évoluant avec une incomparable habileté, marquant avec une mesure infinie qu'il n'était pas plus d'accord, au fond, avec Mgr Dupanloup qu'avec Gambetta, bien que leurs votes se rencontrassent dans l'urne, il battit en retraite, acceptant le renvoi au gouvernement des pétitions épiscopales.

Cette journée perdit irrévocablement M. Thiers dans l'esprit de l'Assemblée, déjà si prévenue contre lui. On comprit à droite que l'intervention de Gambetta n'était pas fortuite et simplement provoquée par des incidents de tribune. On y vit le résultat des méditations prolongées sous les ombrages de Saint-Sébastien et la volonté, de la part du chef de l'extrême gauche, de donner des gages au chef du pouvoir exécutif. On remarqua avec quel soin, de son côté, M. Thiers avait évité de prononcer une parole

blessante et avait ménagé les susceptibilités des républicains, Bientôt, des gens bien informés soutinrent que M. Thiers et M. Gambetta avaient eu des entrevues secrètes et que le général Faidherbe, récemment élevé au grade de grand-officier de la Légion d'honneur, n'était pas étranger à la réconciliation « du sinistre vieillard et du fou furieux ». On remarqua, en levant les bras au ciel, que le même général avait dédié à Gambetta son récit des opérations de l'armée du Nord, ce qui n'avait pu être fait sans l'autorisation préalable du ministre de la guerre, partant, sans le consentement de M. Thiers.

Et alors les plaisants se mirent de la partie. On raconta que M. Thiers voulait absolument adopter Gambetta, pour avoir un « Dauphin ». Car il y avait à la fois, à cette époque, un état d'esprit et un esprit versaillais.

Le soir de la discussion sur la pétition des évêques, à la soirée de la Présidence, un orléaniste, la bouche amère, disait dans un groupe que M. Thiers les avait tous joués et que, malgré ses dénégations, il aspirait à la dictature.

M. Thiers entendit, s'approcha et, interpellant le mécontent, il lui dit : — Mon cher ami, un

jour le roi Louis-Philippe voulait me faire entrer dans une combinaison ministérielle qui ne me convenait pas. Je me défendais, le roi insistait : « Vous voudriez me faire croire, dit Louis-Philippe, ironiquement, que vous ne tenez pas à un portefeuille? » Moi, je fus un peu fâché et je répondis au roi : « Sire, toutes les fois que Votre Majesté m'a dit qu'elle n'avait accepté qu'avec désespoir le fardeau de la couronne, je l'ai toujours cru. »

Après quoi, M. Thiers tourna les talons, laissant un peu penaud l'orléaniste irritable.

Ai-je dit pourquoi Gambetta, pendant la Commune, s'était retiré à Saint-Sébastien? Si je ne l'ai point fait, j'ai eu tort. C'est sur la prière instante de M. Thiers que l'ex-dictateur s'exila. L'affaire fut traitée avec le plus grand mystère, et, à l'exception de deux ou trois personnes, tout le monde ignora l'entente qui s'établit à cette occasion entre M. Gambetta et le « petit bourgeois. »

Jamais M. Gambetta ne protesta contre les calomnies et les injures que lui attirèrent et son silence et son séjour sur la terre espagnole. D'un mot, il pouvait se justifier. Il ne dit rien d'abord par patriotisme, ensuite parce que les déma-

gogues ne lui eussent jamais pardonné d'avoir fait, comme on dit, le jeu de l'homme qui allait reprendre Paris de vive force aux communards. Du même coup, il trouva le moyen de satisfaire M. Thiers, d'irriter les royalistes, de ne point se séparer officiellement de la queue du parti révolutionnaire et de pouvoir la couper énergiquement, sans palinodie, si cette amputation devenait un jour nécessaire.

Mais cela, c'est de la politique. Passons.

XV

EN REVENANT DE LA REVUE

Sur la route où, trois mois plus tôt, se repliait silencieuse, accablée, sordide, hâve, irritée et découragée, l'armée française vaincue par les Allemands et soufflletée par les fédérés parisiens, retentissent maintenant les fières fanfares et les joyeuses batteries. Nous sommes à la fin du mois de juin.

Par tous les chemins, par toutes les avenues, s'avancent, convergeant vers la plaine de Longchamps, des régiments superbes marquant la terre d'un pas ferme, portant haut la tête. Sur les armes bien fourbies, le soleil fait passer d'éblouissants éclairs. Ceux-là, ces petits que la foule acclame, ce sont les vaillants du 54e qui ont défendu et gardé Bitche. On les a placés glorieusement à la droite de l'armée. Les cœurs vont à leur rencontre, les bras se tendent vers eux. Puis, sur le sol ébranlé, au grand trot,

avec leurs longues gueules noires menaçantes, disparaissant de temps en temps dans la poussière, passent les pièces de canon nouveau modèle. A les voir s'allonger, bondir, se ramasser puis s'enlever dans un nouvel elan, on les prendrait pour des dogues immenses, des lévriers gigantesques dressés aux chasses meurtrières de l'ours.

Et tous apparaissent, ceux qu'on disait disparus et ceux qu'on croyait anéantis, morts. Comme dans une vallée de Josaphat militaire, ils ont tous soulevé la dalle des tombeaux. Ils ont entendu l'appel désespéré de la patrie. Ils ont secoué la poussière des sépulcres, lavé la boue sanglante des charniers, dédaigné les larges blessures, ressoudé leurs os brisés, raffermi leurs muscles et leurs nerfs déchirés.

Tous sont à leur rang. Ici, les petits chasseurs à pied, agiles, ondulant au pas gymnastique et ombrant le vert tendre des pelouses du bleu sombre de leurs tuniques. Là, les grands cuirassiers, immobiles comme des statues de fer sur leurs grands chevaux et portant encore aux armures la trace des chocs héroïques de Reichshoffen. C'est une résurrection!

Jamais Roméo, attendant une nuit sans lune

pour étreindre sa Juliette, ne fut plus impatient que M. Thiers, espérant une journée de soleil pour montrer son armée bien-aimée à la France et à l'Europe. A chaque instant il ouvrait les fenêtres, consultant les baromètres et les bulletins météorologiques. Si les girouettes piquaient sur l'ouest, le « petit bourgeois » avait des nuages au front. Car il aimait cette armée qu'il avait trouvée demi-morte, dans les fossés de Sedan, de toute la tendresse d'un vieillard voyant renaître une jeune fille agonisante, de toute la passion d'un amant qui sent rebattre le cœur d'une maîtresse adorée.

Jour et nuit il avait veillé sur elle, à la fois doux et rude, cicatrisant, il est vrai, ses plaies au fer rouge, mais épiant sa respiration, suivant avec anxiété le progrès de sa convalescence. Puis, petit à petit, la parant de son mieux, lui soufflant à l'oreille les pensées qui réconfortent et raniment, il l'avait vue debout, étonnée de vivre, fière de se retrouver belle et puissante. Maintenant il allait la montrer au peuple, avec ses bijoux de bronze et d'acier, ses voiles de soie aux couleurs tricolores flottant au-dessus de sa tête, son cortège de généraux aux brillants uniformes. Il savait bien qu'à sa vue, tous ces

politiciens étagés dans les tribunes, toute cette population s'écrasant pour mieux voir, oublieraient tout, et leurs rancunes, et les sots calculs de leurs petites ambitions, pour ne se souvenir que de la patrie, de ses désastres, de ses espérances.

Dans l'ancienne tribune impériale, debout, tête nue, ayant à sa droite M. Grévy, président de l'Assemblée, à sa gauche, son préféré M. Jules Simon, entouré par les députés, M. Thiers, pendant toute la durée du défilé, mordait ses lèvres, pétrissait de ses doigts la paume de ses mains, l'œil humide, abaissant et relevant ses lunettes, se contenant à peine, piaffant, marquant le pas au défilé des fanfares et se raidissant, par moment, avec une incomparable majesté. Mais lorsque, après la revue, le maréchal de Mac-Mahon vint seul dans l'enceinte réservée pour saluer le chef du pouvoir exécutif, M. Thiers ne fut plus maître de son émotion.

Il descendit précipitamment au-devant du maréchal, lui prit les mains, essaya de parler, ne put tirer une parole de sa poitrine gonflée, et tremblant, à la fois pâle et rayonnant, il éclata en sanglots convulsifs tandis que de grosses larmes coulaient sur le visage du vain-

queur de Magenta, ricochaient sur ses plaques d'or et d'argent et retombaient, chaudes, sur les manches du « petit bourgeois ». Cette étreinte, la foule n'avait pu la voir, mais elle dut la deviner et s'y associer, car elle mit toute son âme dans la formidable clameur dont elle salua ces deux patriotes.

En revenant de la revue, je n'entendis pas chanter des romances comiques. La population, ce jour-là, s'écoula lentement avec un air de recueillement qui me surprit et me charma.

M. Thiers avait l'oreille fine, et s'il n'avait rien perdu des acclamations de la foule saluant sa personne, quelques plaisanteries de mauvais goût, échangées à son propos et à voix basse entre députés hostiles, ne lui avaient pas davantage échappé. Il avait surpris un orléaniste montrant en souriant, à un légitimiste, le grand cordon de la Légion d'honneur qui rougissait l'habit noir du chef du pouvoir exécutif. « Ce jour est le plus beau sabre de sa vie », avait dit en riant un fusionniste, coiffant ainsi lourdement M. Thiers du chapeau de M. Prudhomme.

Le « petit bourgeois » n'était pas homme à recevoir un coup, même un coup d'épingle, sans le rendre. Plusieurs fois, pendant le défilé, il fit

remarquer à ses voisins que la foule criait beaucoup : « Vive la République! » puis le soir, à Versailles, dans les salons de la Préfecture, envahis par une véritable cohue de députés appartenant à tous les groupes, d'officiers généraux et de grands fonctionnaires, il se tint adossé à un meuble sur lequel se dressait, dans un long vase en verre de Bohême, un superbe lis à deux branches, l'une pendant à droite, l'autre s'inclinant à gauche.

Ces fleurs emblématiques firent naturellement jaser les invités royalistes, déjà très agacés en constatant que Mme Thiers paraissait prendre un vif et exclusif intérêt à la conversation de M. Tirard et de M. Louis Blanc. A coup sûr le chef du pouvoir exécutif avait en vue « la Maison de France » et sa fusion impossible, en montrant ironiquement ces deux fleurs d'une même plante se tournant le calice et invinciblement séparées.

Cette impertinente exhibition irrita à ce point un ami de M. le comte de Chambord, qu'il eut l'imprudence d'interroger M. Thiers sur la portée de cette perfidie parfumée.

— Comment! une interpellation à propos d'une fleur? demanda le président. Mais, mon

cher ami, cela regarde mon jardinier. Questionnez-le : il vous répondra. Je crois bien, en effet, que vous avez raison et qu'il est homme d'esprit, mais malicieux.

XVI

L'ARÊTE DANS LE COU

Si, pour sauver leur vie, les passants qui traversent chaque jour le boulevard Montmartre étaient obligés de dire ce que faisaient M. Rivet et M. Vitet, au mois d'août de l'an de grâce 1871, on assisterait à un beau massacre. Rivet? Vitet? Les pauvres passants lèveraient désespérément les yeux aux ciel, fouilleraient avec terreur les coins les plus obscurs de leur mémoire pour y retrouver une trace de ces deux noms; puis, découragés, ils tendraient le cou comme les Français que les Siciliens égorgeaient sur l'ordre de Procida, quand ils ne pouvaient prononcer le mot *Ciceri*.

MM. Rivet et Vitet ont été cependant plus célèbres, dans leur genre, que Pranzini ou Papavoine. Pendant six semaines, tous les journaux du monde entretinrent leurs lecteurs des gestes de M. Vitet et des pensées de M. Rivet. On

s'abordait en demandant : « Qu'a dit M. Rivet? » et on voulait connaître ensuite la réponse de M. Vitet. Les Bourses d'Europe montaient si M. Rivet paraissait gai, et baissaient si M. Rivet avait l'air d'être triste. Bien des mariages furent ajournés après le triomphe de M. Rivet ou la défaite de M. Vitet. Des bookmakers firent même fortune en prenant M. Rivet à dix et en offrant M. Vitet à des prix dérisoires. Il ne manqua rien, on le voit, à la célébrité de ces deux hommes, si ce n'est la consécration suprême que donnent seuls, aujourd'hui, les diseurs de chansonnettes dans les cafés-concerts.

Cependant, ils sont oubliés, et en exhumant leur souvenir enfoui sous l'épaisse poussière des débats parlementaires, en brisant les bandelettes qui ferment le recueil de leurs discours, jamais relus, j'ai le sentiment que les jeunes générations considéreront les grandes ombres de M. Rivet et de M. Vitet de l'œil étonné des égyptologues auxquels M. Maspero a montré, un jour, les momies desséchées des maîtresses de Ramsès III.

M. Rivet, ancien préfet de Lyon sous la Monarchie de Juillet, avait eu à Bordeaux, en février 1871, une idée d'homme d'État. Il avait pensé

que la République n'est pas la Monarchie. Cette conception, en apparence un peu terre-à-terre, dépassait de cent coudées, paraît-il, les facultés intellectuelles des politiciens, car, ainsi que nous l'avons déjà dit, sur la proposition faite par M. Rivet et appuyée par MM. Grévy, Léon de Maleville, La Redorte et Dufaure, ils avaient, sans difficulté, décoré M. Thiers du titre de « chef du pouvoir exécutif de la République française ».

M. Rivet, fort de l'expérience de ses soixante et onze ans, s'était frotté les mains, certain d'avoir, selon son expression, mis « un clou dans le soulier des monarchistes ». Il savait, en effet, qu'un gouvernement de fait, s'il est bon, est tout aussi solide qu'un gouvernement de droit. Il ne se payait pas de mots. Il avait vu des coups d'État ou des révolutions avoir raison des légalités les moins discutables. Il estimait que, si la possession vaut titre en matière civile, le titre aide beaucoup, en politique, à garantir la possession.

Aussi, après les élections républicaines du 2 juillet, le succès de l'emprunt, les acclamations qui avaient salué M. Thiers à la revue de Longchamps, le moment parut-il favorable à

M. Rivet pour ajouter au clou planté dans le soulier monarchique une arête fixée dans les gosiers royalistes. Il espérait qu'ainsi prise par les jambes et le cou, en proie à des divisions intestines chaque jour plus profondes, encore aggravées par le récent manifeste de M. le comte de Chambord, la réaction ne pourrait plus ni marcher ni crier. Mais, en examinant la question de plus près, il put se convaincre que l'Assemblée nationale n'était déjà plus aussi innocente qu'à Bordeaux.

L'économie du projet élaboré par M. Rivet était celle-ci : Les pouvoirs de M. Thiers devaient être prorogés pour trois ans. Il les exerçait sous le titre de « Président de la République ». Seulement, dans le cas fort improbable où les députés se décideraient à résigner leurs mandats avant cette époque, M. Thiers devait les suivre dans leur retraite.

Cette fois, les royalistes sentirent les pointes du clou et de l'arête, et dans les bureaux où fut examinée la proposition de M. Rivet, des miaulements de chats étranglés, des cris de dogues auxquels on écrase la patte, accueillirent cette seconde représentation de l'habile comédie applaudie à Bordeaux. Toutes ces Agnès parlemen-

taires, chiffonnées à leur insu, en février, par MM. Rivet, Grévy, Léon de Maleville et autres centre-gauchers, avaient eu trop peur des suites de cette faute involontaire pour s'exposer une seconde fois, de gaieté de cœur, à une grossesse sérieuse. La droite ne voulait pas accoucher d'une République, même malingre, même limitée dans sa croissance. Elle réservait ses ardeurs au « Roi » et si ce dernier, soit retenue, soit impuissance, ne lui donnait pas un « nouvel enfant du miracle », elle était résolue à vivre ni femme ni fille, se refusant à M. Thiers et à M. Barthélemy Saint-Hilaire, mais espérant bien qu'un jour ou l'autre un prince ferait ce que le Roi n'avait su ou n'avait pu faire.

Pour comble de malheur, les républicains, de leur côté, montraient grise mine aux propositions de M. Rivet. Ils les trouvaient déshonnêtes. Devenus tout à coup rigoristes, puritains et formalistes, ils prétendaient que l'Assemblée était une coureuse, indigne du suffrage universel, frappée de stérilité comme le figuier de l'Écriture et qu'il ne fallait pas essayer de lui faire un enfant, mais simplement la répudier.

Entre la droite qui voulait constituer la Monarchie et ne le pouvait pas, et la gauche qui,

remuée par la chaude parole de Gambetta, déniait furieusement à l'Assemblée tout pouvoir constituant, M. Thiers se tenait fort perplexe.

Longtemps avant la chute de l'Empire, M. Thiers ne croyait plus à la possibilité de fonder ou de restaurer une monarchie constitutionnelle. Il disait volontiers alors que si Napoléon III ne voulait pas « passer la Manche » et doter la France des institutions de la libre Angleterre, il forcerait la nation à « traverser l'Atlantique » et à se retremper dans la Constitution républicaine des États-Unis. Aussi, dès le 4 septembre, M. Thiers avait-il pris moralement son ticket pour la patrie de Washington, et lorsque son vieil ami de Larcy, légitimiste transigeant, était venu l'entretenir des destinées réservées aux princes d'Orléans, il l'avait fort mal reçu.

Si M. Thiers était convaincu, dès 1869, de la nécessité de faire succéder la République à l'Empire, la presque certitude de s'imposer en 1871 comme chef tout-puissant de cette République n'était pas de nature à ramener aux idées monarchiques ce converti de l'avant-dernière heure. Quand la conscience et les intérêts d'un homme peuvent faire route de conserve, il est rare qu'il

change brusquement de convictions. Élu dans vingt-six départements par des majorités écrasantes, nommé chef du pouvoir exécutif, certain de conquérir la sympathie du pays par la grandeur des services qu'il mettait sa gloire à lui rendre, il s'était flatté d'avoir raison des préjugés formalistes chers à quelques Bridoisons monarchistes ou républicains.

Il vit bien qu'il s'était trompé. Le suffrage universel, toujours perspicace et logique, avait recueilli avec soin pour représenter une nation anticléricale et antilégitimiste tout ce qu'il y avait en France de légitimistes cléricaux et d'orléanistes militants.

Il ne pouvait plus être question d'entrer victorieusement dans la ville, clairons sonnants, enseignes déployées. Il fallait maintenant reconnaître la place, compter ses défenseurs, enlever les points faibles par force ou par ruse et cheminer lentement dans les couloirs de l'Assemblée, à l'aide de la sape et de la mine.

Cette revue préalable était si peu rassurante que M. Thiers avait longtemps hésité à engager le combat. Ses ministres eux-mêmes ne lui dissimulaient pas les périls de l'entreprise. Appartenant aux diverses fractions de l'Assemblée, lé-

gitimistes, orléanistes, républicains et même bonapartistes comme M. Pouyer-Quertier, ministre des finances, ils redoutaient de perdre l'appui de leurs groupes respectifs en se prêtant à la savante mais dangereuse manœuvre de M. Rivet. Pourquoi se créer des difficultés et dresser devant soi des obstacles pour l'unique plaisir de se casser le cou en les franchissant? Si M. Thiers était battu, il lui faudrait quitter la place, et eux avec lui. On n'était pas mal après tout, sous cette tente dressée à la diable, sous le baraquement improvisé à Bordeaux!

Mais M. Rivet était obstiné. A la tête d'une poignée de jeunes volontaires du centre gauche désireux de se distinguer, il menaça les ministres et M. Thiers lui-même de tenter l'assaut, au risque d'un écrasement général. On lui permit de marcher en avant.

Ce fut pendant un mois un spectacle intéressant. Tout le monde se mit en mouvement. Chaque groupe se réunissait en conseil de guerre dix fois par jour, et envoyait ses officiers d'état-major porter ses sommations à la Présidence et chez les groupes rivaux. J'ai fait, à cette époque, le tour du monde en longueur, entre l'avenue de Paris et la rue des Réservoirs, apportant à

midi la nouvelle que tout était perdu, et annonçant à deux heures que tout était sauvé. On négociait avant et après l'heure des repas.

Mon cher et si regretté ami Ricard, mort ministre de l'intérieur et alors député des Deux-Sèvres, gagnait ses éperons dans les combats d'avant-garde, précurseurs de la grande bataille. On le trouvait dans toutes les réunions, dans tous les conciliabules, ranimant les courages, entraînant les hésitants, riant de son large et bon rire quand, prenant des airs entendus, des députés comme MM. Delpit, Ventavon ou Ernoul, déclaraient qu'on voulait rétablir le pouvoir personnel au profit de M. Thiers. Il courait à droite, à gauche, ici intraitable, là conciliant et faisant des efforts inouïs pour gagner quelques adhérents à sa cause. Comme M. Rivet, il n'attachait guère d'importance qu'à l'article du projet de loi donnant à M. Thiers le titre de « Président de la République » et il se moquait comme d'une guigne des scrupules feints ou sincères des républicains avancés, refusant à l'Assemblée la faculté constituante, même pour constituer la République.

Bientôt, il fut évident que l'idée faisait son chemin.

Un des commissaires, M. Moreau, syndic des agents de change de Paris, avait trouvé un argument impressionnant. Il déclarait à tout venant que la rente montait quand le succès de la proposition Rivet paraissait assuré. Les orléanistes, exaspérés par les grands airs et les prétentions des légitimistes, n'étaient pas fâchés, d'autre part, de gagner du temps. Ils redoutaient pardessus tout, d'être acculés à la nécessité de prendre un parti. Très résolus à ne pas s'ensevelir, eux et leurs espérances, dans le linceul blanc religieusement tissé par les mains de M^me^ la comtesse de Chambord, ils espéraient peut-être, sans se l'avouer, que la Providence, ennuyée de son indolent partenaire, se mettrait dans leur jeu. L'un d'eux, très gai, s'informait en plaisantant des plats de prédilection du « roi » et regrettait que l'hôte de Frohsdorff n'eût pas la passion du pâté de foie gras et des champignons. A quoi Emmanuel Arago, également folâtre, jurait de sa formidable voix d'entrer au service d'Henri V et de surveiller lui-même le rétamage des casseroles royales, de peur qu'un peu de vert-de-gris ne vînt ravir à l'amour de ses sujets un prince si utile aux républicains.

Et de fait, en un temps où l'on se crée une

position en élevant des statues au moindre grand homme de chef-lieu de canton, j'ai peine à comprendre qu'à l'occasion du centenaire de 1789 les comités républicains n'inaugurent pas l'image équestre, en bronze, du monarque qui s'est si bien employé au triomphe de leur cause.

A la proposition de M. Rivet, les droites avaient en toute hâte opposé un quarteron de contre-projets assez habilement rédigés et ne laissant pas pierre sur pierre du petit fortin si péniblement élevé pour protéger la République et M. Thiers. D'abord, on proposait de couper la langue du Président, en interdisant au « vieux bavard » de parler quand il le jugerait nécessaire. Puis, on se déclarait constituant, investi de la puissance constituante et résolu à constituer. Le bon plaisir des députés marquerait seul l'heure où ils useraient à leur gré de cette faculté. En attendant, les auteurs des contre-projets retenaient pour l'Assemblée le droit de faire toutes les réformes jugées nécessaires pour le bien du pays et de ne se séparer que la besogne faite. C'était un brevet d'immortalité qu'on entendait délivrer à l'Assemblée.

A cet instant précis, M. Vitet entra en scène et fit vis-à-vis à M. Rivet. Il était nommé rap-

porteur de la Commission chargée d'examiner ce tas de projets et de contre-projets.

L'honorable et célèbre M. Vitet ne se doute guère, dans la tombe où il repose, que par une étrange aberration, dont je demande humblement pardon à sa mémoire, je l'ai longtemps rendu responsable de l'embrasement de Paris. Sa littérature patriotique m'avait exaspéré, pendant le siège, et les terrifiants conseils de ce vieillard à la fois romantique et doctrinaire, jurant dans la *Revue des Deux Mondes* d'incendier Paris plutôt que de subir la honte de l'occupation étrangère, m'avaient paru mal placés dans le grave et sérieux recueil qui leur donnait l'hospitalité.

Je n'ai point de passion pour les Rostopchine à prétentions littéraires, mettant soigneusement des points et des virgules dans leurs proclamations aux Moscovites et interrompant la description des torches vengeresses pour allumer un cigare avec une allumette amorphe par crainte du feu. De même que notre confrère Louis Ulbach, membre de la Commission des barricades en 1870, a été le précurseur du cordonnier Gaillard, barricadier en chef et officiel sous la Commune, de même M. Vitet, membre de l'Ins-

titut, inspecteur des monuments historiques sous M. Guizot, vice-président de section au conseil d'État en 1846, auteur estimé et même lu, m'apparaissait comme l'instigateur aussi inconscient qu'involontaire des incendies parisiens.

Peut-être aurais-je été plus équitable si M. Vitet, très républicain pendant le premier siège, apôtre ardent de la République dans les restaurants de Bordeaux, n'était pas devenu, aussitôt son arrivée à Versailles, le plus grincheux des centre-droit et l'un des plus ardents parmi ceux qui ourdissaient des conspirations de couloir contre M. Thiers.

En retrouvant sa société, un instant dispersée, en revoyant les princes dont il avait si longtemps servi le père, peut-être aussi en constatant que M. Jules Simon occupait, au ministère de l'instruction publique, une place qui lui avait été promise, à lui Vitet, par son vieil ami Thiers, il avait tourné comme du lait après un orage.

Les amateurs de pickles au fiel et de macaroni au venin goûteront fort, s'ils le lisent jamais, le rapport de l'adversaire de M. Rivet. Pour y avoir goûté, l'Assemblée devint enragée, et M. Thiers, toussant, crachant, éternuant,

déclara qu'il donnerait sa démission plutôt que d'avaler ce ragoût parlementaire et vénéneux. Sur la demande de M. Dufaure, on dut délayer dans un peu de crème la portion destinée au chef du pouvoir exécutif. M. Vitet consentit à déclarer que M. Thiers avait rendu de grands services au pays. Après quoi, on s'injuria pendant trois jours.

On attaqua le Quatre Septembre. « Sans le Quatre Septembre, vous lécheriez encore les bottes de l'empereur », répondit courtoisement un député du Nord, M. Testelin, oculiste. On reprocha à la droite de vouloir escroquer la souveraineté nationale et de s'attribuer un pouvoir constituant qui ne lui appartenait pas. La droite répondit avec quelque raison que ces reproches dans la bouche des républicains témoignaient de plus d'audace que de mémoire, et qu'ils n'avaient pas ordinairement de ces scrupules quand, sous la pression de quelques énergumènes parisiens, ils proclamaient la République autour d'une table, entre camarades, et l'imposaient ensuite à la nation tout entière.

Gambetta fit des prophéties. Il annonça que l'Assemblée serait obligée de se dissoudre, qu'elle ne constituerait jamais rien et qu'il n'ac-

cepterait jamais une République créée par une Chambre incompétente. Aussi, quatre ans plus tard, l'Assemblée, toujours présente, fit-elle une Constitution pseudo-républicaine qu'acceptèrent avec empressement Gambetta et ses amis. Nul n'est prophète en son pays.

A propos de la loi Rivet, on vit des légitimistes bien élevés, comme M. le marquis de Franclieu, vociférer des gros mots à l'adresse de Gambetta et le menacer du poing. Et quatre ans plus tard, bras dessus, bras dessous, Gambetta et le marquis de Franclieu s'entendaient comme de bons amis pour peupler le Sénat de légitimistes et de républicains, à l'exclusion des orléanistes. On échangeait gentiment la casse et le séné, le tout, bien entendu, au nom et pour l'amour des principes, dont les belligérants se réclamaient avec rage et pour lesquels ils étaient prêts, quatre ans plus tôt, à se couper la gorge.

Enfin, M. Vitet, qui avait réussi à dénaturer la portée de la proposition de M. Rivet, à réserver le pouvoir constituant de l'Assemblée, concédait en même temps à M. Thiers le titre de « Président de la République », et les orléanistes, dans la crainte d'avoir à procla-

mer Henri V, votaient avec le centre gauche.

Ceux de mes lecteurs qui ont vu jouer *le Sourd ou l'Auberge pleine* se souviennent que le monsieur dur d'oreille répond le plus galamment du monde aux sottises qu'on lui adresse : « Vous êtes un imbécile, un malappris et un gêneur! — J'entends, réplique le sourd, et j'accepterai volontiers votre gracieuse invitation. — On ne vous invite pas, triple brute! — Puisque vous insistez, je me mets à table, mais c'est bien pour vous obéir. »

M. Thiers, toutes réflexions faites, estima qu'étant donnés les spectateurs, il pouvait rééditer les scènes de ce vaudeville fameux. Il prit une plume, une feuille de papier et écrivit un petit message en réponse aux discours de l'Assemblée.

MM. Vitet, Benoist-d'Azy, Belcastel, Baragnon lui avaient dit, en hurlant, que rien n'était changé, que la République n'existait pas, qu'il n'était, lui, Thiers, que le domestique des représentants.

— J'entends bien, écrivit M. Thiers, vous êtes bien aimables, et vous remercierez l'Assemblée « de l'honneur qu'elle m'a fait en me décernant la première magistrature de la République ».

Les partis s'étaient pris aux cheveux, se provoquant, creusant de leur mieux l'abîme qui les séparait, mais se rapprochant toutes les fois qu'il s'agissait de combattre la proposition Rivet.

— J'entends bien, continua M. Thiers. Aussi, je remercie « toutes les parties de l'Assemblée d'avoir oublié les dissentiments qui peuvent sur quelques points les diviser, pour communiquer une force plus grande au pouvoir ».

Après le vote, M. Léonce de Lavergne — un clairvoyant celui-là — arrêta mon ami Ricard et lui dit : « Vous l'emportez. La République est faite, malgré Gambetta, malgré Vitet! Elle est faite, et par des royalistes! Et les républicains seront seuls assez forts pour la défaire ».

XVII

MES AMIS ET M. THIERS

Après le vote de la loi Rivet, mes amis constatèrent avec surprise que M. Thiers semblait disposé à ménager les droites et à se rapprocher d'elles. Il évitait les conversations compromettantes, parlait des « ducs » en termes courtois, et déclarait que le centre droit comptait dans ses rangs de fort « bons esprits voulant le bien ».

Ces affirmations rendaient songeurs les jeunes républicains modérés.

A dire vrai, M. Thiers leur inspirait plus d'admiration que de confiance, et lorsqu'ils échappaient au charme de sa parole, aux caresses pleines de bonhomie de son intimité, ils se demandaient timidement s'ils n'étaient pas les dupes du malin vieillard, exploitant sans vergogne leur candeur et leur respect. Il est certain que, sûr de leur dévouement et de leur

résignation, M. Thiers récompensait en monnaie de singe les services qu'il exigeait d'eux et qu'ils lui rendaient sans se faire prier. Il les invitait à dîner et leur contait des historiettes. « Vous savez bien, leur disait-il, que vous êtes mes seuls amis », et en attendant, il réservait pour ses seuls ennemis les faveurs et les emplois.

Mais je dois rendre ce témoignage que ces iniquités ne décourageaient pas les pauvres petits centre-gauchers, qui tiraient de bon cœur sur la charrette de l'État, sans trop se demander si, à l'arrivée, ils recevraient un picotin.

Bien souvent, dans nos amicales réunions, à la fin d'un dîner improvisé tantôt chez M. de Marcère, tantôt dans le jardinet de M. Ricard, quelquefois dans un cabinet de l'hôtel des Réservoirs ou du Petit Vatel, j'essayais de piquer l'amour-propre de mes hôtes et de les mettre en garde contre des attendrissements dont ils devaient finir, à mon sens, par être les victimes. J'allais jusqu'à insinuer que le soleil avait des taches, que l'homme n'est pas parfait, et que M. Thiers, en dépit de ses incomparables qualités, tenait médiocrement compte des concours qui s'offraient à lui sans conditions.

A l'exception de M. Léon de Maleville, que

son passage aux affaires, en 1850, comme ministre de l'intérieur, et son expérience de vieux routier parlementaire rendaient un peu sceptique, tous mes amis me grondaient pour mon manque de foi. Doucement, ils me reprochaient de croire que les hommes, sous tous les régimes, obéissent à des mobiles identiques et s'ouvrent rarement le flanc, comme le pélican blanc, pour nourrir leurs petits enfants.

Bardoux, très poète et en même temps très Auvergnat, s'enlevait de table d'un coup d'aile, et charmant, éloquent, doux, à la fois positif comme un chaudron et rêveur comme un troubadour, effaçait, par quelques phrases, l'impression fugitive produite par mes observations. Ricard, optimiste, riait de mes craintes. Le gilet ouvert, les cheveux au vent, son bon regard tout rempli de loyauté et de tendresse amicale, il jurait, en frappant sur les meubles, que tout irait bien, « qu'il répondait du bonhomme ». Francisque Rive, que nous avions surnommé « Barbaroux », renversait sa belle tête d'un air attristé, n'admettant pas un seul instant que la politique fût faite d'autre chose que de désintéressement et de générosité.

Déjà plus affinés par les luttes de couloirs et

trop observateurs pour ne point reconnaître que mon instinct de journaliste n'était pas en défaut, convaincus comme moi que M. Thiers était un peu trop disposé à les considérer tous comme de la chair à canon, bonne à sacrifier le cas échéant dans les batailles parlementaires, de Marcère et Christophe plaidaient néanmoins les circonstances atténuantes.

Seul, Gauthier de Rumilly était de mon avis et voulait que, sans phrases, sans atermoiements, on poussât, l'épée aux reins, M. Thiers vers la République et dans les bras des républicains. C'était un vrai jeune homme, ce gaillard né en 1792, avocat en 1813, défenseur des sergents de La Rochelle sous la Restauration, toujours prêt à vous broyer la main dans une franche étreinte et envoyant, à quatre-vingts ans, une paire de témoins par semaine à quiconque, jeune ou vieux, s'oubliait à le regarder de travers. Et avec cela, d'une courtoisie parfaite, d'une bonté inépuisable et d'un libéralisme que n'avaient pu déraciner plus de soixante années d'agitations politiques.

Vrai, on était bien au milieu de ces braves gens, intelligents, instruits, modestes dans leur vie, sachant rire et penser sérieusement, s'inté-

ressant à tout, ayant des pudeurs et même de petites pudibonderies, des étonnements et des indignations qui donnaient à leur conversation un attrait irrésistible. Quand, en sortant de la galerie des Tombeaux, on se trouvait à table, devant un modeste couvert, on respirait, on avait frais.

Léon de Maleville, qui savait son M. Thiers sur le bout du doigt, nous expliquait le jeu du président de la République, les difficultés de la situation et la nécessité où il était de ménager à tout prix les droites.

En refusant de voter la loi Rivet, en faisant montre d'un puritanisme impolitique, les républicains avancés l'avaient contraint à renoncer, pour le moment du moins, à l'espoir de trouver une majorité dans l'Assemblée pour constituer définitivement la République. Il entendait donc désormais se consacrer tout entier à l'œuvre de la libération du territoire et à la réorganisation du pays. La besogne faite, on verrait. Puis, Léon de Maleville nous confessait qu'au fond M. Thiers n'était pas autrement fâché de l'impuissance des partis à organiser de toutes pièces un gouvernement définitif. Il avait besoin d'être maître de ses mouvements et de ses actions pour

mener à bien sa lourde et redoutable charge, et il comptait conquérir son indépendance absolue à la faveur des rivalités des groupes.

En exagérant son apparente soumission vis-à-vis de l'Assemblée, en prenant à l'occasion l'humble attitude d'un simple délégué, exécuteur respectueux des hautes et basses œuvres de la majorité, il était certain de n'être pas empêché dans le règlement des mille questions de détail soulevées par les difficultés militaires, administratives et financières. Toutes ces importances parlementaires, tous ces affairés qui jetaient leur gourme législative, apportant chaque jour à la tribune un projet nouveau, voulant tout savoir et tout apprendre, useraient, sans s'en douter, leur activité dans les commissions. Tandis qu'ils feraient des enquêtes aussi haineuses qu'inutiles sur le gouvernement de la Défense nationale, sur les causes de l'insurrection du 18 mars, sur la délégation de Bordeaux, sur les marchés passés pendant la guerre, les députés lui « donneraient la paix ». « On aime à se haïr », disait en souriant M. Thiers. « Tandis que les députés se gourment entre eux, je ne reçois pas de coups et je puis travailler ».

Chacun de nous racontait à son tour sa plus récente conversation avec M. Thiers, essayant de dégager de ces flots oratoires, où notre curiosité faisait naufrage, une épave, une indication, un symptôme, un motif d'espérer ou une raison de se décourager. Mais le petit bourgeois ne se laissait pas facilement confesser et ne traitait guère, dans ses monologues, que de sujets étrangers à nos préoccupations. Quand nous le pressions trop, il assombrissait sa voix et nous parlait des inquiétudes cruelles que lui causait la Prusse.

« Le parti militaire se remue beaucoup. Bismarck, qui a du bon sens, est avec moi. Il a besoin d'argent, il veut être payé, et il sait très bien que moi seul suis capable d'acquitter notre rançon. » Mais M. de Bismarck avait à compter avec les passions de l'entourage impérial. On le blâmait amèrement, à la vue de notre armée se reconstituant à vue d'œil, de n'avoir pas imposé à la France les conditions infligées jadis à la Prusse par Napoléon I^er^. C'était une trahison vis-à-vis de l'Allemagne de n'avoir pas exigé la réduction perpétuelle de nos effectifs. La France ne pouvait plus avoir d'armée, soixante mille gendarmes devaient lui suffire. « Oui, ils parlent

ainsi, affirmait M. Thiers. Bismarck me rassure, mais j'ai des moments bien durs, oui, bien durs. »

Nous étions arrivés avec le ferme propos d'avoir une explication franche, et nous nous retirions sans avoir dit un mot du sujet de notre visite, inquiets, troublés et rougissant presque d'avoir occupé de nos mesquines querelles de groupes un vieillard illustre, se dévouant tout entier, corps et âme, au sauvetage de la patrie. A la vérité, une fois dans l'avenue de Paris, échappés à l'influence hypnotisante des lunettes d'or présidentielles, nous nous doutions bien un peu que nous venions de jouer le rôle de M. Dimanche essayant de régler ses comptes avec Don Juan, mais nous recommencions le lendemain, toujours charmés et toujours déçus.

Pour nous consoler, nous avions Guyot-Montpayroux, ancien député de Brioude sous l'Empire, le plus agité, le plus spirituel, le plus ingénieux et aussi, hélas! le plus inconscient des hommes, dont l'activité intellectuelle et physique, déjà maladive, faisait redouter à ses amis de tristes dénouements. Il allait, venait, forçant les portes, crochetant les consciences, mettant ses deux pieds d'Auvergnat dans tous les potages, faisant rire M. Grévy, amusant,

malgré ses irrespectueuses cabrioles, M. Thiers, qui lui pardonnait tout, même le talent avec lequel il imitait sa voix et ses allures, même son éternel cigare éteint, que Montpayroux oubliait toujours sur le bureau présidentiel.

Or, M. Thiers avait horreur des pipeurs, car, pour lui, fumer c'était « piper ». Il ne tolérait pas que les soldats de garde à la présidence « pipassent » dans le corps de garde. Mais à Montpayroux, tout était permis, car l'ex-député de Brioude était le Mercure politique de ce Jupiter bourgeois. Sur un signe, il s'élançait, séduisait Émile de Girardin, apaisait le duc Decazes, obtenait la neutralité de M. Grévy, pénétrait dans vingt journaux, découvrait vingt manœuvres légitimistes, se mêlait à vingt conspirations bonapartistes, savait par Clément Laurier où en étaient Gambetta et « sa camarilla », avait serré les mains du général Fleury, touché barre dans tous les restaurants, dans tous les cafés et fait en une journée la besogne annuelle de cent diplomates et de dix préfets de police.

Mais Montpayroux lui-même ne réussissait pas à découvrir la vraie pensée de M. Thiers. Il n'y avait guère à la présidence que M^me^ Thiers et M^lle^ Dosne qui ne prissent plus la peine de

dissimuler leur hostilité contre les droites. M. Barthélemy Saint-Hilaire, pour ne point parler, s'absorbait dans le travail, donnant à peine de courtes audiences à l'heure matinale où, dans sa petite chambrette, simple et propre comme celle de Jenny l'ouvrière, il se grattait le menton avec son rasoir.

Malgré nos efforts et en dépit de notre persistance et de notre insistance, nous ne sûmes jamais si, à cette époque de sa vie, M. Thiers jouait un rôle en artiste consommé ou s'était laissé reprendre à ses anciennes amitiés, par ressentiment contre l'attitude maladroite des républicains avancés et les enfantins scrupules des républicains modérés, dans l'affaire de la loi Rivet. Mais, en revanche, nous fîmes quelques progrès en histoire de France, car M. Thiers, muet sur les questions à l'ordre du jour en 1871, nous prodiguait, sans marchander, la poudre d'or de ses souvenirs de 1830 à 1851.

Ceux d'entre nous que le Président avait régalés rapportaient aux camarades quelques bribes de ces récits, la desserte de ces dînettes historiques.

A M. de Marcère, par exemple, s'étonnant des assiduités à la Présidence du jurisconsulte Bat-

bie, très engagé avec le centre droit, et prêt à servir, de tout son talent, des passions qu'il n'avait pas même l'excuse de partager, M. Thiers répondait : « Vous vous méprenez, Batbie est un esprit très loyal; il m'aime, il a beaucoup d'esprit, il n'est pas menteur. Ce n'est pas comme Guizot! »

Et profitant de la surprise que le nom de son ancien rival, jeté inopinément dans le dialogue, causait à son interlocuteur, M. Thiers faisait un crochet, sautait de 1871 à 1832, et expliquait pourquoi M. Guizot était « un grand menteur ».

Et nous écoutions avec des oreilles si grandes, avec une attention si soutenue, qu'en rentrant, nous pouvions reproduire textuellement les paroles du Président.

M. Guizot, disait M. Thiers, était au ministère un collègue facile. Dans le conseil, il ne parlait guère et ne contredisait personne, parce qu'il n'avait d'idées arrêtées sur rien. Son austérité et sa fermeté de principes n'étaient qu'une apparence, une pure fiction. Il avait de l'éloquence, mais encore faut-il s'entendre sur la valeur de ce mot. La forme était belle et le fond nul.

C'était en 1832 ou 1834. M. Thiers était ministre à l'intérieur. On avait répandu dans le

public des lettres écrites autrefois par le roi Louis-Philippe, pendant l'émigration. « Ces lettres étaient vraiment détestables. Elles respiraient une véritable haine de la France, se réjouissant de ses défaites et détestant ses victoires. » Et, s'interrompant, M. Thiers ouvrait une parenthèse et disait avec bonhomie : « Oh! j'ai vu tant de choses, je sais si bien à quoi peuvent conduire certaines situations, que je suis très indulgent dans mes jugements historiques ; pourtant il y avait dans ces lettres odieuses des mots, des phrases qui me blessaient infiniment. »

On avait tenté l'impossible pour retirer ces lettres de la circulation. M. Thiers employait à leur rachat une partie des fonds secrets. M^me^ Adélaïde, « une sœur admirable », aidait de son mieux le ministre de l'intérieur dans cette tâche. Cela ne servait à rien. Les « coquins » vendaient les originaux à la sœur et au ministre du roi, mais gardaient les copies et les publiaient.

Ici, nouvelle parenthèse sur la sœur admirable « qui avait tous les défauts des branches cadettes et surtout de la branche d'Orléans. Les d'Orléans, affirmait M. Thiers, sont des révolutionnaires, ceux d'à présent comme les autres. C'est dans l'âme, dans le sang. Il y a des

travers et des vices qui appartiennent à des races et à des époques. Ainsi, tous les hommes du XVIII^e siècle étaient des incrédules, Talleyrand et tant d'autres, tous des incrédules achevés. M^me Adélaïde avait les défauts de sa race, mais avec une admiration et un dévouement sans limites pour son frère. »

La parenthèse close, il reprenait son récit.

Un jour, on discutait au conseil sur les mesures à prendre pour faire disparaître ces maudites lettres. Cela se passait devant le roi Louis-Philippe, qui assistait impassible à des délibérations où sa personne se trouvait si désagréablement mêlée. « Que voulez-vous, disait le roi à ses ministres, nous étions émigrés, sans le sou, fort ennuyés dans notre exil, malheureux, et ma foi, tout ce qui pouvait nous rouvrir les portes de la France nous semblait fort heureux. Enfin, comment faire? » A cette interrogation du roi, M. Guizot se soulève sur son fauteuil et, s'adressant à M. Thiers, il dit :

— Vous voilà bien embarrassé! Mais il y a un moyen bien simple d'en finir.

— Lequel?

— C'est de nier!

— Comment, de nier?

— Oui, de nier l'authenticité des lettres attribuées au roi.

Et après avoir mimé cette scène, le Président ajoutait avec une nuance d'indignation fort gaie dans sa bouche : « Et tout cela le plus tranquillement du monde. Je fus abasourdi d'abord, puis ce trait m'ouvrit les yeux. Au fond, M. Guizot avait raison, mais pour avoir trouvé cela, il fallait être d'un caractère propre au mensonge. »

Il y avait aussi une autre histoire que M. Thiers disait avec un incomparable talent de comédien. Cette fois, M. Guizot était premier ministre et M. Thiers dirigeait l'opposition. On discutait à la Chambre la question des détroits. Le cabinet des Tuileries se préparait à signer à ce sujet un traité que M. Thiers était résolu à attaquer avec vigueur. M. Guizot était à la tribune. Il avait commencé une phrase niant l'existence dudit traité. M. Thiers, assis à son banc, en face du premier ministre, tira de sa poche le projet de traité dont il s'était procuré une copie, et le fit voir à M. Guizot. Celui-ci déclara d'une voix forte que ce document n'existait pas, qu'on avait surpris la bonne foi de M. Thiers. Furieux, M. Thiers cria : « Je l'ai dans ma poche. » Mais M. Guizot, austère, ne

se laissa pas démonter. Il voulait gagner quelques jours; il réussit.

Je ne sais si le petit bourgeois avait gardé rancune au maréchal Soult du surnom de « Foutriquet », que lui avait infligé le héros des guerres d'Espagne, mais il ne négligeait aucune occasion de parler en fort mauvais termes « de ce soldat grossier », et, à son propos, il revenait à M. Guizot, l'accusant d'avoir, dans ses mémoires, dénaturé les faits les plus évidents. Et, tout de suite, il racontait l'incident qu'on va lire :

Le maréchal Soult était ministre de la guerre, et sa brutalité, certaines irrégularités administratives, qualifiées tripotages par l'opposition, l'avaient rendu odieux à ses collègues et au roi lui-même. Mais Soult avait la confiance de l'armée et il n'était pas facile à remplacer. Cependant M. Guizot et ses amis entretinrent à plusieurs reprises Louis-Philippe et M. Thiers de leur désir de voir Soult se retirer, et, un jour que le roi était à Eu, M. Guizot demanda résolument à M. Thiers s'il donnerait sa démission dans le cas où le maréchal Gérard succéderait au maréchal Soult. M. Thiers répondit négativement. Il appréciait fort le maréchal Gérard, qu'il tenait, malgré son caractère emporté, pour

le plus digne des hommes. Mais il insista néanmoins sur les dangers que ferait courir au cabinet la chute du maréchal Soult. Sur ce, M. Guizot part pour Eu, voit le roi, demande avec insistance la retraite du maréchal.

— Vous avez vu Thiers, demanda Louis-Philippe, qu'a-t-il dit?

— Thiers est de mon avis, répond M. Guizot.

— Vous m'étonnez. Faites-le venir.

M. Thiers arrive, répète sa conversation au roi qui, néanmoins, passe outre et donne satisfaction à M. Guizot, malgré M. Thiers soutenant que la combinaison nouvelle ne durerait pas six semaines.

— Eh bien! croirait-on, terminait en se levant le petit bourgeois, que, dans ses mémoires, Guizot a écrit à propos de cette affaire : « On remplaça le maréchal Soult par le maréchal Gérard. Ce fut une faute, mais l'excuse de M. Thiers est que le maréchal Gérard était son ami. » Ah! c'était un grand menteur que Guizot.

Certes, il était fort piquant pour mes amis d'entendre formuler des jugements aussi inattendus sur des hommes appartenant à l'histoire ; mais on ne vit pas d'anecdotes, même bien racontées, même dites par M. Thiers.

XVIII

LA RENTRÉE DES CLASSES

Il nous restait un espoir. L'Assemblée reprenait ses travaux au mois de décembre, et M. Thiers adresserait à cette occasion un message aux députés. Il nous paraissait impossible qu'après avoir dressé le bilan matériel de la France, comme c'est l'usage dans ces sortes de documents, le Président de la République ne fît pas ressortir les inconvénients et même les dangers du régime provisoire sous lequel les partis s'obstinaient à vivre. Nous consentions bien, ne pouvant faire autrement, à ne nous acheminer que par étapes successives vers un état définitif, mais encore fallait-il qu'on se mît en marche.

M. Grévy tenait ferme pour le renouvellement partiel et le vote obligatoire. M. Gambetta persistait à demander la dissolution de l'Assemblée, tandis que M. Thiers, très réservé, manifestait

seulement son désir de vivre en bonne intelligence avec tout le monde.

Les sultanes, qu'on jetait jadis dans le Bosphore, après les avoir préalablement enfermées dans un sac avec une douzaine de chats, auraient bien voulu, elles aussi, qu'on les laissât flirter tranquillement, même avec des eunuques. Mais les vœux des sultanes et ceux de M. Thiers ne sont point de ceux qui ont la chance d'être exaucés. Le petit bourgeois était dans le sac, et il avait beau faire le mort, on ne lui épargnait pas les coups de griffes. Il portait la responsabilité de tout ce qui pouvait arriver d'heureux ou de désagréable à l'un des partis en présence.

Ainsi, en octobre, les élections pour les conseils généraux avaient donné les résultats suivants. Sur trois mille élus, deux mille trois cents environ appartenaient à l'opinion républicaine. Aussitôt les royalistes avaient accusé les fonctionnaires de M. Thiers d'être les complaisants des radicaux, tandis que les républicains, s'autorisant des manifestations répétées du suffrage universel, demandaient ou la dissolution de l'Assemblée, ou la constitution d'un gouvernement définitif.

C'était la faute de M. Thiers si le parti bona-

partiste, qu'on croyait mort et enterré à Bordeaux, relevait la tête et commençait à prendre des airs menaçants. Sans le petit homme, sans son consentement, Clément Duvernois, ancien ministre de l'Empire, journaliste remarquable, n'aurait pas pu faire paraître l'*Ordre*. Il était coupable si les légitimistes, absolument hallucinés, prédisaient le prochain sacre du Roi. Il était complice si les radicaux réclamaient l'amnistie, pour les vaincus de la Commune, sur un ton menaçant.

Il avait autorisé, le 5 novembre 1871, l'apparition du journal la *République française*, où collaboraient, sous la direction de Gambetta, d'anciens « proconsuls », tels que MM. Paul Bert, de Freycinet, Spuller, Allain-Targé, Antonin Proust; pouvait-on imaginer une plus flagrante violation du pacte de Bordeaux? Les gauches exigeaient que le gouvernement et l'Assemblée revinssent à Paris et cessassent de traiter la capitale en ville prise d'assaut. C'était certainement là une idée suscitée «par le vieux malin » dont la vanité se trouvait à l'étroit dans la préfecture de Seine-et-Oise, et qui voulait, avant de mourir, étaler sa petite personne dans un lit royal ou impérial, sous le toit d'un vrai palais.

Le nez rougi par la bise, le chapeau sur les yeux, le collet relevé, marchant sous un ciel noir au milieu des rafales de neige, les députés reprirent séance à Versailles, le 5 décembre 1871. La température conspirait avec les républicains pour la translation du gouvernement à Paris, en rendant plus insupportable que jamais la longue route qui sépare les gares de la rue des Réservoirs. Des rhumes, des névralgies, des catarrhes obstinés, des pneumonies perfides, embusqués au détour de toutes les avenues, attendaient les gens au passage pour les terrasser. Mais les députés ne sentaient pas le froid. En entrant ils avaient poussé un cri de bonheur. Le calorifère, chauffé au rouge, maintenait, dans la galerie des Tombeaux, le thermomètre à une hauteur sénégalienne. Ce poêle réactionnaire, transformé en fournaise par les soins de M. Baze, questeur, apparaissait à tous comme un soleil d'Austerlitz, éclairant de ses feux la défaite inévitable et prochaine de la République.

On avait même trop chaud, mais on s'essuyait le front sans se plaindre, à la pensée que ce bain de vapeur enlevait tout prétexte aux craintes hypocrites des partisans du retour à Paris, s'in-

quiétant bien à tort de l'influence néfaste des zéphyrs hyperboréens logés dans le palais de Louis XIV. Les députés habitant Versailles affectaient même de venir en veston, sans paletot, comme s'ils étaient citoyens de Nice ou de Monaco.

On avait bien, d'ailleurs, le loisir de s'occuper de la congélation de la pièce d'eau de Neptune ! La nouvelle était certaine. Les princes d'Orléans allaient siéger à l'Assemblée.

Ils se tenaient pour déliés par le vote de la loi Rivet de leurs engagements vis-à-vis de M. Thiers. Le centre droit en frissonnait voluptueusement, comme une vierge espérant, dans ses voiles, la venue de l'époux adoré, ou comme une cocotte expérimentée recevant dans son alcôve un gaillard dont elle attend tout, spécialement l'inattendu. Le duc d'Aumale surtout lui ouvrait d'agréables perspectives. On voyait en lui, selon l'expression d'Edmond About, un prince à deux fins, un régent du royaume ou un stathouder. Taciturne comme Guillaume d'Orange, ennuyé comme un archimillionnaire, très prince et très sceptique, aimant les arts parce qu'on ne peut pas toujours jouer aux dominos, mais très Français, on comptait sur lui pour les cas imprévus.

C'était, on l'affirmait, la forte tête de la famille. Il saurait bien remettre à sa place l'ancien employé de son père, ce petit Thiers, qui s'oubliait au point de discuter un désir du fils de son roi. Seul, il était d'assez grande maison pour faire enfermer dans les Petites ces légitimistes qui risquaient de brouiller à tout jamais la France avec l'idée monarchique. Il serait là bientôt, au milieu de ses fidèles, prêt à les défendre et contre les radicaux et contre les bonapartistes. Avec lui, on avait l'armée sans conteste.

Raides, enveloppés dans leur fourrure d'hermine, un lis à la boutonnière, intransigeants hidalgos, hautains et impeccables, les légitimistes, au contraire, jugeaient sévèrement les projets des parents de leur Roi. Même à M. Thiers, une parole donnée était à leurs yeux une parole. Ils rougissaient à la pensée que des princes de la Maison de France ergotaient à la façon de procureurs sur les conséquences d'un engagement d'honneur. S'ils avaient été trompés, tant pis pour eux. Ils devaient payer, sauf à ne plus se commettre avec de pareilles espèces.

A la rentrée, personne dans les droites ne s'occupait plus ni de M. Thiers ni du message

attendu, ni du budget et des moyens de l'établir, ni des impôts, ni de l'Allemagne, ni de la France. On discutait uniquement sur la question de savoir si M. Thiers, s'appuyant sur les engagements pris au moment de l'abrogation des lois d'exil, s'opposerait résolument à l'entrée des princes à l'Assemblée.

Il y avait un M. Mallevergne qui donnait bien du mal à M. Bocher. En homme pratique, il estimait que la vertu et les princes ont cela de commun que, sans argent, ce sont des meubles inutiles. Il voulait à tout prix que l'Assemblée discutât un rapport concluant à l'abrogation des lois de confiscation des biens de la famille d'Orléans.

M. Bocher s'épuisait en vains efforts pour faire comprendre à ce député qu'il était malséant de faire coïncider la rentrée des princes avec une demande d'argent. Plus tard, on s'arrangerait; mais, pour le moment, M. Mallevergne donnait prise aux ennemis des princes. Il ne fallait pas d'ailleurs compliquer les questions.

M. Thiers ne partageait pas l'avis de ses ministres sur cette affaire des biens de la maison d'Orléans. Les ministres voulaient les rendre, lui voulait les garder. Il avait besoin de cet argent

pour faire un immense camp retranché qui, dans sa pensée, devait être un invincible rempart pour la France.

M. Bocher prenait une peine bien inutile en engageant M. Mallevergne à dorer des millions orléanistes la pilule qu'il s'agissait de faire avaler à M. Thiers. Le Président de la République était décidé, ainsi que nous l'avait fait prévoir M. Léon de Maleville, à gober, sans faire la grimace, des bocaux entiers de coloquinte. Résolu à faire triompher ses idées particulières sur le recrutement de l'armée et sur l'impôt des matières premières, il était prêt à sacrifier la forme pour sauver le fond. Il voulait le service militaire de huit ans : cinq ans sous le drapeau, trois ans dans l'armée territoriale. Les députés, à droite comme à gauche, concédaient à peine trois ans de séjour à la caserne.

Ayant à heurter de front les engouements sincères de l'Assemblée pour le service obligatoire de courte durée, alors qu'il considérait, lui, « la France comme perdue » si on sacrifiait la qualité des soldats au nombre des hommes armés, il croyait dangereux d'ajouter aux difficultés de la situation en soulevant des questions constitutionnelles dont le seul énoncé avait le

privilège d'exaspérer toutes les fractions parlementaires. Il lui fallait une majorité. Il la cherchait là où il avait la possibilité de la trouver, c'est-à-dire à droite.

Nous n'étions pas en état d'apprécier à leur juste valeur les beautés de ce savant jeu de bascule. Ce qui nous frappait, c'était l'apparent abandon du plan tracé à Bordeaux, poursuivi à Versailles par le vote de la loi Rivet. C'était le désaveu infligé à nos efforts pour faire de la République, par les moyens légaux et modérés, le gouvernement définitif du pays.

Les radicaux avaient désormais la partie belle pour railler notre méthode, nos ménagements, notre patience et notre résignation. Les rédacteurs de la *République française*, auxquels Gambetta avait réussi un instant à imposer quelques sourires aimables, avaient repris l'air rogue et dédaigneux qui leur était naturel à cette époque. Sentencieux, doctrinaires, rendant des oracles en style noble, émaillé par instant d'injures, ces écrivains, tous gens de grand talent et les meilleurs fils du monde, nous criblaient de cruels quolibets et nous écrasaient de leurs articles et de leur pitié. Entre les droites et les gauches nous commencions notre apprentissage

de tête de Turc, profession ingrate entre toutes.

Le message présidentiel du 7 décembre mit le comble à notre découragement. Dans ce document interminable, véritable inventaire fait par un syndic de faillite, M. Thiers décrivait minutieusement l'état moral de la maison de commerce dont il était le liquidateur. Rien n'était oublié, ni les fonds en caisse, ni les existences en magasin, ni les créances à recouvrer. On devait tant. On avait tant à recevoir. Il fallait trouver des ressources nouvelles. Il les indiquait, froidement, en bon comptable, certain que deux et deux feront toujours quatre. Il prenait la France et l'Europe par la main, et, sans s'égarer, il les promenait dans les innombrables coins et recoins de l'immense usine qui, sous son impulsion, recommençait à allumer ses fourneaux, à mettre ses machines en mouvement et à alimenter une fourmilière de travailleurs. Il montrait ses livres tenus à jour, sur lesquels un enfant eût pu suivre le détail des formidables opérations nécessitées par le paiement de l'indemnité de guerre.

Il paierait tout, et les intérêts avec, car à la vue de sa signature les banquiers du monde entier avaient ouvert leurs guichets.

Mais on l'écoutait d'une oreille distraite, comme s'il eût dit des choses banales. Et quand par hasard il essayait de sortir des explications techniques, des grondements significatifs venaient lui rappeler qu'on l'écoutait seulement par tolérance, par habitude, pour en finir. Les mêmes mots, les mêmes phrases, les mêmes idées, acclamés en février à Bordeaux, étaient presque hués à Versailles en décembre. M. Thiers avait cru pouvoir affirmer que l'ordre se rétablissait petit à petit, « le pays est sage, les partis seuls ne le sont pas ». Les droites se fâchèrent. Elles interrompirent violemment le Président disant doucement : « Je sais bien que beaucoup d'esprits sincères se refusent à admettre cette amélioration, mais nous leur répondrons que c'est décourager l'esprit public que de ne pas reconnaître ses progrès. Espérer beaucoup des hommes est plus sage et plus habile que d'en désespérer. »

Puis ce fut le tour des gauches. M. Thiers, exagérant sa soumission, sa déférence, avait répété à l'Assemblée qu'elle était souveraine et qu'à elle seule appartenait le droit de constituer un gouvernement définitif. Pas une fois il n'avait prononcé le nom de République. Il n'avait

parlé ni de l'amnistie ni du retour à Paris. Décidément, c'était de sa part une évolution vers la droite ; le « petit vieux » baissait. Il n'y avait rien à faire avec lui.

Ce fut une journée cruelle pour M. Thiers. Il lui avait fallu un effort surhumain pour recevoir en plein visage, sans les rendre, les impertinentes interruptions des députés. Comme ces grands artistes toujours acclamés, qui voient tout à coup le public, indifférent ou hostile, siffler des effets qui soulevaient jusqu'alors l'enthousiasme des spectateurs, M. Thiers perdait visiblement contenance, ayant aux lèvres quelque méprisante réplique et la comprimant de toute la force de son patriotisme. Mais il se contint. Ceux qui l'approchèrent ce jour-là virent bien que l'épreuve avait été rude.

Le petit bourgeois était nerveux, à bout de résignation. Il parlait de s'en aller. Il était outré de l'ingratitude et surtout de la « sottise des hommes », car jamais peut-être il ne s'était offert plus généreusement et d'une façon plus désintéressée en holocauste à son pays, à son relèvement et à sa délivrance. Très pénétré de son immense supériorité sur ses contradicteurs et ses adversaires, n'admettant pas que son expérience pût

être tenue en échec par des gens qui ne savaient rien, il en voulait surtout aux députés qui faisaient passer leurs combinaisons électorales avant la sécurité de la France. Mais « il en avait assez ». Il ne voulait plus se mêler de rien. Il laisserait tous ces gens se dévorer entre eux.

Et cinq minutes plus tard il entrait dans son cabinet avec M. Pouyer-Quertier pour travailler la question des impôts, écrire vingt dépêches, donner des instructions à une foule de fonctionnaires, tandis que les différents groupes de gauche, réunis d'urgence, examinaient s'il ne convenait pas de se constituer en parti d'opposition acharnée.

Le message présidentiel eut ce résultat singulier d'irriter les passions au lieu de les calmer. En voyant M. Thiers paraître se désintéresser des questions constitutionnelles, on eut l'idée, à droite, qu'il était découragé. On supposa, à gauche, qu'il trahissait, par défiance de la démocratie, les promesses faites, entre chien et loup, dans l'oreille des républicains. Ne se croyant plus surveillés, les royalistes s'en donnèrent à cœur joie. Ne se croyant plus obligés à ménager les susceptibilités de M. Thiers, les républicains firent des scènes.

M. Ordinaire appela la Commission des grâces « une Commission d'assassins », et M. Hervé de Saisy proposant de vendre les diamants de la Couronne, un légitimiste, M. Cazenove de Pradines, répondit : « Il faudra les racheter dans dix mois. » Privés désormais soit de direction, soit de frein, les partis s'entrechoquaient, sans se briser, hélas ! Si le centre droit n'avait pas été très occupé en ce moment à ouvrir la porte de l'Assemblée aux princes d'Orléans, il avait une belle occasion, dans le désarroi général, de tordre le cou à la République, dont on annonçait la fin dans les couloirs, comme un incident prochain, inévitable.

Un instant, nous crûmes que c'en était fait de la pauvrette. Nous avions tort. Nous aurions dû nous rassurer en pensant qu'en politique, comme en religion, on hait bien plus vigoureusement un dissident qu'un infidèle, et qu'un orléaniste et un légitimiste sont, au fond, plus séparés l'un de l'autre qu'un mahométan et un catholique.

XIX

LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON

Ce fut à cette époque que, pour la première fois, j'entendis prononcer le nom de M. le maréchal de Mac-Mahon comme celui d'un homme en situation, le cas échéant, d'être mis à la place de M. Thiers.

Dans la galerie des Tombeaux, abrités derrière le monument d'Isabelle de Castille, deux députés parlaient avec irrévérence du vaincu de Reichshoffen. A les entendre, le Maréchal possédait au plus haut degré le défaut reproché aux vieux soldats. Il avait tout justement, à en croire les deux causeurs, le degré d'intelligence nécessaire pour devenir un instrument docile et inconscient entre des mains expérimentées. Sa tête, extrêmement petite et huchée sur un long corps, n'était point faite, en apparence, pour loger une forte cervelle. Sa mémoire, vacillante sous son crâne comme l'amande desséchée dans

une noisette, ne lui fournissait jamais en temps opportun une date, un nom propre. Il cherchait ses mots, les trouvait rarement et semblait avoir une peine infinie à réunir ces traînards pour les mettre en ligne et en former une phrase faisant figure.

Bref, le Maréchal était, à s'en tenir aux renseignements fournis par les deux députés royalistes, le type accompli de ces militaires qui composent le régiment placé sous le commandement de l'illustre colonel Ramollot. Comme lui, il était brutal et, devançant les héros de Zola, il avait toujours aux lèvres le mot décisif par lequel un homme ennuyé et mal élevé clôt les conversations embarrassantes.

En attendant que l'histoire rende à ce soldat, victime des rancunes de ses amis et des passions de ses ennemis, la justice qui lui est due, je veux dire ici ce que je sais de lui. Je ne raconterai que des épisodes vus, je ne rapporterai que des paroles entendues par des témoins encore vivants.

Le maréchal de Mac-Mahon a eu le grand malheur, pour sa réputation, de ne pas justifier la mauvaise opinion qu'avaient de lui ses prétendus défenseurs. Il n'a pas voulu comprendre

qu'en le portant au pouvoir, on l'avait considéré ou comme un simple chapeau, destiné à marquer la place d'un monarque absent, ou comme un gendarme obtus, exécutant, sans les comprendre, les diverses consignes qui devaient lui être données, tantôt par M. le comte de Chambord, tantôt au nom du comte de Paris.

Investi par les conservateurs de la première magistrature du pays, jeté sans préparation dans une effroyable mêlée d'intrigues contradictoires, ayant à se défendre contre ses propres préjugés et les extravagantes passions de son entourage, il a su résister, en fin de compte, à tous les entraînements et quitter, non sans dignité, un poste qu'il ne pouvait garder plus longtemps sans manquer à ce qu'il croyait devoir à sa conscience ou à ce qu'il était certain de devoir à la France.

On attendait de lui des coups de force, des parodies du Deux-Décembre, des Dix-huit Brumaire minuscules ou de petits Dix-huit Fructidor. On comptait qu'il couvrirait, des moulinets de son grand sabre, la déroute de médiocrités magistrales, se vantant dans leurs papotages de canapé de faire marcher la France à leur gré! M. le maréchal de Mac-Mahon n'a jamais donné

un seul instant le droit, à ces personnages infatués, de supposer qu'il était disposé à jouer les Saint-Arnaud, les Augereau et même les Bonaparte.

Ignorant au plus haut degré des choses et des hommes de la politique, ne mentant pas et ne supposant pas qu'on pût lui mentir, livré à des préjugés de caste entés sur les habitudes d'esprit d'un soldat un peu crédule, d'une invraisemblable timidité, il sut néanmoins échapper à toutes les embûches tendues à son honneur, déroutant à la fois ceux qui le tenaient pour un niais et ceux qui le jugeaient capable d'une action criminelle.

Le maréchal de Mac-Mahon croyait sérieusement aux dangers que faisait courir à l'ordre social le progrès des idées non seulement radicales, mais simplement républicaines. Il lui fallut beaucoup de temps pour reconnaître que la République avait ses degrés, comme le vice et la vertu, et qu'on pouvait être honnête homme sans crier : « Vive le Roi! » Je n'indique pas ce trait comme une preuve de la largeur de vues du vainqueur de Magenta : mais il ne faut pas être trop sévère et exiger d'un soldat une tolérance intellectuelle dont les républicains

avancés ne donnent pas souvent l'exemple à leurs adversaires.

Cependant, dès la première heure, il prit au sérieux le rôle qu'il avait accepté et refusa formellement à maintes reprises de favoriser, à l'exclusion des autres, un des partis monarchiques qui se disputaient l'héritage de la République, prêts à la tuer si la Marianne était trop longue à mourir de sa belle mort. On ne négligeait rien cependant pour l'exaspérer, et on ne lui laissait ignorer aucune des injurieuses épigrammes, des plaisanteries impertinentes dirigées contre sa personne du salon de M. Thiers. En rouvrant à chaque instant des blessures d'amour-propre, d'autant plus cuisantes que le Maréchal, très réellement modeste et de sens droit, ne méconnaissait pas que quelques-unes d'entre elles étaient méritées, la réaction espérait arracher à ses résolutions le héros de Malakoff et faire de sa vanité l'instrument de leurs passions.

Sa probité instinctive le mit en garde contre lui-même. Incessamment harcelé par ses visiteurs, par les siens, trouvant des lis dans son potage, des aigles déplumés dans ses salmis, réveillé par les chants des coqs orléanistes, en proie à une véritable obsession du fait des ennemis de

la République, il se maintint ferme sur le terrain étroit où il croyait sincèrement monter la garde pour la défense de l'ordre, de la famille et de la propriété.

On pourra se faire une idée de l'air qu'on respirait à l'Élysée par la petite aventure dont j'ai été le témoin en 1876.

A la suite d'élections sénatoriales et législatives, donnant une immense majorité aux candidats républicains, un ministère centre gauche avait succédé au cabinet présidé par M. Buffet. Mes amis Ricard et de Marcère étaient devenus, le premier, ministre, le second, sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur.

Quelques jours plus tard, je reçus, en qualité de directeur de la presse, une invitation à un dîner officiel du Maréchal. A la table immense avaient pris place beaucoup de députés républicains, désireux de témoigner, par leur empressement à accepter des invitations déclinées jusqu'à ce jour, de leur déférence pour le premier magistrat de la République. J'avais pour voisin M. Tassin, député de Loir-et-Cher, auquel un domestique présentait un chaufroix de cailles. Tassin plonge sa cuillère dans ce plat monté qui s'écroule. Et alors le domestique souriant,

essayant de consoler le député de ce petit malheur, croyant avoir toujours affaire à son ancienne clientèle, dit poliment à Tassin : « Hein, si ça pouvait être la République! »

OEdipe lui-même fût resté coi devant les énigmes que le sphinx parlementaire proposa, de 1873 à 1876, à l'inexpérience de M. le maréchal de Mac-Mahon. Le 24 mai, tous les groupes réactionnaires de l'Assemblée, unis dans leur haine pour M. Thiers, l'avaient supplié d'accepter la succession de ce « sinistre vieillard », lui promettant de lui rendre la tâche facile. Et, le coup fait, le char de l'État légalement détroussé, alors qu'il avait cru simplement le tirer de l'ornière, le Maréchal avait vu ses amis, ses meilleurs amis, ceux dont il partageait presque toutes les idées, se sauter à la gorge et se disputer âprement le butin, résultat de l'expédition. Alors avait commencé une inénarrable bataille entre légitimistes fusionnistes et monarchistes constitutionnels. Ces frères et cousins, vrais rejetons d'une famille d'Atrides, pleins de mépris les uns pour les autres, se battaient jusque sur les tapis du Maréchal.

« Tout plutôt que vous », criait au centre droit M. de La Rochette, tandis que les orléanis-

tes, tels que M. le duc d'Audiffret-Pasquier, se résignaient à subir temporairement la République par horreur des légitimistes et des bonapartistes, désormais pleins de morgue et d'espérances.

Dans les conférences organisées par le Maréchal en 1874, dans le but de décider les chefs des différents groupes à se mettre d'accord et à organiser les pouvoirs présidentiels, il n'était question que de la mort de M. de Mac-Mahon. Ce glorieux Peponnet avait vu trop souvent la Camarde en face devant l'ennemi, pour s'émouvoir autrement d'une hypothèse qui n'en restait pas moins fort désobligeante. On délibérait, lui vivant, sur son cadavre. Le duc Pasquier disait : « C'est la République pour sept ans. Dans le cas où le Maréchal viendrait à être enlevé à la France, il faut que la Présidence soit reconstituée jusqu'au 20 novembre 1880.

— Jamais de la vie! répliquait avec onction M. de Kerdrel. Je ne puis admettre qu'on ferme la porte à la Monarchie après le Maréchalat. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, M. de Mac-Mahon venait à mourir, le septennat aurait vécu et les deux Chambres réunies en Congrès pourraient proclamer la Monarchie.

— Ou l'Empire, avec ratification par le suffrage universel, » interrompait M. Hamille.

A ces parlotes macabres, le Maréchal assistait impassible, employant son autorité à calmer les orateurs qui discutaient avec aigreur. Ainsi, dans une réunion tenue le 30 novembre 1874, réunion à laquelle assistaient MM. Dufaure, Buffet, Bocher, le duc Decazes, Kerdrel, Depeyre, Léon Say, Chesnelong, le général Chabaud-Latour, le duc Pasquier fit un bond en voyant entrer M. Hamille et se plaignit de n'avoir pas été avisé de la convocation adressée à ce représentant bonapartiste. « On ne peut pas vider son sac devant ces gens-là », dit le duc de façon à être entendu de ses voisins.

Ces tiraillements, ces luttes tantôt sourdes, tantôt ouvertes, déconcertaient et troublaient le Maréchal. Il finissait par se plaindre à tout le monde, et particulièrement aux républicains modérés qu'il commençait à voir, de la vie intolérable qui était la sienne : « Mes anciens amis me tournent le dos, disait-il ; les amies de ma femme ne veulent plus la voir. Si après avoir perdu mes anciens amis je n'en retrouve pas de nouveaux, que voulez-vous que je fasse? Si on veut me faire partir, je m'en irai. Mais alors,

je sais bien quel est le bougre qui fera le coup ! »

Le bougre, c'était le général Ducrot, dont je parlerai plus loin.

Mais rien ne peut donner au lecteur une idée plus exacte du caractère de M. le maréchal de Mac-Mahon qu'une sorte de discours prononcé par lui, le 9 décembre 1876, vers dix heures du soir, dans un conseil de ministres. Ce jour-là, on était en pleine crise ministérielle, et les gauches, sous la conduite de Gambetta, impatientes, avaient signifié leur volonté de s'emparer du pouvoir détenu trop longtemps, à leur sens, par les centre-gauchers. On n'arrivait pas à former un cabinet présentant la moindre chance de durée. M. Dufaure, d'humeur encore plus massacrante que de coutume, faisait le malade et proposait, pour amadouer les républicains, de donner le ministère de l'intérieur à M. Jules Simon, tout en gardant pour lui la présidence du conseil.

Les ministres encore en exercice ne paraissaient pas très favorables au maintien de M. Dufaure et à la candidature de M. Jules Simon ; d'autre part, ce dernier estimait que son entrée aux affaires perdait sa signification et ne donnerait pas satisfaction à la gauche républicaine si

M. Dufaure, qui avait réussi à ameuter tout le monde contre lui, ne lui cédait pas sa place.

C'est dans cette occasion que le Maréchal tint à MM. le duc Decazes, l'amiral Fourichon, Teisserenc de Bort, Léon Say, Christophle et Waddington, ses ministres, les propos qu'on va lire. — Je n'ai pas besoin d'ajouter que je reproduis à peu près textuellement le fond et la forme de cette harangue présidentielle, remplie, comme on le verra, de menus faits ignorés.

« On me fait une situation très difficile, commença le Maréchal, en cherchant ses mots et en coupant ses phrases. Si le pays se prononçait contre moi, je m'en irais. Je n'ai pas conspiré pour arriver au pouvoir et je ne m'entêterai pas par point d'honneur. Je ne fais point une question d'honneur de la politique. Mais enfin, la majorité dans une des deux Chambres n'est pas le pays. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour gouverner avec le centre gauche. J'ai appelé aux affaires M. Dufaure, l'homme le plus important de ce groupe. Il n'y a qu'une personnalité plus importante que M. Dufaure, c'est M. Thiers, et je ne puis pas nommer M. Thiers ministre. Je ne pourrais que me retirer devant lui. Je veux bien pourtant aller plus loin. J'accepte qu'on

fasse des propositions à M. Jules Simon. Si on m'avait dit, il y a cinq ou six mois, que j'accepterais M. Jules Simon, on m'aurait bien étonné. »

Ici, le Maréchal s'arrêta et pencha la tête, absorbé par ses réflexions, tandis que les ministres se rappelaient avec quel art admirable et cruel, le 16 novembre 1873, M. Jules Simon, à la tribune, avait fait l'autopsie intellectuelle du Maréchal, comparant ce qu'il était à ce qu'on osait vouloir qu'il fût. Comme s'il eût deviné les préoccupations de ses auditeurs, M. de Mac-Mahon reprit :

« On pourrait croire que j'en veux à M. Jules Simon de ce qu'il a dit de moi. Cela est inexact. Je n'aurais pas parlé de moi-même autrement que M. Jules Simon ne l'a fait. Il a dit que je n'aurais pas le prestige du comte de Chambord, représentant de la race royale. Cela est parfaitement vrai. Il a dit que le comte de Paris représentait la race royale et encore d'autres choses. Il a dit aussi que je n'aurais pas le prestige que son génie avait donné à Napoléon Ier. Cela est parfaitement vrai. J'aurais parlé comme cela de moi-même. Je n'en veux pas à M. Jules Simon. Mais si vous ne voulez pas qu'on lui fasse

des propositions, qu'est-ce que je pourrais faire ? »

Et comme les ministres gardaient le silence, le Maréchal continua :

« Je serai bien obligé de faire un manifeste au pays et de lui dire que le centre gauche n'a pas voulu rester aux affaires parce qu'il n'était pas satisfait que j'aie concédé à la Chambre M. Jules Simon. Et alors il sera naturel de faire des élections, et ce ne sera pas comme avec M. Buffet, qui parlait beaucoup, mais n'agissait pas.

« Je n'irai pas plus loin que M. Jules Simon. M. Gambetta m'a fait passer une liste ministérielle avec M. Duclerc comme président du conseil, et, pour ministres, MM. Lepère, Le Royer et de Freycinet. Vous étiez aussi sur la liste, monsieur Waddington. Quant à M. Say, M. Gambetta s'était décidé à le garder parce qu'il ne croyait pas pouvoir s'en passer. C'est le général Borel qui m'a apporté cette liste. Le général Borel a connu M. de Freycinet pendant la guerre. Il a trouvé qu'on l'avait accusé injustement. M. de Freycinet n'est pas un Napoléon, mais il sait beaucoup. Le général Borel l'a défendu devant la Commission d'enquête. Plus tard,

M. de Freycinet, qui lui était reconnaissant, a proposé au général Borel de le faire nommer parmi les soixante-quinze sénateurs inamovibles ; mais M. Borel, qui appartient à la droite, n'a pas voulu prendre d'engagements avec les gauches.

« Vous comprenez bien, n'est-ce pas, messieurs, que je ne puis pas faire faire mon ministère par M. Gambetta, et comme M. Gambetta m'a proposé M. Duclerc, je n'accepterai pas de combinaison Duclerc. Et puis, il y a d'autres raisons. J'aime beaucoup M. Duclerc, il nous rend de très grands services comme président du compte de liquidation.

« Il a toujours voulu rapprocher M. Gambetta de moi. Il m'a un jour proposé une entrevue, et pour qu'on ne fît pas courir de bruits, je devais me rencontrer comme par hasard au bois de Boulogne avec M. Gambetta. Mais je n'ai pas voulu, pas plus que je n'avais voulu d'une autre entrevue. Oui, le comte de Chambord est venu un jour à Versailles, jusque dans mon antichambre, à vingt pas de mon cabinet. Il était là avec un de mes amis, qui a pénétré chez moi pour me dire que M. le comte de Chambord était là. Moi, j'ai répondu à mon ami que je ne pouvais pas voir le M. comte de Chambord. J'ai ajouté que

j'avais le plus grand respect pour lui, que son grand-père avait accueilli ma famille, originaire d'Irlande, et fait mon père pair de France, mais que, comme Président de la République, je ne pouvais pas voir M. le comte de Chambord, et je ne l'ai pas vu.

« Le prince Napoléon m'a aussi demandé une entrevue, j'ai refusé. Je ne prendrai pas M. Duclerc. Mais, puisque j'accepte M. Jules Simon, qu'est-ce qu'on peut me demander de plus? »

Ce n'est point là, on le reconnaîtra, le langage d'un homme dépourvu d'intelligence, de bon sens et de droiture, et il serait bien difficile d'y trouver un indice permettant de pressentir le coup de tête du 16 mai. Mais une goutte de fiel tombant sans relâche sur une bille d'ivoire finit par y creuser un trou, et le crâne de M. le maréchal de Mac-Mahon recevait, depuis le 24 mai, toutes les chutes d'un Niagara réactionnaire.

Mme la Maréchale n'exerçait peut-être pas sur son mari autant d'influence qu'on a pris plaisir à le dire, mais elle affichait avec si peu de mesure son dédain et son hostilité pour tous ceux qui n'appartenaient pas à ce qu'on appelait « son monde », qu'on peut, sans la calomnier,

supposer qu'elle harcelait sans repos M. de Mac-Mahon. Quand le Maréchal, en 1876, lui présentait un des nouveaux ministres ou un des sous-secrétaires d'État, elle leur tournait le dos.

Il était difficile à des fonctionnaires de quelque importance de circuler dans ses salons, tant était blessante pour ceux auxquels était infligée cette corvée professionnelle et mondaine l'attitude des familiers de l'Élysée. Sans M. Emmanuel d'Harcourt, qui s'efforçait de faire oublier à force de courtoisie, de bonne grâce et de bonne humeur, les mauvais procédés dont les républicains étaient les victimes, nous eussions tous laissé ces personnes distinguées se lamenter en famille sur le malheur des temps. Visiblement, M. le Maréchal souffrait de ces impolitesses préméditées faites à des hommes qui s'appliquaient à lui donner des preuves de leur respect. Sans être aimable, il était poli, bien que sa déplorable timidité se traduisît souvent par des lacunes de mémoire, des phrases inachevées, des coq-à-l'âne du plus singulier effet.

Quand les royalistes cessèrent de l'obséder, de l'exaspérer, les républicains commencèrent à le taquiner, le contraignant à signer la révocation de fonctionnaires choisis par lui, encou-

ragés et coupables d'avoir exécuté les instructions données par ses propres ministres. Il n'aimait pas M. Thiers, et il lui fallut, pendant des semaines, contresigner d'innombrables décrets autorisant toutes les villes de France à donner à une de leurs rues le nom du libérateur du territoire. Ces signatures lui étaient cruelles à donner, et Faye, alors sous-secrétaire d'État et maintenant sénateur, allait les demander à regret, tant il souffrait, en galant homme, des humiliations réitérées et enfantines infligées à ce vieux et héroïque soldat. Il fit néanmoins sa besogne, et quand elle lui parut trop lourde, il se retira dignement et non enrichi.

Je crois fermement qu'aucun calcul bas ou personnel n'inspira jamais un de ses actes. Sous l'Empire, récemment nommé sénateur, il fut le seul dans la haute Assemblée, après l'attentat d'Orsini, à repousser de son vote la loi de sûreté générale. Il ne se demanda pas alors si cet acte ne lui mériterait pas les rancunes impériales, et s'il ne brisait pas sa carrière en écoutant la voix de sa conscience. Ses fautes, pendant la durée de sa Présidence, furent également désintéressées. Il ne savait pas toujours où était la vérité : mais quand on la lui montrait, il ne lui

tournait pas le dos, au contraire. Et en voici la preuve.

Au lendemain de la déroute des ministres du Seize-Mai et du coup de balai administré par la Chambre au cabinet présidé par M. le général de Rochebouët, l'opinion publique était très surexcitée. On savait que des propositions de coup d'État avaient été faites, des mesures militaires prises, et qu'il eût suffi alors du consentement ou de la résignation du maréchal de Mac-Mahon pour déchaîner la guerre civile sur le pays. Les journaux étaient pleins de révélations d'ailleurs assez inexactes.

C'était l'heure où M. le major Labordère était en train de devenir dieu, le dieu de la désobéissance passive. Il était impossible de ne point donner une légitime satisfaction aux députés, et pourtant M. Dufaure, alors président du Conseil, avait laissé passer les congés du 1er janvier sans entretenir sérieusement le Maréchal de la question brûlante et sans lui proposer la mise en disponibilité du général Ducrot, le plus bruyant et le plus en vue des entrepreneurs de coups de force. Les Chambres devaient se réunir le 9 janvier, et il était évident que leur premier soin serait de renverser un cabinet assez faible pour

n'avoir pas obtenu de M. Mac-Mahon la punition des coupables.

J'avais dû communiquer à mon ministre, M. de Marcère, plusieurs lettres ne laissant subsister aucun doute sur les imprudentes et incohérentes démarches du général Ducrot, offrant de hautes fonctions civiles à des officiers et les entretenant, comme d'une chose toute naturelle, de projets de coup d'État militaire. Je n'avais pas laissé ignorer que ces documents étaient destinés à être livrés au public et que j'avais eu grand'peine à obtenir de ceux qui les possédaient qu'ils en ajournassent la publication.

Comme nous causions avec M. de Marcère de ces graves incidents, l'idée me vint de faire, pour mon compte, la besogne de M. Dufaure. J'étais convaincu que M. le Maréchal ignorait la vérité et qu'on lui avait soigneusement caché sinon l'état d'esprit dans lequel étaient les députés, du moins les vraies causes de leur irritation. Je me rendis sur-le-champ au ministère de la guerre, et je lus à M. le général Borel quelques-unes des lettres dont on m'avait confié les copies. Je répondis de mon mieux à ses questions, je le mis au courant d'un ensemble de petits faits qu'il paraissait ignorer, et je pris

congé, certain que ma démarche ne serait pas inutile.

Je ne m'étais pas trompé. Une heure plus tard, un officier de dragons appartenant à la maison militaire du Maréchal, venait prier le directeur de la presse de se rendre tout de suite à l'Élysée.

M. de Mac-Mahon me parut être d'assez méchante humeur. Il marchait dans son cabinet, s'arrêtant, puis reprenant sa course. J'attendais. Enfin, il vint à moi et me demanda « qu'est-ce que c'étaient que toutes ces histoires que j'avais été raconter au général Borel ». Mais bientôt il s'adoucit, m'écouta avec attention, sentant bien que j'avais pour sa personne trop de sincère et de respectueuse déférence pour ne point lui dire nettement la vérité.

Au bout de dix minutes, je vis que le Maréchal venait de condamner dans sa pensée l'héroïque mais imprudent général Ducrot. Puis il parla, se plaignant amèrement des attaques dirigées contre l'armée, attribuant à M. Gambetta l'initiative d'une campagne qui aboutirait à la désorganisation de nos forces nationales. Je fis remarquer au Maréchal que M. Gambetta avait, au contraire, une véritable passion pour l'armée. « C'est pos-

sible, interrompit M. de Mac-Mahon, mais les républicains s'imaginent toujours que les généraux veulent faire des coups d'État. Des coups d'État! Mais à cette heure il n'y a pas en France un général ayant douze hommes derrière lui pour faire cela. » Puis haussant les épaules et ébauchant un sourire, il ajouta : « Moi qui suis maréchal, si j'étais capable d'une pareille besogne, je ne réunirais pas treize hommes pour la faire. »

Le surlendemain, M. le maréchal de Mac-Mahon, très ému, annonçait à ses ministres, en conseil, qu'il avait retiré son commandement à « son vieux camarade » le général Ducrot.

Sans attacher plus d'importance qu'elles n'en méritent à mes petites histoires, comme disait le Maréchal, j'espère qu'elles contribueront à rectifier, dans une certaine mesure, les jugements de mes contemporains sur le vaincu de Reichshoffen. Certes, ce fut un politique déplorable, ne connaissant rien, ni personne, prenant trop souvent le Pirée pour un homme et les Français pour des Arabes. Il reste, par l'inexcusable coup de tête du Seize-Mai, la cause déterminante des divisions incurables de notre pays. Mais il a su demeurer honnête homme, et

malgré son inexpérience, jamais, comme on le croit généralement, il n'a dit à un nègre : « Continuez, mon ami, continuez. » On ne sait de lui qu'un mot historique : « J'y suis, j'y reste », et ce n'est pas à Versailles, pour servir d'inavouables intrigues, que cette fière parole a été prononcée, c'est à Malakoff, au milieu de la mitraille, devant l'armée russe frappée d'admiration.

M. Thiers, qui était sage, mais pas du tout philosophe, du moins pour tout ce qui touchait à sa personne, criblait son successeur d'épigrammes et inventait, Dieu me pardonne! la plupart des drôleries qu'il fut de mode, pendant cinq ans, d'attribuer à M. de Mac-Mahon.

Quelques jours après le Vingt-Quatre-Mai j'allai rendre visite à l'illustre vieillard, qui habitait chez son neveu, le général Charlemagne. Je menais à ce moment une campagne si vive contre M. de Broglie et ses collègues, que tous les journaux annonçaient la prochaine suppression du journal le *Soir*, dont j'étais le directeur politique.

Seulement, en guise de paratonnerre, j'avais planté au-dessus de tous nos articles « la loyale épée » du Maréchal, le mettant de parti pris à

l'écart, et réservant pour ses seuls ministres les duretés de la polémique courante.

M. Thiers me fit de grands compliments, puis, s'arrêtant, il me dit :

— Pourquoi l'appelez-vous toujours loyale épée ? Épée tout court, c'est bien assez bon pour lui !

Il est bien difficile d'être juste.

XX

EN PLEIN GACHIS

En janvier 1872, M. le comte d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne à Paris, pouvait écrire à M. de Bismarck : « Le résultat le plus clair de la dernière crise est une nouvelle révélation de l'état de désorganisation où se traîne cette masse d'hommes qu'on appelait autrefois la grande nation française. »

Les apparences justifiaient les aimables dires de ce diplomate aigri, et ses dépêches, bien que fleurant à la fois la choucroute et l'opoponax, n'étaient pas des documents sans valeur.

Divisée en 86 départements et par les partis, la France n'était plus, aux yeux d'un étranger, qu'un vaste gâchis administratif et social. Dans l'Assemblée nationale, on comptait onze groupes politiques, animés l'un contre l'autre des plus mauvais sentiments. Il est inutile de dresser ici la nomenclature de ces diverses factions, et de

marquer avec quelque précision par quelles couleurs ou quelles nuances ces groupes se distinguaient entre eux. Ce travail difficile manquerait d'actualité, et les survivants de cette époque ont si souvent changé d'opinion depuis, qu'ils ne se souviendraient plus de ce qu'ils pensaient alors.

A cette heure, chacun pensait moins à triompher qu'à faire échec à ses nombreux rivaux. Personne ne savait plus ni ce qu'il voulait ni ce qu'il devait vouloir, parce que tout paraissait impossible. Le combat était engagé entre des négations se choquant dans le néant. — Comme les cités italiennes d'autrefois, guerroyant l'une contre l'autre et néanmoins déchirées par des factions intérieures, les royalistes et les républicains se délassaient, par la guerre intestine, des fatigues de la guerre extérieure. Les luttes d'influence personnelle remplissaient les intermèdes des grandes batailles de principes. Gambetta et ses amis boudaient ferme, raillant la république de M. Thiers « entouré de ministres subalternes ». Dans le journal du grand tribun, on désignait sévèrement les réactionnaires par le mot « réacteurs », et les libéraux n'étaient plus, sous la plume dédaigneuse de M. A.

Ranc, que des « libérâtres ou des libertaires ».

Effrayé par ces manifestations radicales qu'il avait la bonté de trouver inquiétantes, le centre gauche dévoyé essayait d'engager des pourparlers avec la partie modérée du centre droit, cherchant à unir dans une action commune les républicains de droite et les orléanistes de gauche. Ricard avait mis son espoir dans « la conjonction des centres », tandis que M. de Marcère, plus défiant, soutenait qu'on serait la dupe de tout marché conclu avec les droitiers, et qu'il était temps d'appeler le pays à la rescousse, en se joignant aux gauches pour réclamer des élections générales ou tout au moins le renouvellement partiel de l'Assemblée.

De leur côté, les membres du centre droit étaient bien embarrassés. Encore attachés au régime parlementaire, terrifiés par le réveil du parti bonapartiste, écœurés par les prétentions des légitimistes purs, ils cherchaient à décider les centre-gauchers à abandonner M. Thiers, à se rallier autour du duc d'Aumale et à organiser, de compte à demi, un gouvernement sans nom, sans durée précise, n'étant pas encore la Monarchie, mais n'étant déjà plus la République.

La droite modérée, elle, ne voulait ni se sé-

parer de l'extrême droite qu'elle trouvait absurde, ni pourtant subir son extravagante direction. Pour retenir dans son orbite le centre droit, elle exagérait son parlementarisme. Pour ne point rompre avec l'extrême droite, elle multipliait les marques de son respect pour l'héritier de nos rois et ne manquait pas une messe basse pour témoigner de ses sentiments religieux. Comme, numériquement, les groupes étaient tous hors d'état d'agir seuls, chacun d'eux se préparait à constituer l'appoint décisif sans lequel les autres groupes, même réunis, étaient condamnés à l'impuissance.

En y regardant d'un peu près, il est vrai, tous ces petits drapeaux, fièrement agités par les meneurs, avaient de faux airs de bouchons de paille, tels que les maquignons en placent à la queue des chevaux à vendre ou à échanger. En tout bien tout honneur, les fortes têtes, directrices des diverses factions, s'avouaient bien à elles-mêmes que le meilleur gouvernement est, sans conteste, celui dans lequel on occupe la première place ou seulement une bonne place, et elles cherchaient le moyen de se donner des satisfactions, sans pourtant effaroucher les pudeurs et les convictions des groupes

auxquels elles empruntaient leur importance.

Je serais fort surpris si les explications qui précèdent avaient donné une idée, même confuse, du chaos dans lequel, éperdus, s'agitaient les politiciens de ce temps. A son retour de Londres, où il avait mission de représenter la France, M. le duc de Broglie, lui-même, qui ne se déconcertait pas facilement et qui avait la plus grande confiance dans les ressources de son esprit, avait un instant été troublé par le spectacle de cette bouillie parlementaire en fermentation. Il hésitait à présider à cette politique d'embrouillement, d'intrigues habilement ourdies et savamment conduites vers un but ignoré de tous. Il se frottait désespérément les mains, d'une friction sèche et rapide, et s'oubliait au point d'écouter ses interlocuteurs, faiblesse à laquelle il ne sacrifiait que rarement, préférant s'écouter et n'écouter que lui.

Mais il serait inutile de croire à son bon génie si on n'utilisait pas les puissantes facultés dont on est doué. M. le duc de Broglie s'était donc mis sur-le-champ à l'œuvre, et aussitôt la confusion était devenue gâchis. Cet académicien, remarquable écrivain, bon tacticien, orateur ingénieux et précis en apparence, pé-

nétré de cette idée qu'il avait sur les hommes de son temps une irrésistible supériorité, était bien le descendant de ces Broglio de Chiari, venus du Piémont à la cour de Louis XIV et si rudement traités dans ses Mémoires par Saint-Simon. Balzac, qui, par une sorte de fatalisme phonétique, croyait à la prédestination des noms propres, eût vainement cherché pour caractériser un homme d'État de l'allure de notre ambassadeur à Londres un autre nom que celui de Broglie. *Broglio,* en italien, veut dire brouille, et imbroglio francisé, selon Littré, signifie embrouillement, confusion.

A l'instar du fameux Caussidière, de légendaire mémoire, M. de Broglie estimait qu'il extrairait l'ordre moral du désordre immoral dont l'Assemblée donnait l'attristant spectacle. D'esprit libre, il s'était habitué de bonne heure à l'idée qu'il serait ministre des affaires étrangères. Il avait dû téter avec diplomatie le sein de sa nourrice, et jouer, dès son berceau, avec de petits portefeuilles. Les diplomates de naissance n'ont pas de sots préjugés. M. de Broglie croyait à la toute-puissance de l'habileté mise au service d'une cause quelconque, et il était certain que nul plus que lui n'était habile.

Avec cela, tenace et cramponné, sérieusement convaincu qu'il était indispensable à son pays, et résolu à le servir, comme ministre s'entend, sous Henri V, Philippe VII, le maréchal de Mac-Mahon et même sous M. Thiers, si ce dernier, bien inspiré, avait fait, en temps utile, appel à ses universelles aptitudes.

Il était arrivé à Versailles au moment où s'agitait la question de savoir si les princes d'Orléans, élus députés en février, validés en avril, exerceraient effectivement leur mandat. J'ai dit plus haut combien cette affaire était délicate. M. Thiers s'autorisait d'engagements formels pris devant témoins pour contester à M. le duc d'Aumale et à M. le prince de Joinville le droit de prendre séance en qualité de députés. Les princes, de leur côté, soutenaient que ces engagements avaient un caractère temporaire et transitoire, et, par une lettre publiée dans le *Journal des Débats*, ils avaient saisi l'Assemblée du litige, la priant de les éclairer sur la portée de leurs propres promesses, et d'interpréter leur parole d'honneur.

Transformés en jury, les députés éprouvaient un indicible malaise à la pensée d'avoir non seulement à acquitter, mais encore à juger des

princes, prévenus soit d'inconscience, soit de légèreté. M. Casimir-Perier, alors ministre de l'intérieur, disait tout haut qu'il ne refuserait pas son témoignage à M. Thiers, mais que, cet hommage douloureux rendu à la vérité, il donnerait sa démission pour marquer son chagrin d'avoir été obligé de déposer contre le duc d'Aumale et le prince de Joinville.

L'affaire tournait mal. Les légitimistes affectaient de se désintéresser du débat, et avec eux les centre-gauchers, tandis que les républicains rangés autour de Gambetta refaisaient l'apologie des lois de proscription. Des ordres du jour motivés avaient été déposés. Un ami du comte de Chambord, M. Fresneau, proposa de déclarer que l'Assemblée n'avait ni responsabilité à prendre ni avis à donner sur des engagements auxquels elle n'avait pas participé.

Cette formule méprisante arracha M. de Broglie de son banc. Il comprit que le moment était venu pour les diplomates d'intervenir. D'un sourire nerveux, il rassura ses amis découragés et, hautain, il prit la parole en homme qui sait le prix de l'éloquence. Il lui fallait faire repousser l'ordre du jour proposé par M. Fresneau, qui ne constituait au profit des princes qu'une dé-

daigneuse ordonnance de non-lieu. Et alors, élargissant les narines pour y faire passer sa voix, extraordinairement grossie, M. de Broglie invoqua sans hésiter, au bénéfice de ses clients, les droits du suffrage universel, et il prononça ces paroles mémorables, au moins étranges dans la bouche d'un homme qui appliqua successivement ses belles facultés à la restauration du droit divin, au triomphe de la monarchie constitutionnelle et à l'organisation des pouvoirs confiés au maréchal de Mac-Mahon.

« En demandant à l'Assemblée, s'écria M. le duc de Broglie, le vote de l'ordre du jour motivé, je viens lui demander de rendre un éclatant hommage au droit de la souveraineté nationale, à celle des électeurs, à ce droit, droit suprême, le seul qui pèse sur nous tous. S'il y a des formes de gouvernement telles que ceux qui croient les représenter exclusivement ont peur de certaines personnes, la souveraineté nationale n'a peur de personne. »

L'effet de ce discours fut instantané. On vota sur-le-champ l'ordre du jour présenté par le légitimiste Fresneau. M. de Broglie lui-même, devinant sa défaite, en diminua diplomatiquement la portée, en se ralliant à la proposition

qu'il venait de combattre. Puis, il se rendit chez les princes pour les engager à donner leur démission. Les princes furent sourds à ce conseil, et le lendemain du vote ils vinrent s'asseoir à leur place, en simples députés qu'ils étaient.

Pendant que ces incidents occupaient et passionnaient les députés, le « petit bourgeois » faisait ses comptes. Il cherchait les 750 millions dont la guerre franco-allemande et la Commune grevaient désormais chaque année le budget de la France. Il cherchait et ne trouvait pas, car tout impôt spécial soulevait d'énergiques protestations parmi les intéressés. Tout le monde s'inclinait patriotiquement devant la nécessité d'infliger de nouvelles charges au pays. Chacun se redressait dans une attitude défensive, quand il soupçonnait qu'on n'en voulait pas exclusivement à la bourse de ses voisins.

Dans les rues de Versailles, l'Agriculture, en longs habits de deuil, quelques épis fanés plantés dans sa chevelure défaite, traînant lourdement son corps épuisé, soulevant avec peine ses pieds alourdis par la terre humide, demandait, à mains jointes, quelques droits protecteurs.

L'Industrie, au contraire, les bras retroussés, brandissant des marteaux cyclopéens, menaçant

de ses navettes acérées les yeux des députés, protestait avec fureur contre le projet de M. Thiers de demander 250 millions aux matières premières, tandis que le Commerce, actif et ingénieux intermédiaire, courait d'un groupe à l'autre, montrant ses livres, falsifiés pour la circonstance, et parlait de déposer son bilan si le fisc, aux doigts crochus, prélevait un seul maravédis sur les bénéfices du négoce national. « Les intérêts ont perdu toute pudeur », s'écriait le petit bourgeois, à bout de souffle et décidé à passer outre pour gager les milliards de notre rançon.

Dans les commissions, dans les couloirs, dans les restaurants, dans les cafés, sur les trottoirs, les libre-échangistes et les protectionnistes se jetaient des chiffres à la tête, et, quand ils avaient fini de se gourmer, ils se retournaient unis contre M. Thiers, exaspéré, résolu à ne pas reculer d'une semelle, pressé d'en finir et rugissant au spectacle de toutes ces Pénélopes législatives, tissant vingt projets financiers le jour, les défaisant la nuit, invoquant les principes, lisant des traités d'économie politique, les récitant à la tribune, tandis que les caisses publiques étaient vides. Il avait lutté pendant

dix jours pour faire repousser l'impôt sur le revenu, impôt cher aux républicains et accepté par quelques droitiers.

Il ne voulait à aucun prix de ce qu'il appelait « une taxe de discorde et de socialisme déguisé, un moyen de tyrannie mis aux mains des partis ».

Il croyait à chaque instant avoir terrassé le monstre.

De sa parole coupante, de ses arguments affilés, il lui tranchait la tête, et à chaque minute une autre tête apparaissait plus sifflante, mieux endentée que la défunte. Et lui tranchait toujours, infatigable, confondant ses adversaires par son activité, sa présence d'esprit, son incomparable science des nombres, ses connaissances encyclopédiques, sa ténacité indomptable.

Après dix-sept jours de discussion, chacun campait sur ses positions, M. Thiers, persuadé que l'Assemblée reculerait au dernier moment devant ses menaces réitérées de démission; l'Assemblée convaincue, au contraire, que le petit bourgeois ne persisterait pas dans ses « séniles entêtements » et mettrait les pouces à la dernière minute. Tout le monde se trompait. Ses pouces, M. Thiers les mit dans ses poings

fermés sous le nez de la majorité, et dix minutes plus tard il n'y avait plus de gouvernement.

Précisément parce que, en cette affaire, les partis étaient de bonne foi et qu'ils jouaient bon jeu, bon argent, le résultat de cette partie épique les plongea dans une stupéfiante consternation. Puis, ils s'indignèrent, clamant contre l'exécrable tyrannie du « vieux » prétendant régenter la France moderne avec des méthodes surannées. Puis encore, ils s'effrayèrent en contemplant leur œuvre, comme des enfants qui, à force de tourner la clef, ont brisé le grand ressort de leur jouet mécanique et le regardent gisant, inerte. Puis enfin, ils s'arrachèrent les cheveux, courant éperdus dans les bras des meneurs, jurant qu'ils ne l'avaient pas fait exprès, ramassant avec des précautions infinies, des délicatesses de toucher invraisemblables, ces morceaux épars du gouvernement qu'ils venaient de casser.

Tous les groupes, réunis d'urgence par leurs présidents, avisaient, en pleine confusion au moyen de faire revenir M. Thiers sur sa détermination. Au centre gauche, on était atterré. On parlait à voix basse, comme dans la cham-

bre d'un mort. On ne croyait pas à la possibilité d'une réconciliation.

MM. Rampon et Beaussire voulaient qu'on s'entendît sur le choix du successeur de M. Thiers, et M. René Brice, l'aimable gendre de M. Camille Doucet, recommandait doucement la candidature de M. Grévy, tandis que M. Christophle soutenait que le mal était dans notre état constitutionnel et qu'il fallait, toute affaire cessante, rétablir la Constitution de 1848.

A chaque instant, les portes s'ouvraient, livrant passage à des messagers affairés, envoyés en ambassade dans les groupes rivaux, rapportant des propositions confuses.

A présent, c'était M. Albert Grévy, très solennel, escorté par MM. Jules Ferry et Ch. Rolland, venant, au nom de la gauche républicaine, offrir de se joindre aux centre-gauchers pour la confection d'un ordre du jour de nature à faire revenir M. Thiers sur sa détermination.

Un peu plus tôt, on avait entendu les propositions conciliantes du centre droit, et un peu plus tard, graves mais insinuants, M. le baron Chaurand et M. Tailhand étaient venus entretenir les centre-gauchers des angoisses patriotiques de la droite. La droite, bonne personne, s'employait

de son mieux, disaient-ils, à trouver de son côté une formule lénifiante pour cicatriser les blessures de « l'illustre vieillard ». Mais les meilleures médecines ne guérissent pas toujours les malades. Il fallait tout prévoir. La vacance du pouvoir pouvait être définitive. Dans ce cas, ne serait-il pas opportun de se mettre tous d'accord et de charger le ministre de la guerre de prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité publique?

Bien qu'ahuris, les centre-gauchers entrevirent le piège. Les royalistes n'étaient pas prêts et comptaient sur la dictature passagère d'un soldat pour faire leurs accords. On reconduisit M. le baron Chaurand et M. Tailhand, tandis qu'à la file indienne, des importants de tous les partis, le front humble, allaient faire amende honorable à la Préfecture, et déposer aux pieds de M. Thiers l'hommage de leur considération très distinguée.

Très doux, très souriant, les nerfs détendus, le démissionnaire rangeait ses papiers en homme qui déménage, remerciant les arrivants, leur parlant de ses travaux philosophiques qu'il allait reprendre, de l'épuisement de sa santé; et les antichambres, les salons, les corridors, les esca-

liers, les cours se remplissaient de députations successives, la figure grave et anxieuse. En mettant de l'ordre dans son bureau, le malin vieillard écoutait les bourdonnements de cette foule, sans cesse grossissante, dont l'émotion grandissait à chaque minute, et qui, sans se rendre compte de ses sentiments, subissant des impressions, n'était pas éloignée maintenant de baiser les pans de la redingote de l'homme qu'elle insultait et maudissait quelques heures plus tôt.

Enfin la paix fut signée. On s'embrassa. On fut sincère, touché, ému. Les groupes échangèrent des poignées de mains. Et le soir même, on reconnut qu'on se haïssait plus encore que la veille, car il y avait désormais entre la majorité et M. Thiers l'ineffaçable souvenir d'une humiliation infligée par le Président de la République.

On remarqua alors que cette crise gouvernementale, désormais conjurée, n'avait provoqué aucune émotion populaire, ni à Versailles ni à Paris. A peine une soixantaine de curieux, désœuvrés, avaient-ils stationné devant la Préfecture ou rue des Réservoirs, attendant sans nulle impatience les nouvelles de la journée.

Cette indifférence ou cette résignation des Parisiens, en général plus turbulents, confirmèrent les naïfs dans cette opinion que le maintien du gouvernement à Versailles était une mesure de haute sagesse. Les malins, éclairés par M. de Broglie, en tirèrent une conclusion différente. Ils pensèrent que le chef-lieu de Seine-et-Oise était décidément un endroit propice aux embuscades parlementaires, qu'on y pouvait en paix changer de gouvernement sans avoir à redouter les protestations envahissantes des habitants de Paris, tardivement avisés, et, en tout cas, séparés de la rue des Réservoirs par un nombre respectable de kilomètres.

Tout est sujet à réflexion pour un diplomate, et M. de Broglie réfléchissait beaucoup.

Du moins, je le crois.

XXI

BROUTILLES

Il faut convenir que le gouvernement de la France, sous le principat de M. Thiers, était un singulier gouvernement, bien fait pour agacer et dérouter les bons politiciens, républicains ou monarchistes, arrivés à Versailles avec des plans complets de réorganisation nationale, coulés dans les vieux moules. Ces penseurs en étaient encore, soit à la Charte de 1830, soit à la Constitution de 1848, tandis que les plus avancés, dans leurs parlotes provinciales, reculaient jusqu'à la Convention.

Ils n'avaient jamais eu idée d'un régime dans lequel un petit bout d'homme, sans pouvoirs légaux, régenterait, gouvernerait, administrerait le pays, commanderait l'armée, serait à la fois ministre, roi, président, général et chef de bureau, entrerait dans le Parlement tout botté et la cravache à la main, tout en se déclarant le

respectueux serviteur du plus bête des députés. Cette dictature de la capacité pesait lourdement sur les cervelles et les épaules d'hommes d'État pleins de respect pour les formules surannées du parlementarisme.

On comprend leurs révoltes, mais l'histoire ne les excusera pas, car ces maigres sires se dérobèrent aux responsabilités du pouvoir tant que la tâche fut rude et parut impossible, et firent tout au monde pour empêcher cette dictature de se transformer en gouvernement régulier.

M. Thiers, de son côté, n'était pas pénétré de la nécessité d'échanger son omnipotence de fait contre un pouvoir légal mais limité. Plus que personne, sans doute, il entendait que le gouvernement fût défini, pourvu d'attributions et d'institutions. Il excellait même à disserter sur les distinctions nécessaires entre le législatif et l'exécutif. Seulement, à son avis, ces précautions constitutionnelles n'étaient utiles et légitimes que prises à l'égard de son successeur.

Il se jugeait seul capable d'administrer, de gouverner et d'expliquer son gouvernement. Quand il semblait s'associer aux projets de ses interlocuteurs et souscrire à l'idée de constituer

un régime définitif, il ne le faisait, au fond, que par politesse, en homme qui ne s'irrite point d'une innocente manie et qui la flatte, à l'occasion, pour avoir la paix. Il répétait volontiers que le pays était « thiériste » et il était, lui, de l'opinion du pays, trouvant littéralement « stupides » les résistances qu'il rencontrait dans l'Assemblée.

Il ne pouvait se mettre en tête que ses adversaires fussent guidés par une foi désintéressée, et il ne voyait dans leurs agitations que le furieux appétit d'un pouvoir qu'il détenait et qu'on voulait, sinon lui arracher tout entier, au moins partager avec lui. Aussi, après la grande crise du 19 janvier, avait-il lâché sa petite meute de centre-gauchers sur une nouvelle piste.

Il s'agissait maintenant de rabattre le centre droit sur un terrain vague, il est vrai, mais où M. Thiers s'engageait à faire pousser des portefeuilles de ministres, des sous-secrétariats d'État et des ambassades.

On brouterait en famille cette herbe drue, et, la bouche pleine, on ne songerait plus sans doute à crier : « Vive le Roi » ou : « Vive la République ! » On laisserait les irréconciliables d'extrême droite et de gauche pousser à leur

aise des clameurs convaincues, et on administrerait, améliorant un à un, petit à petit, les rouages du gouvernement. En même temps, pour donner confiance aux républicains, le ministre de l'intérieur, M. Victor Lefranc, devait présenter une loi sur la presse, protégeant, contre les attaques des bonapartistes et des légitimistes trop ardents, les institutions fragiles et passagères ébauchées par le pacte de Bordeaux et la Constitution Rivet.

Le fait est que les partis en prenaient à leur aise avec le gouvernement. Sauf pendant le temps consacré à faire des scènes aux ministres, dans des séances tumultueuses, les députés de la droite s'employaient jour et nuit à colliger des signatures pour les placer au bas d'un manifeste déjà paraphé par quatre-vingts royalistes.

Ce document avait pour but de réduire au même dénominateur les diverses fractions du parti, parce qu'il est difficile d'additionner une fleur de lis, des plumes de coq et des goupillons.

Si cette opération d'arithmétique réussissait, on se donnerait l'illusion d'un total imposant de députés unanimes dans leur volonté de rétablir la Monarchie.

Et les gens d'aller, de venir, se multipliant, figurant le soir dans les grandes soirées que commençaient à donner les princes d'Orléans, filant le matin sur Anvers, où M. le comte de Chambord, installé à l'hôtel Saint-Antoine, recevait dans la journée les hommages des pèlerins, et, la nuit, des pierres et des pommes crues, dont la population anversoise lapidait brutalement les vitres de sa demeure.

Combien de signatures se grouperaient au bas du fameux manifeste, dont le but, disait le *Journal de Paris*, de M. E. Hervé, était bien anodin?

Telle était la terrifiante question que se posaient les empressés de la droite et les affairés de la gauche. Il y avait des députés qui signaient le lundi et venaient discrètement reprendre leurs signatures le mardi. Mercredi, les signataires étaient une légion, réduite le jeudi à l'état de simple patrouille. On exultait le vendredi, on était anéanti le samedi.

A gauche, la République était perdue ou sauvée une douzaine de fois par jour. Quand M. Rouher fut élu député en Corse, la terreur régna. « Voilà ce que c'est de ne pas proclamer la République, l'Empire reviendra », disaient

les uns. « Voyez ce qu'il en coûte de ne pas restaurer le trône, l'Empire est fait », clamaient les autres. Puis, comme M. Barthélemy Saint-Hilaire avait écrit une lettre à M. Varroy, député et président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, pour le remercier d'une adresse envoyée à M. Thiers, ce fut un grand tumulte.

On ne pouvait pas admettre que l'ami du Président, le secrétaire général, le traducteur d'Aristote, eût pris sous son chapeau la liberté de dire que M. Thiers maintiendrait intact le dépôt de la République qui lui avait été confié, et que ladite République « représentait l'ordre sous toutes ses formes ». On interpellait le gouvernement. On mettait M. Thiers sur la sellette, et lui faisait l'étonné, jurant qu'il n'avait pas tenu la plume de M. Barthélemy Saint-Hilaire et utilisant ainsi les leçons données jadis par M. Guizot, lequel avait, comme on le sait, « l'âme propre au mensonge ».

Le ministre de l'intérieur, M. Victor Lefranc, ne savait à qui répondre. Peu renseigné, il désavouait M. Barthélemy Saint-Hilaire; mais ce n'était pas assez. M. le baron Chaurand exigeait que M. Thiers vînt lui-même à la tribune déclarer que son vieil ami avait été léger, et M. Victor

Lefranc, affolé à la pensée de faire cette proposition au petit bourgeois, offrait un terrain de transaction et proposait d'insérer un désaveu dans le *Journal officiel*. A quoi M. Thiers répondait en envoyant promener son ministre et en lui demandant avec son grand air : « Pour qui me prenez-vous? »

Soufflant le froid et le chaud, toujours en mouvement, sans cesse sur le qui-vive, déroutant par ses marches et ses contre-marches, ses attaques de front et ses mouvements tournants, la stratégie des partis, le petit bourgeois réussissait ainsi à les paralyser et, reconnaissons-le, à les déconsidérer dans le pays. Il avait des malices plein son sac, et, sans rien dérober de son temps aux grandes affaires du pays, il exécutait, en se jouant, des tours de passe-passe et d'escamotage devant lesquels ses adversaires s'arrêtaient béants et ridicules.

L'Assemblée nationale, soumise à ce régime énervant, se sentant à la fois jouée et impuissante, perdait tout son sang-froid et donnait, non seulement aux Français, mais encore à l'Europe, la plus fâcheuse idée de son état mental. J'ai vu le prince de Galles, dans la tribune diplomatique, rire à casser ses bretelles en voyant

les députés se ruer à la tribune, au nombre de deux ou trois cents, pour donner l'assaut au général Changarnier offrant « l'amnistie du dédain » à M. Rouvier, alors député de Marseille, et pour le moment objet des fureurs du général Ducrot. L'aimable héritier de la reine Victoria déclarait à ses voisins que les fameuses pantomimes de la Christmas ne lui avaient pas semblé plus gaies que les étranges délibérations du Parlement français.

Les députés, de leur côté, essayaient de se venger, par mille taquineries blessantes, des jolies farces dont ils étaient les victimes. A la veille des vacances de Pâques, ils avaient nommé une Commission de permanence, chargée de surveiller la conduite de M. Thiers et de protéger la représentation nationale contre les empiétements de l'exécutif.

Le premier soin de M. Thiers fut de rendre cette Commission grotesque. Elle avait surtout pour tâche d'empêcher le Président de transférer à Paris le siège du gouvernement pendant l'absence de l'Assemblée, et, à peine élue, elle avait interrogé, inutilement d'ailleurs, le petit bourgeois sur ses intentions. A sotte question, pas de réponse. Pouvait-on croire que lui, Thiers,

serviteur déférent de l'Assemblée, transgresserait ses ordres souverains?

On lui faisait vraiment injure. Il ne songeait pas à découcher. Seulement, de temps à autre, il irait à Paris et y recevrait ses amis, à l'Élysée, pas souvent, une fois par semaine tout au plus. Et de suite, il prenait le train avec sa maison militaire et arrivait, vers midi, à la gare Saint-Lazare, où il était acclamé par la foule.

La pauvre Commission de permanence, ahurie, se réunissait d'urgence, et à la fin d'une courte séance, M. de Mornay, un droitier solennel, demandait des explications à M. de Rémusat sur la fugue de M. Thiers. Mais il ne recevait pas de réponse, car, aux premiers mots de l'interpellateur, M. de Rémusat avait disparu, subitement indisposé.

Ces soirées, à la fin desquelles, onze heures et demie sonnant, M. Thiers disparaissait comme Cendrillon pour rentrer à Versailles chez ses méchantes sœurs, oubliant au départ, en guise de pantoufle de vair, quelques mots bien cruels à l'adresse de ses adversaires, firent la joie des Parisiens. Ces agréables meetings tenus dans de brillants salons étaient très suivis.

Le corps diplomatique tout entier entourait de

ses prévenantes déférences le petit bourgeois, qui, sans avoir l'air d'y toucher, travaillait toujours de son état de politique. Il choyait M. de Beyens, le ministre de Belgique, devenu Français à force d'être Parisien. Il bénissait Mgr Chigi, nonce du pape, traitait lord Lyons en vieux camarade, causait littérature avec M. Olozaga, poète et ambassadeur d'Espagne, et avait des élans irrésistibles, mais très préparés, pour le prince Orloff, messager du Tsar. Ces caresses diplomatiques troublaient fort l'irascible et névrosé ambassadeur d'Allemagne, M. d'Arnim, qui usait les fils télégraphiques à force de transmettre à M. de Bismarck l'expression de ses folles terreurs.

« Je vous prie de regarder le prince Orloff, en toute confiance, comme un ami sûr de l'Allemagne », répondait l'hôte de Warzin, et avec son cynisme bon enfant, il ajoutait : « Orloff est tout disposé à payer comptant et en bon argent toutes les flatteries, en tant qu'elles contribuent à lui donner du prestige. »

Dans sa longue vie, si fertile en tours malicieux, jamais M. Thiers ne fut mieux inspiré que le jour où il se décida, à la barbe de la Commission de permanence, à passer quelques

soirées à l'Élysée. Véritables fêtes du sacre présidentiel, ces réceptions firent plus pour la popularité du fin vieillard que son patriotisme, son incomparable intelligence, ses connaissances encyclopédiques, son énergie et sa puissance de travail.

Quelques verres de sirop de groseille, quelques assiettes de sandwichs mal beurrés et de gâteaux secs, très secs, lui conquirent d'un seul coup la haute et la petite bourgeoisie parisienne. Entrait qui voulait dans cette maison hospitalière où le chef de l'État donnait la main à tous, avec beaucoup de grâce et de bonhomie.

Jusqu'alors on ne s'était pas fait une idée très nette du nouveau gouvernement. On l'entrevoyait de loin, en perspective, au bout des avenues versaillaises, formé de groupes et de morceaux, tenant des discours confus.

Maintenant, on l'avait vu, touché du doigt. Il était en chair et en os. C'était un petit homme, mis comme le premier venu; mais, quand il ouvrait la bouche, les ambassadeurs des plus puissants souverains écoutaient respectueusement, les généraux chamarrés d'or s'inclinaient faisant le cercle, les académiciens, les membres de l'Institut, toutes les supériorités que Paris

renferme prêtaient une oreille déférante. Et avec cela pas fier !

On se montrait une note officieuse parue dans le *Bien public,* insistant sur ce point qu'il n'était adressé aucune invitation particulière, et que M. Thiers ouvrait ses portes à tous ceux « que leurs fonctions et leurs positions pourraient appeler à se trouver en relation avec le gouvernement ». Donc, le gouvernement c'était M. Thiers, comme Louis XIV était jadis l'État. Tout le monde voulait voir le gouvernement. Les dames étaient « admises au même titre que leurs maris, et également sans invitation ». Cette galanterie assurait aux réceptions de l'Élysée l'enthousiasme des couturières, des modistes et des lingères, corporations dont nous connaissons tous la légitime et irrésistible influence.

Ce bon tour joué à la Commission de permanence, cette réponse du mouton aux bergères rébarbatives, brandissant dans le vide leurs impuissantes houlettes, furent trouvés très gais. M. Thiers avait décidément beaucoup d'esprit.

A Versailles, on estima même qu'il était trop spirituel pour un chef d'État, et qu'en demeurant il rendait, par son exemple, la tâche bien difficile à son successeur.

Le petit bourgeois eut, pour finir, la malice de prendre froid. Son docteur, M. Barthe, manifesta les plus vives inquiétudes.

L'Assemblée, en contraignant ce vieillard à quitter les salons de l'Élysée, à se jeter à minuit dans une voiture pour regagner, grelottant, la préfecture de Versailles, comptait certainement sur une fluxion de poitrine pour résoudre la question présidentielle. On s'attendrit. On maudit les bourreaux de M. Thiers.

Il n'y a pas de petits moyens entre les mains d'un grand homme d'État.

XXII

LES BONNETS A POIL

Pendant ce temps, M. Gambetta ne restait pas inactif.

Cherchant sa voie depuis sa rentrée à l'Assemblée nationale, il avait un instant songé après la mort de M. Lambrecht, en octobre 1871, à se rapprocher assez de M. Thiers pour prendre place, le cas échéant, dans le conseil des ministres. Il ne se rendait pas bien compte à cette époque des forces dont il disposait et de son incomparable puissance de séduction et d'entraînement. Mais, si son instinct d'homme de gouvernement le poussait dans les rangs des réguliers de la politique, ses origines, autant que la haine et les répugnances des réactionnaires et des républicains modérés, le retenaient parmi les enfants perdus de la démocratie.

Ses actes et ses discours trahissaient les hésitations de son esprit, flottant au gré de deux

courants contraires. Parfois, « gangrené de modérantisme » au dire des vrais révolutionnaires, il sacrifiait, à l'occasion, aux pires préjugés de la populace des grandes villes. En première page, son journal prêchait la modération et, à la troisième, il faisait des réclames emphatiques à quelque décédé de la Commune. Comme il exprimait avec une certaine violence des idées particulièrement raisonnables, les modérés de l'Assemblée n'étaient frappés que de la forme de ses harangues et ne savaient aucun gré à l'orateur de la peine qu'il prenait pour faire pénétrer ses bons conseils dans les foules. Dans le Parlement, il avait à lutter non seulement contre l'hostilité de la majorité, mais surtout contre les rancunes de ses anciens collègues de la Défense nationale. Il était poussé, d'autre part, par ses collaborateurs des heures terribles, mis brutalement au rancart dès l'arrivée de M. Thiers aux affaires.

Ces personnages, que le temps et l'âge n'avaient pas encore assagis, étaient gens d'humeur acrimonieuse, défiants comme des vaincus, et ne pouvaient parvenir à rompre avec les procédés dont ils usaient contre l'Empire. Jamais Guelfe n'eut plus d'horreur pour un Gibelin

qu'un ami de Gambetta pour un de ceux qui s'étaient rangés à Bordeaux autour de M. Jules Simon. Ainsi quand M. Jules Ferry fut nommé à Athènes, au grand scandale de la presse royaliste et « tardigrade », la *République française* salua de la phrase suivante le nouveau diplomate : « Il est à craindre que M. Jules Ferry ne devienne un agent compromettant, après avoir été un agent compromis. »

Ces douceurs, sans cesse répétées, ne facilitaient pas la concentration des forces républicaines dans l'Assemblée et n'étaient point faites pour amener les hésitants à la République. Les mouches, même celles du coche, n'ont aucun goût pour le vinaigre.

Les corridors de l'Assemblée étaient décidément trop étroits pour livrer passage à M. Gambetta, à ses idées et surtout à ses amis, très désireux d'y entrer. Il fallait se résigner à en renverser les colonnes.

On avait laissé moisir dans un coin les anathèmes lancés contre les députés élus en février, leur contestant de siéger pour un autre but que celui de conclure la paix avec l'Allemagne.

On tira des oubliettes les tonnerres dissolutionnistes, on les fourbit, et Gambetta se mit en

route, entraînant sur son passage et la bourgeoisie libérale et patriote et le peuple charmé par cette parole chaude, flatteuse, annonçant des jours prochains et nouveaux. En l'écoutant parler de la « méthode scientifique, rationnelle, expérimentale », les plus purs bousingots se sentaient devenir hommes d'État, stupéfaits qu'on les crût capables d'expérience, de science et de raison. Les bourgeois les plus timorés, de leur côté, démêlant dans son ardent langage une passion de l'ordre, un sentiment de l'autorité, un respect de la propriété qu'ils éprouvaient à peine au même degré, se livraient tout entiers à M. Gambetta, tout surpris de se trouver en si parfaite communion d'idées avec le jeune apôtre de la Révolution et étonnés d'avoir fait, comme M. Jourdain, de la « démocratie radicale » sans le savoir.

Ces promenades oratoires et triomphales de l'ex-dictateur achevèrent d'exaspérer et de terrifier les membres de la majorité. Au fond, ces anciens et irréconciliables ennemis de l'Empire ne songeaient guère qu'à s'approprier les procédés de gouvernement du régime déchu et à les utiliser au profit de leur cause. Maîtres du Parlement, ils étaient convaincus qu'avec de

bons fonctionnaires ils resteraient dans le pays les directeurs incontestés de la conscience nationale. Ils n'avaient nulle idée des aspirations du suffrage universel, de son irréductibilité quand on le veut contraindre, et de sa docilité lorsqu'on arrive à le persuader.

Ces prétendus parlementaires étaient, en réalité, des petits conventionnels, toujours prêts à décréter d'accusation quiconque n'entendait pas se consacrer exclusivement à leur service. A mesure qu'ils voyaient s'éloigner leurs espérances monarchiques, ils se cramponnaient davantage à cette idée que l'abbaye ne saurait chômer faute d'un moine et par sa faute. Ils arrivaient même à admettre la possibilité de s'entendre avec M. Thiers, si ce dernier consentait à leur abandonner les réalités du pouvoir et se contentait d'en garder pour lui les apparences extérieures.

Justement le fossé se creusait chaque jour plus profond entre les orléanistes et les légitimistes. On attribuait à M. le duc d'Aumale ce propos peu orthodoxe : « Si mon neveu se rapproche du comte de Chambord, je me déclare définitivement pour la République. » Enfin, à propos de la loi militaire, le général duc d'Au-

male avait prononcé un discours qui lui avait mérité les plus cruelles attaques. « Que l'honneur de rester sous les drapeaux ne devienne pas un châtiment, disait l'orateur. Messieurs, ce n'est pas là le rôle du drapeau français, de ce drapeau chéri auquel les Français de tous les partis se sont ralliés pendant la dernière guerre, de ce drapeau dont les insurgés de la Commune ont pris un lambeau pour en faire le sinistre étendard de la guerre civile, de ce drapeau qui doit devenir un jour, pour notre patrie, l'emblème de l'union et de la concorde. »

Ce brillant et patriotique couplet avait fort déplu.

Dans l'*Union,* M. Mayol de Luppé s'écriait : « Prince, vous venez de rompre avec nous, avec votre propre famille, avec le chef de votre race. »

Et dans l'*Univers,* M. le marquis de Franclieu prophétisait comme Cassandre, « annonçant que la France serait la victime des reniements de l'Altesse Royale ». On avait, dans les centres, caractérisé d'un mot assez plaisant la portée de la harangue princière. « M. le comte de Chambord a un sujet de moins, disait-on, mais M. Thiers a un neveu de plus. »

D'autre part, le centre gauche venait d'élire le général Chanzy président du groupe. Bien que ce glorieux soldat eût assez nettement déclaré, en prenant possession de son siège, que la République ne devait pas être un gouvernement contesté si l'on voulait que ce fût un gouvernement, ses antécédents, sa qualité de militaire, le prestige dont il jouissait attiraient à lui les modérés du centre droit. Ces orléanistes de gauche avaient du goût pour ce républicain de droite, acceptant sans arrière-pensée un gouvernement qu'il n'eût pas choisi tout seul. On l'entourait, on lui faisait fête, on évoquait le spectre du bonapartisme pour le convaincre de la nécessité d'unir dans une action commune les deux fractions raisonnables de l'Assemblée.

On recommençait à croire à la possibilité de conjoindre les centres, lorsque les élections partielles du 19 juin, en faisant sortir des urnes de l'Yonne, de la Somme et du Nord, MM. Paul Bert, Barni et Deregnaucourt, dérangèrent derechef les cervelles conservatrices. Cette fois, on ne pouvait supporter cette injure. Par ses complaisances et ses complicités, M. Thiers avait aidé à la nomination de ces trois

républicains. Il était notoire que M. de Marcère, un familier de la Présidence, avait agité le département du Nord en faveur de M. Deregnaucourt.

Si la désagréable figure de M. Paul Bert, jouant alors les sectaires et vivisectant brutalement les curés, apparaissait sur les bancs de l'Assemblée, la faute en incombait à M. Thiers et au préfet de l'Yonne. Il fallait agir sans perdre une minute. Plus tard, il serait trop tard. Le suffrage universel glissait sur une pente rapide. Le centre gauche se refuserait-il à se joindre au centre droit pour signaler à M. Thiers, par une solennelle démarche, les périls de la situation électorale?

On en causa longuement et, comme toujours, inutilement.

Les procès-verbaux des séances du centre gauche rapportent en effet que M. Saint-Marc Girardin, très animé, signala les progrès du radicalisme. A quoi le général Chanzy fit remarquer que si le pays tournait au radicalisme, c'est qu'on voulait le pousser de force vers la Monarchie. Alors, M. d'Audiffret-Pasquier répliqua que si plusieurs de ses amis essayaient de pousser de force le pays vers la Monarchie, c'était pour

essayer de le détourner du radicalisme. Puis M. le contre-amiral Jaurès, vice-président du centre gauche, déclara péremptoirement qu'il n'y avait pas d'entente possible avec le centre droit si ce dernier songeait à autre chose qu'à fonder la République. Et alors, un membre du centre droit conclut qu'il n'y avait rien à faire avec le centre gauche si ce dernier persistait à tout subordonner à la reconnaissance formelle de la République par le centre droit.

Si les hommes de la génération d'alors sont morts jeunes ou vivent languissamment, ayant à tout jamais perdu leur gaieté, c'est sans doute parce que, pendant cinq longues années, ils ont répété du matin jusqu'au soir l'intéressant dialogue dont je viens de transcrire les principaux arguments.

Oui, ils vécurent cinq ans se demandant et demandant aux autres s'il importait plus d'être conservateur que républicain, ou s'il était préférable d'être plus républicain que conservateur. Ils ne purent jamais se répondre ni obtenir une réponse. Ils ne surent pas se décider à être à la fois conservateurs et républicains. Ils se battirent. Ils se battent encore.

Les conférences du centre droit et du centre

gauche ne pouvaient aboutir. On se sépara sans conclure, et le 21 juin, vers deux heures, M. le duc d'Audiffret-Pasquier, pétulant comme un général d'avant-garde, M. Depeyre, aiguisant son profil en lame de canif, M. Batbie, figurant les grosses pièces d'artillerie, MM. de Cumont, de Kerdrel, Vitet et Saint-Marc Girardin, représentant les officiers du génie, et M. La Rochefoucauld-Bisaccia vinrent, sous la conduite du général Changarnier, faire sommation à M. Thiers d'avoir à rendre la place et à mettre bas les armes.

Le petit bourgeois était ce jour-là d'humeur souriante. Il fit asseoir le général Changarnier à sa droite et, baissant modestement les yeux, dans l'attitude d'un écolier qui s'attend à être grondé, il pria « son illustre ami » de parler le premier. C'est bien ainsi du reste que l'entendait le soldat glorieux et infatué, dont les répliques à la façon de Corneille sont restées légendaires. Très correct et justifiant son vieux surnom de « Bergamote », il parfuma sa petite harangue de quelques fleurs, semées de-ci de-là, par pure courtoisie pour son hôte, mais il posa nettement la question, en homme qui a « le goût et l'habitude de la victoire ». En fait, ses amis

et lui trouvaient la situation grave ; on allait graduellement, méthodiquement, légalement à la République radicale. M. Thiers était-il résolu à s'opposer à cette marche en avant?

Relevant lentement la tête, le Président de la République remercia humblement les délégués de la parfaite courtoisie et du caractère conciliant de leur démarche. Il convint, avec « son illustre ami », qu'on pourrait dans l'avenir avoir une Chambre qui, sans être radicale, « pourrait faire beaucoup de mal » et voter des mesures de désorganisation, telles que la séparation des Églises et de l'État, demandée par la gauche, et la suppression des sous-préfets et des conseils de préfecture, réclamée par la droite.

Il n'y avait selon lui qu'un moyen de prévenir le danger. Il fallait, non pas constituer de toutes pièces, mais « radouber le navire » en le renforçant de deux ou trois lois sur les pouvoirs publics. Il y songeait.

Et comme le général Changarnier insistait sur la nécessité pour le gouvernement de donner des gages aux conservateurs, M. Thiers fit le fâché, s'étonnant qu'on pût mettre en doute ses sentiments. Nul ne pouvait prétendre plus que lui au titre de conservateur. Ce n'était pas sa faute à

lui si le suffrage universel faisait des choix peu agréables à la majorité parlementaire.

D'ailleurs, dans sa conviction, la République était aujourd'hui la seule forme de gouvernement possible, car elle était « dans les données du temps ».

S'agitant sur leurs fauteuils, perdant pied peu à peu, et reconnaissant enfin que, par leur démarche imprudente, ils avaient fourni à M. Thiers l'occasion de prononcer des paroles décisives, les délégués essayèrent d'ergoter. Justement le Président avait fait l'éloge de M. de Marcère « son ami » en attribuant à son intervention l'élection dans le Nord de M. Deregnaucourt, homme très modéré. M. le duc d'Audiffret-Pasquier n'hésita pas. Il soutint que M. de Marcère n'appartenait pas à ce département; qu'il était de l'Orne, qu'en 1871 il s'était opposé à ce que lui, le duc d'Audiffret-Pasquier, mît sur la liste électorale le nom de M. Thiers.

Il ajouta que « ce Marcère » était un fonctionnaire de Décembre, un membre des odieuses Commissions mixtes. Ce réquisitoire, étant fort bien dit et prononcé avec une conviction profonde, émut vivement les délégués, mais fit rire M. Thiers qui savait, lui, que M. de Marcère était

député du Nord et qu'il n'avait jamais fait partie des Commissions mixtes. Il admira combien la passion pouvait remplacer la mémoire et à quel point un galant homme, d'imagination trop ardente, arrivait aisément à tenir pour vrais des faits qu'il savait être faux.

Puis avec force salamalecs, poignées de mains émues, tendres clignements d'yeux, il reconduisit « Bergamote » et ses amis, en disant : « J'ai accepté la République à Bordeaux; j'ai engagé mon honneur à la consolider. Ce n'est pas assez de ne rien faire contre elle, il faut encore aider à la fonder. »

Et, pour les consoler, il ajouta dans un indéfinissable sourire : « Que voulez-vous? la République est une de ces choses que l'Empire nous a léguées, avec tant d'autres. »

La fable raconte qu'au retour de leur ambassade auprès de Jupiter, maître des dieux, les délégués de la race canine n'avaient pas une fière allure et que, du museau et de la queue, ils balayaient tristement la route, trahissant par les défaillances de leurs entrailles l'effondrement de leurs espérances. Tels, regagnèrent leur logis les délégués de l'Assemblée, honteux du rôle de dupes qu'ils venaient de jouer auprès du Jupin

malicieux de l'hôtel de la Préfecture. S'ils jappaient encore un peu, c'était pour se donner contenance. Ils se sentaient ridicules aux yeux de leurs amis et voyaient bien que personne ne les prenait plus au sérieux.

Dans le *Journal des Débats*, où M. Saint-Marc Girardin rendait des oracles littéraires, un augure plus gai, M. John Lemoinne, rit irrévérencieusement en regardant la mine déconfite du grand prêtre de la Monarchie constitutionnelle. Il se moqua très gentiment de « ces conservateurs qui se donnaient tant de peine pour fonder la République, et fournir à M. Thiers l'occasion de l'affirmer de plus en plus catégoriquement ». Il alla même jusqu'à comparer la démarche des droitiers à la ridicule manifestation des grenadiers de la garde citoyenne, allant, en 1848, protester violemment contre la suppression des bonnets à poil et ridiculement dispersés par la foule en gaieté.

Ce fut un grand scandale. M. Saint-Marc Girardin quitta le *Journal des Débats*. On se réunit chez M. Johnston, député. On y fit grand tapage. On courut chez le maréchal de Mac-Mahon. On lui offrit la place de M. Thiers. Le Maréchal fit remarquer que cette place n'était pas vacante.

On en convint. Ceux qui avaient des cheveux, parmi les conjurés, y plongèrent les mains avec rage. Ceux qui n'en avaient pas se bornèrent à se caresser anxieusement le crâne. Les républicains se sentirent attendris, et la *République française*, déteignant sous ses larmes de joie, s'écria : « Aujourd'hui plus que jamais, il est vrai de dire que la France est centre gauche. »

Vers le milieu de juillet, le conflit devint aigu. A propos de bottes, M. Thiers glissa négligemment, dans un discours sur les impôts, cette pensée que le gouvernement de la France était la République. Tous les comtes, vicomtes, barons, vidames, marquis ou chevaliers se crurent insultés. Ils brandirent leurs couteaux à papier, taillés dans ce qui leur restait du bois des fières lances de leurs ancêtres. Ils hurlèrent à l'adresse du vieillard des mots que la sténographie officielle, décente et bien élevée, n'osa pas reproduire. De la cohue irritée s'éleva, montant jusqu'à notre tribune, cette injure exaspérée : « Vieux chameau ! »

Plus tard, il est vrai, M. Margue fit mieux. Un jour, en séance, à pleine voix, ce député de mœurs douces et polies refusa de se rendre aux arguments des droitiers, et leur répondit comme

le général Cambronne aux Anglais de Waterloo.

Hissé sur ce mot, présage heureux, M. Margue devint sous-secrétaire d'État. Mais M. Margue était d'humble origine et ne se piquait pas de courtoisie héréditaire, à partir des Croisades.

XXIII

ORIGINES D'UNE CONSTITUTION

Trois ou quatre fois par semaine, Ricard, de Marcère et moi, nous faisions, comme on dit en argot parlementaire, des combinaisons fort ingénieuses. Armés d'un crayon, nous étudiions la liste complète des députés, marquant d'un trait les noms des hommes sur l'appui desquels nous espérions pouvoir compter pour confectionner une République aimable, réformatrice et modérée. Pour cette fin, nous ne reculions pas même à l'idée d'avoir à corrompre quelques consciences. Patiemment, nous avions pris note de la place désirée par celui-ci, de la fonction convoitée par celui-là. Nous considérions les fils de députés comme des atouts dans notre jeu, quand ces jeunes gens étaient licenciés en droit et propres à être attachés quelque part, dans un cabinet de ministre, par exemple. Platoniquement, nous racolions, par hypothèse, des soldats pour la

bataille que nous sentions prochaine et qui, de l'avis commun, devait être livrée à la fin des vacances.

Dans les différents camps de partis en présence, on entendait en effet un grand bruit de mâchoires, armes favorites des parlementaires.

Les bonapartistes, la moustache retroussée, travaillaient avec plus de discrétion au succès de leur cause. M. de Kératry, par exemple, recevait la visite du général Fleury. Ce militaire, venu pour remercier l'ancien préfet de police du Quatre-Septembre de ses procédés courtois envers l'ex-impératrice, ne tardait pas à lui faire de curieuses confidences. Le prince Orloff, ambassadeur de Russie, le quittait à l'instant et lui avait affirmé qu'après avoir désiré le rétablissement de la monarchie légitime dans la personne de M. le comte de Chambord, les puissances étrangères, encouragées par M. de Bismarck, étaient tout à fait acquises à l'idée d'une restauration impériale. Elles redoutaient l'arrivée des d'Orléans, y voyait un fâcheux exemple pour les branches cadettes des familles royales. Napoléon III se portait à merveille. Avec un peu de résolution et le concours d'hommes énergiques, l'empereur retrouverait son trône avant deux

mois. On tenterait le coup par Lyon, où le général Bourbaki commandait.

Le général Fleury ne doutait pas du succès et tout franchement il offrait à M. le comte de Kératry le ministère de l'intérieur avec Mac-Mahon à la guerre et lui, Fleury, au gouvernement de Paris. Et comme M. de Kératry répondait à ces singulières confidences en déclarant qu'il n'était pas bonapartiste, on lui dépêchait de Chislehurst le commandant Clary, officier d'ordonnance du prince impérial, pour lui répéter, de la part de Napoléon, les assurances du général Fleury.

A Chantilly, on pressait M. le duc d'Aumale d'agir. Les militants de l'orléanisme voulaient qu'on se tînt prêt à monter à cheval. Mais le duc, en grand désabusé, inclinait aux solutions moyennes. A MM. Bocher et Estancelin, il disait qu'après l'échec de la fusion, à laquelle il n'avait jamais cru, les princes d'Orléans avaient, à coup sûr, retrouvé leur liberté d'action, mais qu'il était bien difficile à eux d'en faire usage. Il ne fallait pas compter sur M. Thiers dont l'hostilité était déclarée. Le Président de la République lui avait fait dire l'autre semaine : « Quand on est au pouvoir, il faut savoir y rester. » Il avait beaucoup réfléchi, beaucoup observé. Le résul-

tat de ses observations était que le pays voulait la République et qu'il fallait songer, non pas à remonter le courant, mais simplement à l'endiguer.

Les socialistes et les radicaux, de leur côté, ne restaient pas inactifs. On avait vu de jeunes et précoces libre-penseurs, morts à six mois, exprimer leur formelle volonté d'être enterrés civilement. On vit d'adorables bébés de deux ans, des fillettes de huit ans, signer avec conviction des pétitions en faveur de Pie IX. Dans le Nord, des grèves formidables de mineurs compromettaient la sécurité publique. A l'Ouest et dans le Midi, les manifestations de pèlerins se rendant à Lourdes provoquaient de véritables émeutes. Les coquillards étaient bruyants et leurs clameurs agaçaient le gouvernement italien, qui se plaignait amèrement à M. Thiers, tandis que M. de Bismarck feignait de considérer la France comme un pays décidément condamné à osciller entre le cléricalisme et la démagogie. Enfin, on savait de source certaine que Gambetta, poussé par ses amis, craignant de voir la direction du parti républicain lui échapper, préparait une grande campagne oratoire pour obtenir la dissolution de l'Assemblée.

La situation devenait grave, car il était évident que la victoire appartiendrait à celui des partis qui oserait le premier s'affirmer avec résolution. Mais mes amis avaient beau presser M. Thiers, ils ne pouvaient lui arracher la promesse formelle de confirmer par des actes éclatants et énergiques ses déclarations favorables à l'établissement de la République. Le « petit bourgeois » craignait, par une démarche trop décisive, de rompre à tout jamais avec les droites et par conséquent de devenir le prisonnier des gauches dont il appréciait médiocrement les capacités gouvernementales. Il ne méconnaissait pas la sagesse apparente des radicaux; mais, à part lui, il soupçonnait qu'il y avait bien de la peur dans cette modération anormale. En outre, jaloux de présider jusqu'au bout à la libération du territoire, il comprenait que l'appui de la majorité réactionnaire lui était indispensable pour mener à bonne fin cette immense et patriotique opération.

Il devenait nerveux, hésitant, ne sachant trop à quel parti s'arrêter, interrogeant les uns, questionnant les autres, cherchant des alliés à deux fins, en coquetterie réglée avec M. Grévy, le faisant consulter, expédiant des formulaires à

Émile de Girardin, trouvant le moyen de mettre sur les dents Guyot-Montpayroux, son ambassadeur à tout faire. Un jour, il avait l'idée de demander à un plébiscite la ratification de ses pouvoirs. Une autre fois, il voulait obtenir de l'Assemblée la convocation d'une convention spéciale, chargée, comme aux États-Unis, d'élaborer un projet de constitution. Et à la fin, il s'affaissait, résigné à être cahoté, jusqu'au bout, malgré tous les bâtons jetés dans les roues du char de l'État. Un rien l'irritait et, comme à plaisir, il bêlait avec les loups et hurlait avec les moutons. Aux républicains, il vantait les qualités des réactionnaires. Aux royalistes, il disait du bien des républicains.

Un soir, au retour de Trouville où il avait passé quelques semaines, il trouva dans son salon un député, membre de la Commission de permanence, M. Martial Delpit, qui s'entretenait, très animé, avec le prince Orloff, MM. Garnier-Pagès, son gendre Dréo, Calmon et Horace de Choiseul. Il se plaignait d'une lettre courtoise, trop courtoise, à son gré, adressée par M. Barthélemy Saint-Hilaire à M. Boysset, radical important de Saône-et-Loire.

— Vous vous plaignez toujours, intervint

brusquement M. Thiers. Que dit Barthélemy? Il dit qu'il ne faut ni amnistie ni dissolution. Les radicaux sont sages.

— C'est précisément cette sagesse qui nous est suspecte, répliqua M. Martial Delpit.

— Laissez-moi vous répondre par une anecdote, interrompit vivement M. Thiers, certain de mettre les rieurs de son côté. Quand j'étais jeune — il y a longtemps — j'étais voltairien. Un matin, je rendais visite, avec un de mes amis, à un vieux curé très lié avec ma famille. Ce respectable prêtre essayait de nous catéchiser, nous invitant à remplir les devoirs que nous impose la religion. « Mais, disions-nous, nous n'avons pas la foi, monsieur le curé. A quoi bon pratiquer?

« — Pratiquez, pratiquez toujours, nous dit notre convertisseur, la foi viendra après. »

— Eh bien, reprit séchement M. Thiers, les radicaux ne croyaient ni à la sagesse ni à la puissance de la modération. Ils n'y croient peut-être pas encore. Mais ils la pratiquent et, à force de la pratiquer, ils finiront sans doute par y croire. Tandis que vous et vos amis, monsieur Delpit, vous qui êtes sages et qui croyez à la toute-puissance de la modération, vous pratiquez

si souvent la violence que vous finissez par devenir des énergumènes. »

C'est ainsi que fuyant vers les saules, puis tout à coup apparaissant sous l'orme où nous l'attendions, M. Thiers nous revenait pour s'échapper l'instant d'après, nous glissant entre les doigts. Ces fausses rentrées, succédant à des sorties plus fausses encore, désespéraient notre cher ami Ricard et fâchaient fort de Marcère cherchant, sans le trouver, le moyen de fixer, fût-ce au moyen d'une épingle, ce vieux papillon parlementaire aux couleurs tricolores.

On finit, à force d'y songer, par s'arrêter à l'idée de compromettre, bon gré mal gré, M. Thiers, au moyen d'une correspondance quotidienne, placée sous le patronage d'hommes connus pour appartenir à l'intimité du Président. De Marcère soutenait qu'il nous serait facile, avec un peu d'habileté, de donner un caractère officiel à cette publication. Si l'on était désavoué, on ne devait tenir aucun compte des désaveux. On laisserait entendre que ces démentis prévus étaient de pure forme et que M. Thiers approuvait tout bas ce qu'il blâmait tout haut. Pour peu que nos adversaires consentissent à se laisser prendre à notre petite ruse et injuriassent un peu M. Thiers

sur notre dos, tout article publié par le *Bulletin conservateur républicain* deviendrait une parole d'évangile selon Barthélemy Saint-Hilaire.

M. de Marcère ne s'était pas trompé. Il se fit un grand bruit autour du premier numéro de cette correspondance paraissant sous la direction de MM. le général Chanzy, Rivet, le comte Rampon, Gauthier de Rumilly, Léon de Maleville, Ricard, Christophe, Bardoux et Francisque Rive, tous gens dévoués à M. Thiers et jouissant, à juste titre, d'une réelle influence morale dans l'Assemblée. Les journaux du centre droit et de la droite essayèrent bien de soutenir que nos feuilles de papier vert étaient des trompe-l'œil et que, par une audace singulière, je faisais tenir aux députés du centre gauche un langage qui n'était pas l'expression de leur pensée. Et de fait, forts du blanc-seing que nous avait donné la confiance absolue de nos amis, membres du comité de direction, M. de Marcère et moi parlions au nom du groupe, défiant nos adversaires d'opposer à nos dires un seul démenti, au risque, très grave dans notre situation, de voir un centre-gauche, pointu ou timide, renverser par une lettre rectificative notre fragile édifice.

Un soir, j'eus un frisson. De Marcère était ab-

sent. J'étais seul, et un journal annonçait que le général Chanzy, alors président du Conseil général des Ardennes, protestait dans son département contre la polémique faite dans le *Bulletin*. Le lendemain matin, à sept heures, j'étais à Charleville où le général me déclarait et m'écrivait qu'il tenait pour excellente notre besogne et qu'il contresignait nos articles parus et à paraître. Je fus, à partir de cette heure, plein de dédain pour mes contradicteurs, convaincus d'ailleurs que nous traduisions fidèlement la pensée de M. Thiers et que c'était sur notre papier vert que l'illustre vieillard traçait ses plans.

Dès qu'on crut nous voir à la patte un fil tenu par M. Thiers, nous reçûmes plus de deux cents lettres de députés nous demandant l'envoi de notre correspondance à leurs journaux. Nous avions, M. de Marcère et moi, passé l'âge où l'on croit les modérés capables de faire à leur cause un sacrifice d'argent. Aussi donnions-nous gratuitement nos feuilles, ne demandant que le remboursement des timbres-poste. Mais la gravité des événements empêcha sans doute nos correspondants de s'attarder à ces menus détails et de se souvenir de leurs petits engagements.

Quand on a le fier dessein d'affranchir un peuple, il faut se résigner au moins à affranchir ses lettres.

Le succès, au surplus, dépassait nos espérances. Un matin à déjeuner, chez Durand, sur un coin de table, nous avions rédigé avec Guyot-Montpayroux un projet de Constitution dont nous attribuions, sans rougir, la paternité à M. Thiers. Pour des Lycurgues de restaurant, nous n'eûmes pas à nous plaindre de l'accueil fait par le public à notre travail. On crut à une imprudente indiscrétion. Nous fûmes accusés d'avoir vendu la mèche ; mais comme, en somme, l'opinion était plus que favorable aux projets que nous prêtions au Président de la République, ce dernier se reconnut volontiers pour le père de notre enfant. Il reçut sérieusement nos félicitations et nous rendit, avec gravité, nos politesses. Il admit que nous étions bien informés, nous signala quelque erreur de rédaction et finit par nous renvoyer, incertains, troublés et ne sachant plus au juste si nous avions ou non inventé le dispositif constitutionnel que M. Thiers reconnaissait devant nous avoir élaboré dans le silence du cabinet.

Si le libérateur du territoire, le vainqueur de

la Commune réussissait à triompher des résistances du centre droit et pensait, avec l'aide du centre gauche et de la gauche modérée, à constituer la République, M. Gambetta ne pouvait plus prétendre, de longtemps, à la direction de l'opinion publique. Le jeune tribun allait de ville en ville, prêchant la dissolution, injuriant l'Assemblée, la décrétant de stérilité et d'impuissance et grisant de ses flatteries savantes les vaniteux démocrates des chefs-lieux de canton.

Comme une sibylle sur son trépied, se sentant toute remplie du dieu, il vaticinait pour le compte des sous-vétérinaires qui lui faisaient cortège : « Oui, s'écriait-il, je pressens, je sens, j'annonce la venue et la présence dans la politique d'une couche sociale nouvelle », et la couche frémissait d'espérance, en petite bergère à laquelle une tireuse de cartes annonce qu'elle épousera bientôt un prince charmant, richement pourvu d'assiettes à mettre le beurre. Ça, ce n'était que de la poésie. Mais le poète qui tressaillait parfois en Gambetta n'empêchait pas le calculateur et le tacticien de faire leur petite besogne et de s'assurer un peu de popularité en flagornant ceux que, quelques années plus tard, le grand orateur devait traiter « d'esclaves ivres »

et menacer de poursuivre jusque dans « leurs infâmes repaires ». A Grenoble surtout, il marqua son dessein de s'appuyer sur l'élément démagogique des grandes villes et il essaya de faire obliquement sa paix avec la Commune en parlant de Paris, « de Paris qu'on a voulu frapper, outrager, après n'avoir pas su le défendre ».

Aujourd'hui, la harangue de Grenoble serait un blanc-manger, une béchamel pour nos palais blasés. Mais en 1872, ce discours tout saupoudré de poivre de Cayenne prit « les gens de Versailles » à la gorge. M. Thiers en conçut beaucoup d'humeur, et M. de Rémusat, avec l'autorité qui s'attachait à son caractère et à sa fonction de ministre des affaires étrangères, affirma que les puissances étrangères voyaient d'un très mauvais œil l'agitation provoquée par M. Gambetta. Le *Bulletin conservateur républicain* n'avait pas attendu vingt-quatre heures pour blâmer énergiquement le langage tenu à Grenoble, et le général Chanzy m'écrivait à ce propos : « M. Gambetta vient de faire une campagne funeste pour la cause qu'il prétend défendre. Tout marchait bien et de façon à satisfaire ceux qui ne sont animés que par le patriotisme. Il a fait des républicains une secte qui met le triomphe

de ses opinions politiques au-dessus de l'intérêt bien compris du pays. En cherchant à jouer un rôle personnel, il crée au gouvernement les embarras les plus sérieux. »

Ricard était encore plus irrité. Dans une lettre datée de Niort, il me disait : « J'approuve pleinement, entièrement, absolument, la marche suivie par vous. J'en assumerai la responsabilité en la défendant vivement à l'Assemblée, surtout en ce qui touche la question Gambetta. Je partage votre sentiment sur la gravité du fait. C'est une rupture complète de la part de Gambetta. Mais cela devait arriver. Dès que le succès de la République conservatrice lui a paru certain, il a vu qu'il était perdu, s'il restait dans cette attitude indécise, entre les radicaux et les républicains conservateurs. Il a dû forcer la note et se poser nettement en chef du radicalisme. » Mais le plus sévère pour l'ex-dictateur était à coup sûr M. Grévy, alors président de l'Assemblée. Il sortait, à la surprise générale, de sa majestueuse inaction, et très ardent, il poussait tout le monde, M. Christophe, par exemple, à préparer de concert avec le centre gauche, la gauche et le centre droit, un projet de Constitution. « Il faut

à tout prix, disait-il, sauver le pays du radicalisme et de l'Empire. » Pour atteindre ce but, il se résignait à s'associer à une demande de prorogation des pouvoirs de M. Thiers, bien qu'il persistât à considérer la présidence « comme un rouage inutile » ; il tenait surtout pour le renouvellement partiel et le vote obligatoire. « Si la démocratie est faussée par l'abstention des meilleures fractions de la société, elle deviendra promptement une démagogie », répétait-il sans se lasser. A M. le comte de Kératry, il déclarait avec humeur qu'il avait jugé Gambetta depuis longtemps. « C'est un homme au-dessous de la moyenne. Il surnage parce qu'il est complètement vide. »

Les meilleurs amis de M. Thiers ne réussissaient pas à deviner le parti auquel l'illustre vieillard s'était arrêté. Même à M. Jules Simon, pour lequel il avait beaucoup d'amitié et une très vive admiration, il ne disait rien ; aussi les ministres furent-il stupéfaits quand, la veille de la rentrée de l'Assemblée, le Président leur donna lecture du message qu'il comptait lire aux députés. Bien que le morceau soit superbe et de nature à être proposé comme un modèle du genre, je n'en citerai que deux passages qui en

résument tout l'esprit et toute la portée. « Messieurs, disait M. Thiers, les événements ont donné la République, et remonter à ses causes pour les discuter et les juger, serait aujourd'hui une entreprise aussi dangereuse qu'inutile. La République existe; elle est le gouvernement légal du pays; vouloir autre chose serait une nouvelle révolution et la plus redoutable de toutes », et pour la gauche, il ajoutait : « La République sera conservatrice ou elle ne sera pas. »

Je n'ai jamais vu un obélisque plongé inopinément dans une mare où des grenouilles demandent un roi, mais j'ai une idée assez exacte des effets que peut produire la chute de ce monolithe, quand je me rappelle par quels bonds, quelles escalades et quelles dégringolades des bancs parlementaires fut marquée la lecture du message présidentiel. D'aucuns, indignés, s'enfuirent jusque dans la salle des Tombeaux, tandis que d'autres, pour se réconforter, envahissaient la buvette. Dans la salle des séances, on se montrait le poing. Les partis, debout, l'œil plein de flammes, se massaient autour de leurs chefs, prêts à en venir aux mains, voulant dire quelque chose et ne sachant quelle issue

légale et parlementaire donner à leurs fureurs. Sans M. de Kerdrel, cette scène presque tragique n'eût point trouvé de dénouement.

Les députés, paralysés par la rage, seraient peut-être restés à jamais en position, comme des figurines du musée Grévin, résolus à ne pas reculer et ne pouvant avancer. Mais M. de Kerdrel proposa de nommer une Commission pour répondre au discours présidentiel. Et cette Commission en engendra une autre, qui fit un œuf, le couva trois ans et on vit sortir, à la fin, une constitution de la République.

Ce fut la première fois, dans l'histoire, qu'une Commission parlementaire aboutit à un résultat. Mais ce phénomène s'explique par ce fait que le but atteint était absolument différent du but poursuivi. Sans cette explication, nos petits-neveux auraient le droit de douter de notre parole.

XXIV

LE COMBAT DES TRENTE

Je n'ai jamais pu savoir si M. Thiers, en jetant son message du 13 novembre à la tête de l'Assemblée, s'était bien rendu compte de la gravité de son action. Je crois bien qu'incurablement optimiste, il s'était fait des illusions sur plusieurs députés du centre droit et qu'il avait pris, pour du bon argent, les grimaces dont ces personnages se montraient dans le particulier prodigues à son égard.

C'est ainsi que M. Batbie, jurisconsulte distingué chez lequel l'étude obstinée du droit avait altéré sans doute la notion de la droiture, réussit à tromper jusqu'à la dernière heure l'imperturbable confiance de l'illustre vieillard, tout fier dans sa petite taille d'être flatté, caressé et obéi par ce député qui cachait une grande finesse sous sa monstrueuse enveloppe de pachyderme. En vain, Ricard, de Marcère, moi et vingt autres,

essayions-nous de le mettre en garde contre la trompe et les défenses de ce gros homme. M. Thiers nous rudoyait, avec l'air triomphant d'un petit cornac, certain de l'obéissance d'un prodigieux éléphant.

Quand la Commission des Quinze, formée sur la proposition de M. de Kerdrel pour répondre au message fut élue, M. Batbie en fit partie, et avec lui M. Ernoul, avocat poitevin de belle espérance, très clérical mais estimant qu'il est avec le ciel des accommodements, surtout quand le ciel est en état de laisser tomber des portefeuilles de ministre. M. Thiers fut enchanté : « Je suis sûr de Batbie et d'Ernoul », répétait-il, j'ai donc la majorité » et, comptant sur ses doigts, il nommait ses amis et ses ennemis : « Raoul Duval, de la Bassetière, Henri Fournier, Lucien Brun, Grivart, Lacombe et d'Audiffret, en tout sept contre moi ; mais de Lasteyrie, Ricard, de Rumilly, Albert Grévy, Emmanuel Arago et Martel me soutiendront ; avec Ernoul et Batbie, cela fait neuf. » Il ne voulait pas en démordre.

La veille du jour où le rapporteur devait être choisi, Ricard me dépêcha chez le Président, pour lui porter un dernier avertissement et lui

faire connaître les accords secrets intervenus entre MM. Batbie et Ernoul. M. Thiers voulut bien me dire que j'étais « un niais » ignorant les hommes et en médisant trop volontiers.

En rentrant chez moi, je trouvai une dépêche présidentielle me priant de me rendre à la Préfecture le lendemain à sept heures du matin.

Un spectacle amusant m'y attendait. Par la porte du cabinet de travail, M. Batbie, immense, sortait à reculons, obséquieux et si courbé dans sa déférence qu'il semblait marcher à quatre pattes. Puis, apparaissait M. Thiers, la tête haute, le torse redressé, bien droit sur ses talons, reconduisant son hôte et lui prodiguant des marques d'amitié. En passant, le Président me lança un regard de triomphe et de commisération et, au retour, il se plaça devant moi, railleur, m'interrogeant d'un « Eh bien? » parfaitement dédaigneux. — Eh bien, fis-je, un peu vexé d'avoir été dérangé pour admirer la croupe de M. Batbie, eh bien? Je viens de voir David tombé par Goliath. C'est très curieux!

Cette plaisanterie biblique ne fut pas goûtée comme elle méritait de l'être. Brusquement David rentra dans son cabinet, dont il ferma la porte violemment et, quelques heures plus tard,

Goliath, manquant à toutes ses promesses matinales, était nommé rapporteur de la Commission des Quinze et rédigeait le rapport fameux dans lequel il demandait l'organisation du « Gouvernement de Combat ».

Il était désormais trop tard pour que M. Thiers battît en retraite. Le message était lu. Sous peine de se déconsidérer aux yeux de l'Europe et de la France, le Président ne pouvait plus chercher à atténuer la portée de ce document et s'il essayait, d'autre part, d'en tirer les conséquences naturelles, il comprenait qu'il serait renversé sur-le-champ ; il fallait donc, malgré les défections imprévues, poursuivre la campagne si crânement, mais si imprudemment engagée.

Maintenant, il ne s'agissait plus de vaincre, mais seulement de n'être pas vaincu trop vite. Il fallait à tout prix gagner du temps, tromper ses adversaires par des défaillances habilement simulées, redonner courage à ses amis par d'audacieux retours offensifs. En s'y prenant bien, il était facile d'obtenir la nomination d'une Commission chargée d'examiner et au besoin de repousser les lois constitutionnelles réclamées par le gouvernement. A compulser des textes, à regarder des adjectifs à la loupe, à discuter une virgule,

les commissaires passeraient bien six mois. Six mois ! le petit bourgeois se contentait à moins. Il était sûr de signer en mars l'instrument diplomatique de la libération du territoire. Délivrée de l'étranger, la France saurait bien se débarrasser de ces députés qui ne la représentaient pas. Mais il fallait patienter et surtout faire prendre patience aux républicains, toujours pressés et regrettant presque, au spectacle de ces lenteurs, les acclamations dont ils avaient salué la lecture du message. « Je suis tout le contraire de ce que mon tempérament comporte, disait M. Thiers, je temporise souvent, j'ai envie de dire à ces gens-là : Vous m'ennuyez, allez vous promener. Mais je me dis qu'il faut sauver le pays. Cela me remet en belle humeur. »

En dix ans et en vingt volumes, il serait impossible de raconter par le menu, d'expliquer et surtout de faire comprendre les incidents qui marquèrent la naissance, la vie et la mort de la Commission des Quinze et de sa fille, la Commission des Trente. Pendant cinq mois, matin et soir, on ne s'entretint que des bons tours joués à M. Thiers par ces deux farceuses et des nasardes infligées à ces méchantes personnes par le Président de la République.

Quand les droitiers faisaient mine de se fâcher, vite M. Thiers envoyait à la tribune M. Dufaure qui, dans cette comédie patriotique, jouait sans efforts les personnages peu sympathiques. Ce garde des sceaux avait pour mission de se tirer du nez des paroles désagréables pour les républicains, et ce rôle lui plaisait infiniment. Il le jouait au naturel, très content, au fond, des applaudissements que ne lui marchandait pas la droite, et qui lui donnaient vaguement l'idée de remplacer à l'occasion son chef d'emploi, M. Thiers. Mais, le rideau baissé sur le triomphe de ce virtuose de la parole, les coulisses de la Préfecture étaient envahies par les républicains, furieux, hérissés et accusant le Président de les trahir. Lui, entr'ouvrant sa porte, les rassurait : « Un mot seulement, mes amis, je suis accablé de soucis et de travail, je me prive de tout mon bonheur. Ayez confiance en moi, je suis sans forces. Et cependant, je sens que la France a besoin de moi, oui, je le sens », et le lendemain M. Thiers défaisait, en quelques paroles prononcées soit en séance, soit devant la Commission, le travail accompli la veille par M. Dufaure. La semaine suivante, le garde des sceaux redisait son air de bravoure contre les radicaux et,

dans la quinzaine, M. Thiers chantait, d'une voix plus fraîche que jamais, son grand duo d'amour avec la République conservatrice.

A ce jeu agaçant et redoutable, personne ne prenait plus plaisir, et l'opinion publique, littéralement affolée, se lassait de regarder l'Assemblée, où, comme en un guignol gigantesque, Polichinelle rossait les commissaires quand il n'était pas battu par eux. On perdait la tête. A la demande de M. Thiers, M. Leblond organisait, dans le journal le *Siècle*, un pétitionnement pour demander la dissolution de l'Assemblée et, sur l'ordre du même M. Thiers, le ministre de l'intérieur, M. Victor Lefranc, blâmait sévèrement, à la tribune, les organisateurs de ce mouvement.

— On nous joue, criait M. le duc d'Audiffret-Pasquier à la Commission des Trente. Nous le voyons bien, ce sera la guerre, et une guerre implacable.

— Si vous abandonnez la politique du message, déclarait de son côté à M. Thiers, M. Léon de Maleville, moi, votre vieil ami depuis quarante ans, je vous tourne le dos.

— Faites-moi crédit, disait à son tour le Président à M. Duclerc. Je dois vivre en paix avec

l'Assemblée jusqu'à la libération. Je suis obligé à une grande habileté pour traîner les choses en longueur. » A Ricard, il faisait des révélations : « J'ai des dépêches de quelqu'un que j'ai mis à Berlin auprès de M. de Gontaut-Biron, car je suis dans cette position de ne pouvoir avoir une entière confiance dans mon ambassadeur. Bismarck dit que cette Commission des Trente est odieuse, acharnée comme elle l'est contre un homme qui a rendu tant de services à son pays. J'ai sa parole. Mais, dans quatre mois, j'espère donner de la pelle au derrière à tous ces gens-là. »

Mais, à certains jours, sa provision de patience épuisée, M. Thiers s'oubliait en de terribles colères, poussant ses adversaires au mur, les mettant au défi de gouverner en dehors de la forme républicaine. « Si vous pouvez faire mieux, s'écriait-il, si vous pouvez seulement faire autre chose, faites, je ne m'y opposerai pas. Je me retirerai. » Ce qui surtout l'exaspérait, c'était la prétention de tous ces parlementaires de lui fermer la bouche et de lui interdire légalement l'accès de la tribune. On voulait l'obliger à ne parler qu'après avoir rempli toutes les prescriptions d'un rituel qu'il appelait le « Re-

cueil des chinoiseries ». Il devait faire connaître la veille son intention de prendre la parole. Son discours fini, il était obligé de disparaître, de peur que sa présnce n'intimidât les députés débonnaires ou impressionnables. Bien plus, l'Assemblée elle-même, craignant de subir le charme de sa parole présidentielle, levait la séance après ses derniers mots. Cet impertinent formulaire le mettait hors des gonds. « Vous voulez un esclave, disait-il, en raillant ses contradicteurs, vous voulez un commis qui, pour conserver le pouvoir quelques jours de plus, sera toujours votre courtisan. Eh mon Dieu, choisissez-le. Il n'en manque pas ici. »

C'est précisément l'impossibilité de mettre la main sur ce personnage, complaisant ou servile, qui retardait l'effort décisif des conjurés, très résolus pourtant à se débarrasser de M. Thiers. Eux aussi cherchaient à gagner du temps, faire occuper par un comparse la place unique que chaque parti entendait bien réserver à son prétendant. Rien ne les arrêterait alors et ils avaient même prévu le cas où les républicains des grandes villes protesteraient, les armes à la main, contre l'intrus. — Je suis désolé d'avoir à dire que M. Batbie, jurisconsulte distingué, avait

même indiqué dans son rapport que la présence des Prussiens sur le territoire français rendrait vaine toute tentative révolutionnaire.

Le vieux Gauthier de Rumilly épargna à l'Assemblée la honte d'entendre l'exposé de ces considérations étranges dans une bouche française. Il exigea que cette phrase fût effacée. Pour sécher l'encre des ratures, M. Batbie dut prendre une pincée de cendres. Il y avait positivement du chat dans ce gros homme.

Les commissaires redoutaient par-dessus tout que les cris de rage et de douleur de M. Thiers auquel ils voulaient couper la langue ne fussent entendus du dehors, provoquant dans la population un sentiment général de pitié et de sympathie pour l'illustre patient. Aussi avaient-ils décidé tout d'abord que le secret le plus absolu serait gardé sur les faits, gestes et paroles des tortionnaires. Pas de procès-verbal communiqué aux journaux, pas de résumé des séances! Le silence du tombeau. C'était juré.

Mais les serments des bourreaux n'ont jamais engagé les victimes. C'est ce dont je n'eus aucune peine à persuader M. Thiers, un matin qu'il préparait des déclarations importantes destinées à la Commission des Trente. Tout de suite il

trouva charmante la gaminerie que je projetais contre les muets du sérail parlementaire. Il devait, en sortant de la Commission, me raconter son discours. Avec l'aide de Guyot-Montpayroux, habile à imiter le ton, l'accent et les tournures de phrases du Président, j'arriverais aisément à reconstituer cette importante harangue, et une heure plus tard le *Soir*, bien outillé, en livrerait le texte à la curiosité anxieuse des Parisiens. Naturellement, on ne dirait pas un mot des objections ou des répliques des commissaires. N'entendant qu'une cloche, l'opinion ne percevrait qu'un son, mais ce son lui remplirait l'oreille. Les muets seraient furieux. Ils accuseraient d'indiscrétion un des députés de la gauche faisant partie de la Commission, ils feraient une enquête pour découvrir l'auteur de la trahison, mais l'effet serait produit.

— C'est parfait, me dit M. Thiers, dont les yeux trahissaient la gaieté intime. Allez prévenir Blowitz.

Je fis la grimace. A cette époque, je ne connaissais pas le correspondant du *Times* et je me souciais peu de partager avec lui le plaisir de taquiner les commissaires. Je n'avais pas vu, du reste, sans un brin de jalousie et de méfiance,

ce journaliste étranger prendre peu à peu dans l'intimité de M. Thiers une place qui me semblait due aux écrivains français. Le Président, en effet, ne parlait que de Blowitz. Il voulait savoir ce que Blowitz avait télégraphié la veille et ce qu'il télégraphierait le soir. Il consultait ou inspirait Blowitz et lui faisait des confidences qui constituaient, au profit du journal anglais, d'inappréciables faveurs. M. Thiers prit la peine de me renseigner. Il tenait Blowitz pour un homme de grande valeur, d'un commerce sûr; il avait voulu le faire entrer dans la diplomatie, car il était Français, bon Français, s'étant fait « naturaliser vaincu » en 1870. Mais le *Times* l'avais pris. Pendant l'insurrection communaliste à Marseille, Blowitz avait secrètement rattaché les fils télégraphiques coupés par les rebelles et était parvenu, par ce procédé, à tenir le chef de l'État au courant des hauts faits de la garde civique phocéenne.

Blowitz lui était tout dévoué, à lui et à la France, et il avait conquis dans la presse européenne une influence incontestable.

J'allai donc prévenir Blowitz et Guyot-Montpayroux. A la tombée de la nuit, nous vîmes arriver sur l'avenue de Paris M. Thiers, seul,

marchant d'un bon pas et cherchant dans l'ombre ses trois complices. Nous avions peine à le rejoindre, et lui riait de nous voir souffler à sa suite, disant qu'il avait une idée. Il plaisantait les vieux et les podagres de l'Assemblée, voulant les convier à l'accompagner à pied à Paris. Le tiers d'entre eux certainement mourrait de fatigue en route, « ce serait le renouvellement partiel » et de rire franchement, comme un enfant, de cette grosse farce. Puis, tout de suite, il nous poussa dans son cabinet, où il nous dicta, sans négliger les points et les virgules, le discours qu'il venait, au grand émoi des droites, de prononcer au sein de la Commission, discours dans lequel il niait avec une indicible énergie la possibilité de faire autre chose que la République.

Mais, en dépit de ses ruses ou de ses franches attaques, M. Thiers perdait chaque jour du terrein. Il ne reculait que pied à pied, mais enfin il reculait, cédant sur un point, transigeant sur l'autre, et tout étonné de retrouver à la même place et dans une attitude aussi hostile des adversaires qu'il croyait avoir ou bousculés ou séduits; quand, vers le 20 février, on apprit avec stupéfaction que tout à coup, en une heure,

par dix-sept voix contre sept, la Commission avait adopté un amendement de M. Ricard chargeant le gouvernement de présenter lui-même des projets de loi sur l'organisation et la transmission des pouvoirs, sur les attributions d'un Sénat et sur la loi électorale. Aux yeux du public, c'était une grande victoire pour M. Thiers, car on ignorait quel Brennus avait, à l'improviste, jeté son épée dans la balance en la faisant pencher du côté du gouvernement.

Voilà ce qui s'était passé. Une princesse de la famille d'Orléans venait d'arriver, ayant vu successivement M. le comte de Chambord et M. le comte de Paris. Ce dernier, en réponse à certaines ouvertures, avait répliqué par un refus formel de se séparer « du drapeau tricolore à l'ombre duquel son père s'était illustré ».

A cette nouvelle qui ajournait encore une fois la fusion, les centre-droit offrirent aux ministres de voter, moyennant quelques nouvelles concessions, les propositions faites par M. Dufaure. Ce qui fut fait au grand scandale de la droite et de l'extrême droite, qu'on avait négligé de prévenir. Mais quand M. Ricard proposa à son tour de s'en remettre au gouvernement du soin de rédiger les projets de loi, les

centre-droit se sentirent dupés. Ils protestèrent. Et alors, pour se venger des centre-droit, la droite et l'extrême droite votèrent avec les centre-gauchers.

Si aucun de mes lecteurs n'a compris les lignes qui précèdent et si pas un seul d'entre eux ne s'est rendu compte des multiples et savantes manœuvres opérées par MM. Thiers, Dufaure, Ricard, les orléanistes, les légitimistes et les républicains, mon but est atteint. J'ai voulu donner une idée sommaire, une impression des beautés du parlementarisme. C'est chose faite.

XXV

TROGNON DE CHOU

M. Thiers n'avait pas le tempérament des martyrs, encombrants et gens ennuyeux, à ce que dit P.-J. Proudhon qui s'y connaissait. Il avait de l'orgueil et même de la vanité. Mais ce qu'il aimait plus que lui-même, plus que sa gloire, plus que son amour-propre, c'était cette terre française dont il connaissait si bien la généreuse fécondité. Il l'aimait comme on aime une femme, pour sa chair et pour son âme, pour ses vertus et pour ses défauts. Il excusait ses vices et pardonnait ses crimes. Il l'adorait passionnément, ne lui marchandant pas les heures comptées de sa vieillesse, épuisant à la servir sa provision d'existence et sentant sans regret qu'il la nourrissait de sa propre substance et la désaltérait de son sang. Parfois, il s'affaissait, épuisé dans sa longue redingote et devant le feu de la cheminée,

son regard toujours vivant avait l'air d'interroger les flammes du foyer, comme pour y lire les destinées de cette terre qui le recevrait bientôt dans ses flancs. Ses yeux brillaient alors d'un éclat singulier pour se voiler l'instant d'après d'une larme que lui arrachait le souvenir d'une dépêche menaçante ou arrogante envoyée tout à l'heure de Berlin. « Son âme immortelle », comme il disait gravement, causait sans doute alors avec l'âme de la patrie, échangeant les nobles pensées se dégageant naturellement des boues humaines, et s'élevant sereines et fières dans les régions ensoleillées où l'espérance toujours décevante fuit sans cesse devant l'humanité qui tend les bras vers elle. Comme Gambetta, il avait au plus haut degré la foi patriotique, et ces deux hommes étaient seuls parmi les contemporains à vous prendre le cœur quand, sans public, se parlant pour ainsi dire à eux-mêmes, ils chantaient comme des bardes les grandeurs passées et futures de la France, immolant tout à leur idole, tout, jusqu'à leurs préjugés.

Mais après ces envolées, hommes qu'ils étaient, ils retombaient sur le sol où les attendaient toutes les amertumes, toutes les cruautés que

la vie et surtout la vie politique réservent à leurs élus.

On croira avec peine, par exemple, que le 16 mars 1873, dans la soirée, l'illustre vieillard attendit vainement la visite d'un député de la majorité. Pourtant, on avait appris le matin que le traité d'évacuation venait d'être signé avec Berlin. Verdun seule, dernier otage, resterait jusqu'en septembre la prisonnière des Allemands. Tout le reste du territoire était libre.

A cette délivrance, M. Thiers avait consacré ses jours et ses nuits, interrompant à chaque instant son sommeil pour lire une dépêche et y répondre. On lui devait sans doute un peu de reconnaissance et il était permis de croire que, faisant taire leurs rancunes et leurs défiances, les députés de la France iraient spontanément remercier le libérateur. Lui, jetait de temps en temps un regard vers la porte dont les battants restaient immobiles sur leurs gonds. Quelques amis personnels, quelques alliés, envahis à leur tour par la tristesse grandissante du Président, s'étonnaient de cet inexplicable abandon, et lui cherchait doucement à excuser les absents, disant que, le dimanche, les députés étaient à

Paris, comme des collégiens prenant un jour de vacances.

Quand Ricard et de Marcère parurent, apportant un projet de résolution voté par le centre gauche et déclarant que « M. Thiers, président de la République, avait bien mérité de la patrie », il laissa tomber sa tête sur sa poitrine, et de grosses larmes coulèrent lentement sur ses joues pâlies. Les deux messagers, l'œil mouillé, lui tendaient les mains : « Nous sommes heureux de penser que ce sont vos amis les plus dévoués, disait Ricard, qui seront les premiers à faire cette proposition à l'Assemblée. » — « Pas les premiers, les seuls ! » remarqua le Président en se levant, d'un air découragé.

S'ils ne furent pas seuls, il s'en fallut de peu. M. Albert Christophe vint au nom de son groupe lire à la tribune la formule reconnaissante libellée par Ricard et de Marcère, et aussitôt il se fit à coups d'interruptions un marchandage bien édifiant. « Vous oubliez la nation ! Il faut rendre hommage au Pays ! Sans l'Assemblée, vous n'auriez pu rien faire ! — La reconnaissance n'est pas un poids pour une âme généreuse, s'écriait M. de Kerdrel, c'est le plus délicat des sentiments que puisse éprouver l'âme humaine. » Mais il paraît

que l'âme de M. de Kerdrel n'était pas généreuse, car il se hâtait de rejeter au plus vite ce fardeau de la gratitude trop lourd pour ses épaules et de revendiquer pour les députés « la plus grande part » dans l'œuvre de la libération. On vota néanmoins, et la séance fut levée sur cette phrase d'un député désigné sous ce titre « un membre à droite » — « Voilà trois quarts d'heure d'apothéose. C'est bien assez. »

Quel malheur que l'histoire n'ait pas retenu le nom de ce « membre » dédaigneux, stoïque, vrai Romain des grands jours et sans doute aussi rude à lui-même qu'aux autres ! Il serait curieux d'énumérer les services rendus incognito à son pays par cet austère personnage, atteint dans sa dignité et ne supportant pas que, même à contre-cœur, on range pour dix minutes, dans une apothéose, M. Thiers au nombre des grands hommes. Ce gaillard-là n'était pas obligé de savoir qu'épuisé de fatigue, en proie à de politiques angoisses, condamné sous peine de mort, par son médecin, M. Barthe, à un repos absolu, ce vieillard entêté n'avait voulu entendre à rien, ni négliger un seul de ses devoirs de chef d'État, si bien qu'un jour, il s'était évanoui, plongé dans une sorte de coma dont l'effrayante durée

avait fait craindre sa fin prochaine. On l'avait cru si bien mort que son ami, M. Léon de Maleville s'était rendu en toute hâte chez M. Grévy, qu'il emmenait en voiture dans le parc, afin de pouvoir causer librement, loin des importuns, sous les grands arbres. M. de Maleville avait dit à M. Grévy qu'on comptait sur lui pour succéder, en cas de malheur, à M. Thiers, et le beau-père de M. Wilson avait répondu à ces ouvertures pressantes par un refus formel, déclarant que « jamais, jamais, il ne serait Président de la République ».

L'impitoyable « membre de la droite » ignorait sans doute qu'après cette syncope de dix-huit heures, le petit vieux s'était levé, avait secoué les oreilles, passé un grand tablier blanc, comme en mettent les garçons épiciers, et fait sa barbe soigneusement, bien que d'une main un peu tremblante. Il s'attendait bien à mourir sur son fauteuil, mais il se hâtait, décidé à donner à la France sa dernière pensée, son dernier mot, son dernier souffle, « par devoir professionnel », disait-il en souriant. A coup sûr « le membre de la droite » eût fait plus et mieux, l'occasion seule avait manqué à son héroïsme, et M. Thiers ne pouvait pas raisonnablement es-

pérer l'étonner pour si peu. Encore s'il avait eu le bon goût de mourir, peut-être le « membre de la droite » lui eût-il plus aisément ouvert les portes des champs Elysées. Mais le Président était vivant, bien vivant. Trois quarts d'heure d'apothéose, c'était assez.

C'était même trop, à écouter certains républicains toujours hantés par le soupçon. Pour eux M. Thiers était resté le bourgeois d'autrefois, le ministre de Louis-Philippe, l'homme de la rue de Poitiers. Il était permis de le subir, au besoin de l'accepter comme cheval de renfort pour tirer de l'ornière la charrette républicaine, mais il eût été trop naïf de voir en lui un allié, un frère et un ami. M. Thiers et son gouvernement, cela était indéniable, n'avaient jamais pris la peine de dorer les couleurs qu'ils servaient à tous les repas aux confesseurs de la vraie foi révolutionnaire. On ne parlait d'eux que pour s'en distinguer, et ces honorables têtes de bois étaient en réalité des têtes de Turc sur lesquelles tout le monde essayait la force de ses poings.

On traitait de rengaines les formules qui leur tenaient lieu d'idées. Et puis, il y avait longtemps qu'ils n'avaient donné une bonne

leçon au pouvoir. Evidemment, les grandes traditions se perdaient.

Il était temps de s'affirmer par un vigoureux acte d'opposition. Justement, des élections partielles allaient avoir lieu et on avait songé, dans le monde officiel, à demander au suffrage universel ses voix pour M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères, ami personnel de M. Thiers et son collaborateur modeste, mais très actif, dans l'œuvre de la libération du territoire. Si M. de Rémusat était élu par Paris, son succès répondrait victorieusement aux ennemis de la capitale traitée depuis 1871 par l'Assemblée en pestiférée, en même temps qu'il témoignerait de l'influence modératrice exercée par le Président de la République sur les impatients du parti; la tentative, il est vrai, n'irait pas sans quelques difficultés. La présence de M. de Goulard et de M. de Fourtou dans le cabinet, la suppression de la mairie de Lyon, les harangues réactionnaires de M. Dufaure avaient exaspéré les républicains radicaux et il était à craindre qu'ils tinssent à se venger de leurs petits mécomptes sur le candidat officiel. Dans ce cas, c'était M. Thiers qui était désavoué, jugé et condamné par Paris, le suffrage universel lui refu-

sait à son tour sa confiance, et comme la majorité de l'Assemblée lui avait depuis longtemps retiré son appui, le petit bourgeois tombait dans le vide.

Mais comment supposer, d'autre part, que les chefs du parti républicain fussent assez imprudents pour engager une lutte dont le succès entraînerait fatalement la défaite du seul homme en état de défendre la République contre les assauts furieux des réactionnaires? Était-il possible, d'ailleurs, de supposer qu'on trouverait un candidat digne d'être opposé à M. de Rémusat, ce lettré délicat, ce fin diplomate, ce libéral si ferme et si pur.

Gambetta lui-même ne le pensait pas, et jusqu'aux premiers jours d'avril, il mettait dans ses conversations si entraînantes toutes les ressources de son esprit au service de la cause de M. de Rémusat. Il trouvait « stupides » les objections même timides faites à la candidature du ministre des affaires étrangères. Et si on lui faisait remarquer que la queue du parti placée trop loin de la tête pour réfléchir et penser, était capable de ne rien comprendre à toutes ces délicatesses et de s'agiter inconsidérément, il répliquait avec autant d'autorité que d'entrain :

« Ma queue ? je lui mettrai une cravate blanche et nous irons ensemble dans le monde. » A dîner chez M. Émile de Girardin, tout enfiévré par la parole chaude de Gambetta, je répétais de mon mieux les assurances recueillies quelques heures auparavant de la bouche du jeune chef des radicaux ; un grand jeune homme écoutait, l'œil un peu bridé, sans regards, très froid. Quand j'eus fini mon récit, le jeune homme releva la tête et tout doucement affirma que M. Gambetta changerait d'avis. Il maintint son dire malgré nos protestations, dédaignant de justifier, par quelques explications, ses oracles inquiétants et nous annonça que l'élu de Paris serait M. Barodet, ancien maire de Lyon.

Le prophète était M. Edouard Portalis, le directeur actuel du journal le *XIX^me^ Siècle*. Il était alors à la tête du *Corsaire*, et sous prétexte de réunir, par voie de souscriptions, une grosse somme destinée à payer le voyage d'ouvriers à l'exposition de Vienne, il avait organisé des groupes socialistes ou révolutionnaires, très disciplinés, très actifs, sur lesquels, soit directement, soit par l'entremise de ses collaborateurs et de ses amis, il exerçait une influence décisive. Il n'y a pas, en France, un homme

qui possède au même degré que M. Portalis l'art de détruire un gouvernement. Il sait, mieux que personne, la puissance de la ténacité et de l'audace et n'ignore pas que les modérés résistent mal aux passions énergiques des radicaux. Opérant à la fois sur Lyon et sur Paris, il avait deviné, avec sa compréhension très pénétrante des passions et des préjugés de la démocratie, que le candidat assuré du succès s'appellerait de son vrai nom « *Trognon de chou* », et qu'il importait peu qu'il fût ou illustre, ou recommandé par ses talents et ses vertus, pourvu qu'il devînt dans la main des électeurs un projectile destiné à frapper au visage et le gouvernement et l'Assemblée.

Comme caillou et vieux légume, M. Barodet, ancien maire de Lyon, ne laissait rien à désirer. Il n'avait jamais fait grand mal. Il était d'une probité inattaquée et ses talents ne pouvaient faire ombrage à personne. Il appartenait à cette catégorie de républicains à la fois honorables et décourageants, qui, sous prétexte de progrès, en veulent à Jeanne d'Arc de n'avoir pas proclamé les principes de 1789, et écument quand on recherche, en philosophe et en historien, les causes de la révocation de l'édit de Nantes. Gens

de bonne foi, d'ailleurs, et portant avec dignité les reliques de la démagogie.

Malgré ses mérites, M. Barodet n'avait pas eu, à la première heure, le concours de tous les avancés. Cet instituteur de province était de bien petite maison aux yeux de certains radicaux, aristocrates sans le savoir, pour prétendre à l'honneur de représenter la Ville lumière. Le *Rappel*, surpris de voir passer sous silence le nom de Victor Hugo, était resté sur la réserve jusqu'au 10 avril, s'excusant à cette date de n'avoir pas pris l'initiative de la candidature Barodet, parce qu'à son avis, cette initiative appartenait au peuple « et que Paris n'a pas besoin qu'on lui dicte le nom qu'il doit écrire sur ses bulletins ». De son côté, M. Edmond Adam, ancien préfet de police du Quatre-Septembre, avait supplié Ledru-Rollin, « le père du suffrage universel », de s'offrir au choix des électeurs parisiens, pour défendre « son enfant » menacé par l'Assemblée, tandis que M. Carnot et M. Grévy se prononçaient énergiquement en faveur de M. de Rémusat.

Ce furent M. Gambetta et ses amis qui, en se rangeant tout à coup autour de M. Barodet, assurèrent son succès. Sans doute, le jeune

chef de la démocratie radicale s'était rendu compte au dernier moment de la puissance des innombrables comités de quartier organisés par M. Portalis, et il n'avait pas considéré comme opportun de déclarer la guerre à des groupes électoraux si nombreux et si bien entraînés.

En tout cas, dans un document revêtu de sa signature et de celles de MM. Henri Brisson, Rouvier et Challemel-Lacour, pour ne parler que des hommes de valeur, on fit savoir aux Parisiens que la candidature de M. Barodet était la seule à laquelle fût liée « la cause de la République, de la démocratie et de la paix sociale ». Il était bien difficile de ne pas élire un homme dont le nom signifiait tant de choses, surtout quand aux yeux d'un grand nombre de citoyens M. Barodet personnifiait par surcroît la revanche de la Commune, les revendications du socialisme, toutes les rancunes et toutes les convoitises. C'était une vérité, tout un monde. Que M. Barodet et M. Édouard Portalis avaient eu la main heureuse!

M. Barodet fut élu. Il obtint 45,000 voix de plus que M. de Rémusat. La veille du scrutin, M. Thiers croyait absolument au succès de son ami. C'était l'offenser, c'était calomnier Paris

que de redouter le triomphe de M. Barodet. Mais, si on n'avait pas d'illusions, la vie ne serait pas possible.

Quand *Trognon de chou* eut été nommé, ses électeurs eux-mêmes éprouvèrent quelque embarras. Ils s'expliquèrent. M. Désiré Barodet était le meilleur fils du monde. Il ne détestait pas M. Thiers. Il avait même du goût pour lui. « Ce serviteur modeste » avait été préféré « à des individualités plus éclatantes » parce que son nom était une protestation en faveur des libertés municipales refusées par l'Assemblée. Son élection avait seulement la valeur d'un amical *avertissement* donné au gouvernement coupable d'avoir supprimé la mairie centrale de Lyon. L'effarement des républicains modérés avait seul dénaturé le sens de sa candidature. En y regardant d'un peu près, on ne tarderait pas à reconnaître que M. Thiers n'avait pas, au demeurant, d'ami plus excellent que M. Barodet.

Les députés de la droite étaient bien de cet avis ou du moins faisaient semblant d'en être. Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. Qui se ressemble s'assemble. Quand on veut tuer son chien, on le dit enragé. Ces arguments et ces raisons empruntés à la philosophie de Sancho

Pança devaient triompher des derniers scrupules de ceux qui hésitaient encore à mettre le petit bourgeois à la porte. On tenait cette fois un si bon prétexte, les élections étaient réellement inquiétantes. En fait, à cette époque, M. Lockroy et M. Ranc avaient l'apparence de partisans de la Commune et c'est pour cette qualité qu'ils étaient choisis. On allait, grâce à eux, grâce aux articles faits pour les soutenir, pouvoir effrayer et ramener au bercail quelques brebis échappées du centre droit et flottant, les imprudentes, avec les boucs du centre gauche. La libération du territoire était un fait accompli, M. Grévy avait donné sa démission de président de l'Assemblée. Vraiment, on eût été bien sot de se gêner. On ne se gêna plus.

Un vieux républicain, disciple de Proudhon, le député Langlois, auquel sa belle conduite pendant le siège avait fait une sorte de popularité, ne craignit pas, lors de l'élection Barodet, de prendre parti pour M. de Rémusat. Dans une lettre adressée à Gambetta et à ses collaborateurs de la *République française,* il rappelait à ces messieurs qu'en avril 1850 les radicaux d'alors avaient, aux acclamations du peuple, fait élire le socialiste Eugène Sue,

malgré les protestations des républicains clairvoyants; mais qu'un mois plus tard, l'Assemblée avait voté la loi du 31 mai, mutilant le suffrage universel et ayant « pour corollaire » dix-huit ans d'Empire, Sedan, la perte de « l'Alsace-Lorraine ». On trouva parfaitement ridicule ce socialiste de Langlois qui s'avisait de prédire l'avenir, et Barodet fut élu le 27 avril. Le 24 mai au soir, M. Thiers avait cessé d'être Président de la République. La réaction avait mis six jours de plus en 1850 à profiter des fautes des républicains. Le progrès n'est pas un vain mot.

XXVI

LA DERNIÈRE BATAILLE

Depuis plusieurs semaines, M^me^ la maréchale de Mac-Mahon assistait régulièrement aux séances de l'Assemblée, et ses propos, ses jugements aussi sommaires que sévères, tenus ou formulés sans ménagements, étonnaient les spectateurs placés dans sa tribune. Elle avait souvent pour voisine M^me^ de Goulard. Il aurait fallu être sourd comme une pioche pour ne pas entendre les singulières conversations de ces deux dames, parlant haut et manifestant, à toute occasion, l'horreur que leur inspiraient les amis de M. Thiers. De telles imprudences de langage étaient faites pour inquiéter. Ces dames n'étaient plus des petites folles, disant tout ce qui leur passe par la tête et auxquelles on pardonne leur babil en songeant à leur jeune inexpérience. A leur assurance grandissante, à l'acrimonie chaque jour plus vive des phrases échangées entre elles, un observa-

teur pouvait mesurer les progrès et les chances de la conspiration ourdie contre le Président de la République. Ce dernier était le seul, à la rentrée de l'Assemblée, le 19 mai, qui eût pleine confiance dans le succès de la grande bataille qui s'annonçait prochaine et terrible.

De scrupuleux pointages lui assuraient, d'après ses calculs, une majorité d'une douzaine de voix, à la condition que la question fût nettement posée entre la Monarchie et la République. Par des promesses trop prodiguées et dont le secret était un peu dédaigneusement livré à tous les échos, il croyait sincèrement avoir fixé quelques dévouements assez chancelants. Mais ceux qu'alléchaient ces faveurs hypothétiques restaient défiants, n'ayant pas oublié le joli mot d'Edmond About racontant « qu'on lui avait tout offert, qu'il avait tout accepté et qu'on ne lui avait rien donné ».

Il est permis, quand on est chef de gouvernement, d'avoir une piètre idée des hommes, de leur moralité et de la fermeté de leur caractère. Cette opinion misanthropique ne saurait nuire à la marche des affaires. Mais il ne faut pas croire ses concitoyens plus bêtes qu'ils ne le sont et encore moins leur laisser entendre qu'on les

considère comme des dupes. M. Thiers avait peut-être le tort de ne point ménager assez les susceptibilités de ses collègues et de leur laisser trop voir le peu de cas qu'il faisait de leur personne. De M. le maréchal de Mac-Mahon il avait dit à beaucoup de gens « qu'il avait toujours avec lui le ton du commandement, avec beaucoup de politesse, mais jamais d'abandon ».

Une fois, à propos du procès intenté au *Figaro* par le général Trochu, le maréchal ayant déclaré qu'il n'admettait pas qu'étant le matin général de l'Empereur, l'ex-gouverneur de Paris ait accepté le soir d'être général de la République, M. Thiers avait relevé avec tant de vivacité cette opinion de M. Mac-Mahon, que ce dernier avait cru devoir charger le général de Cissey de porter ses explications au Président de la République. « Il craint, avait dit M. de Cissey, que vous n'ayez pas compris sa pensée, il m'a prié de vous la faire connaître. Il a voulu dire qu'ayant été votre général, il n'accepterait jamais d'être le général de vos adversaires. » De cette déclaration M. Thiers avait conclu à la réserve absolue du maréchal et à l'impossibilité, pour ses adversaires, de lui trouver, le cas échéant, un successeur, M. de Mac-Mahon étant le seul homme

en situation de rallier les voix des différents groupes monarchistes.

Il se trompait. Dès le 19 mai, les accords étaient faits, les ministres désignés, le choix de son remplaçant arrêté. Désormais plus calme parce qu'elle était résolue, la majorité ne devait plus se laisser arrêter par aucun obstacle. Il s'agissait moins, du reste, d'un combat que d'une exécution. Entre deux votes on tordrait le cou de ce persistant vieillard. Les détails de cette opération décisive avaient été scrupuleusement réglés. Le 23, on lui glissait sous la mâchoire le nœud coulant d'une interpellation. D'un bon discours, M. de Broglie graissait la ficelle. M. Thiers tirait la langue, se débattait dans la matinée du 24 et, avant la fin du jour, il était dûment étranglé.

On ne peut savoir quels sentiments agitent, dans l'ombre des sérails, l'âme des eunuques, alors que, sur l'ordre du maître, ils se ruent pour en faire un cadavre, sur un beau corps de sultane. Mais, si j'en juge par ce que j'ai vu, ce n'est pas sans remords que les icoglans parlementaires étouffèrent entre deux votes cette belle et grande intelligence. Ils se taisaient, écoutant, charmés par l'art merveilleux de la victime,

émus de sa hautaine fierté. Quand M. Thiers leur dit qu'il ne craignait rien pour sa mémoire et que, bien droit, il s'écria : « Je ne fais pas défaut devant l'histoire et je mérite de comparaître devant elle », ils applaudirent tous. Et lorsque, tirant sur la corde, il entraîna après lui ses bourreaux, les ramenant au mois de février 1871, leur montrant la patrie occupée par 500,000 hommes, le Trésor vivant des aumônes de la Banque de France, le Midi en armes, prêt pour les révoltes prochaines, Paris braquant contre Versailles ses deux mille bouches à feu, il leur arracha un cri d'admiration. Ils se souvenaient, à cette heure, de leurs alarmes, de leur désespoir, de leur impuissance, de leur joie quand ils avaient vu le petit bourgeois suffire à tout, rétablir le crédit, contenir les rébellions latentes, écraser les insurrections ouvertes et en moins de deux ans chasser, sous une pluie d'or, l'ennemi devenu respectueux pour les vaincus.

Mais puisque sa chute était résolue, à quoi bon s'attendrir? M. Baragnon, qui se grisait à son banc de l'odeur forte d'un portefeuille en cuir de Russie, exigeait qu'on achevât l'orateur récalcitrant. Il avait hâte d'en finir. M. Thiers aussi. Au dernier moment, alors qu'il espérait

encore la victoire, un petit groupe, qui se parait pourtant de couleurs républicaines, avait passé à l'ennemi sous la conduite de M. Target et votait contre le Président, dans le but, disait-il, « d'affirmer la République conservatrice avec M. Thiers ». Depuis Ugolin mangeant ses enfants pour leur conserver un père, jamais plus stupéfiante marque de fidélité n'avait été donnée à un gouvernement et à un homme. M. Thiers se tint pour édifié ; il envoya sa démission qui fut lue vers neuf heures du soir. On siégeait depuis douze heures. Le général Changarnier se crut un instant Président de la République. M. Baragnon lui enleva ses illusions d'un coup, brutalement. On s'était arrangé avec le maréchal de Mac-Mahon.

Plus tard, ce dernier, un peu troublé, se rendit chez M. Thiers. On venait, disait-il, de lui offrir la Présidence, et il se demandait si, eu égard à ses relations antérieures avec le petit bourgeois, il lui était permis d'accepter l'offre qui lui était faite. « Vous en êtes seul juge », répondit sèchement le démissionnaire.

— Si vous promettez de revenir sur votre détermination et de retirer votre démision, je refuserai.

— Quant à cela, maréchal, c'est moi qui suis seul juge en cette affaire. Je n'ai jamais joué la comédie. Je ne jouerai pas celle-là.

A dix heures, M. de Mac-Mahon était Président de la République. Les droites déliraient. On allait faire, enfin, une belle et bonne besogne. Le fils de M. Casimir-Perier, ministre de l'intérieur, avait expliqué au vainqueur de Magenta que, par son ordre, tous les bureaux télégraphiques étaient restés ouverts et que, dès l'aube, des affiches apprendraient aux Français les grands changements survenus dans la soirée. Mais M. le Maréchal ne pouvait comprendre comment cette grande dépense d'affichage pouvait se faire sans un vote du Parlement. Il redoutait de voir commettre, en son nom, une illégalité dans une question d'argent. En vain M. Casimir-Perier fils essayait-il de le rassurer. Le Maréchal s'obstinait dans ses scrupules. Il fit mander M. Herbette, aujourd'hui directeur des prisons, alors sous-directeur du *Journal officiel*. Il se renseigna, apprit par le même le fonctionnement de la publicité gouvernementale, acquit la certitude que les préfets avaient des fonds spéciaux destinés à acquitter les factures d'imprimeur. Puis il alla se reposer, la conscience désormais en repos.

Après quoi, la majorité royaliste se mit à l'œuvre énergiquement, et, en moins de deux ans, elle fonda la République, sur des bases si solides que, malgré leurs efforts, les républicains ne sont pas encore, à cette heure, arrivés à la renverser.

XXVII

MORALITÉ

Ayant rendu à la France les grands services que l'Europe connaît et admire, M. Thiers mourut.

On lui éleva une statue à Nancy, une autre toute petite à Saint-Germain-en-Laye; mais à Marseille, le Conseil municipal se refusa avec hauteur à concéder un bout de terrein pour y dresser l'image en bronze de son illustre compatriote. A Paris, pas un député, pas un sénateur, pas un ministre n'osa même proposer d'honorer la mémoire du petit bourgeois qui fut un grand citoyen. Enfin, quand on inaugura au Père-Lachaise le monument funéraire érigé par les soins de la belle-sœur de M. Thiers, cette cérémonie s'accomplit en petit comité, en famille.

Nous ne rappelons pas ces exemples d'ingratitude nationale pour décourager les politiciens qui auraient la noble ambition de mettre au ser-

vice de la patrie leur talent et leur dévouement. Il est peu probable qu'ils en aient assez pour être comparés à M. Thiers, et il est permis d'espérer que les circonstances ne leur fourniront jamais l'occasion de faire concurrence au petit bourgeois.

Au surplus, une statue ne fait pas le bonheur, surtout quand on est mort. C'est déjà bien honnête, au demeurant, d'avoir eu de son vivant du talent et du génie, et à l'âge où l'on est triste, quand les roses sont sans parfum et les femmes sans amour, de réussir à tromper le long ennui des heures en se consacrant tout entier au relèvement de sa patrie.

FIN

TABLE

			Pages.
Chapitre	I.	Une matinée de printemps	1
—	II.	Une marche de nuit.	7
—	III.	Une vue de Versailles.	9
—	IV.	Premières escarmouches royalistes. .	16
—	V.	Les députés et les groupes	30
—	VI.	Petits côtés d'une triste histoire. . .	40
—	VII.	Autres petits côtés.	55
—	VIII.	Les propos de cheminées sur la fusion.	64
—	IX.	L'abrogation des lois d'exil.	76
—	X.	A l'Assemblée nationale..	92
—	XI.	Le manifeste du comte de Chambord. .	105
—	XII.	Les trains parlementaires.	117
—	XIII.	Les élections du 2 juillet.	126
—	XIV.	Le dauphin de M. Thiers.	134
—	XV.	En revenant de la revue.	149
—	XVI.	L'arête dans le cou	156
—	XVII.	Mes amis et M. Thiers.	173
—	XVIII.	La rentrée des classes.	189

			Pages.
Chapitre	XIX.	Le maréchal de Mac-Mahon.	203
—	XX.	En plein gâchis.	226
—	XXI.	Broutilles.	243
—	XXII.	Les bonnets à poil	256
—	XXIII.	Origines d'une constitution.	272
—	XXIV.	Le combat des Trente.	289
—	XXV.	Trognon de chou.	304
—	XVVI.	La dernière bataille.	320
—	XXVII.	Moralité	328

Maison Quantin imprimeur
Benoit, 7. à Paris

FEB 13 1914

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
280
.5
P4A32
1888

Pessard, Hector Louis François
Mes petits papiers